

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

Dossier

*L'insertion professionnelle
des étudiants
en lettres et sciences humaines*

Comparaison 1977-1983

Alain Charlot

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
COLLECTION DES ETUDES

*L'insertion professionnelle
des étudiants
en lettres et sciences humaines
Comparaison 1977-1983*

Alain Charlot

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Département Formations et Carrières

Octobre 1987

RESUME

Cette deuxième enquête d'insertion de l'Observatoire des entrées dans la vie active (1) a été effectuée en 1983 auprès des étudiants sortis des études universitaires de lettres-sciences humaines en 1981. Les résultats ont été, chaque fois que possible, comparés à ceux de l'enquête réalisée en 1977 auprès des sortants de 1976.

La période d'observation est marquée par une double tendance : d'une part, une stabilisation - voire décroissance - des effectifs et des diplômes délivrés en lettres-sciences humaines, la baisse ayant d'ailleurs concerné essentiellement le domaine littéraire stricto sensu (lettres) ; d'autre part, et compte tenu du poids dominant de l'enseignement dans les débouchés professionnels de ces formations, le début des années 80 est caractérisé, surtout dès la rentrée 80-81, par la reprise du recrutement des enseignants titulaires et par des vagues importantes de titularisation d'auxiliaires.

Cette évolution a eu un impact immédiat sur la qualité des emplois occupés.

La structure des emplois occupés par les diplômés montre en effet que ceux-ci ont bénéficié à plein de ce retournement de tendance : la part des professeurs certifiés et agrégés s'est maintenue voire accrue, celle des autres enseignants titulaires (professeurs de collège, de lycée professionnel, adjoints d'enseignement, instituteurs) de même.

A l'inverse les maîtres auxiliaires ont diminué. Enfin, l'embauche sur les emplois très déclassifiés d'employés est restée stable avec 14 % des emplois occupés.

Bien entendu, ce schéma est surtout vrai pour les filières "littéraires", les sciences humaines et singulièrement la psychologie, mais également les filières professionnelles type LEA (langues étrangères appliquées) s'en écartant sensiblement : pour la psychologie, les emplois occupés montrent que le DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) constitue le diplôme nécessaire pour accéder aux emplois correspondants, tandis que les diplômés de LEA, filière très féminisée, ont beaucoup de difficultés pour accéder à des emplois de cadres supérieurs dans le secteur privé.

Ceci explique - au moins en partie - la forte stabilité, voire l'amélioration constatée sur la période dans la situation professionnelle des étudiants diplômés du deuxième cycle. En effet, qu'il s'agisse des processus d'accès à l'emploi, des durées d'accès au premier emploi comme du chômage (2), on peut dire que ce qui caractérise la situation des étudiants littéraires entre 1976-1977 et 1981-1983, c'est une stabilité remarquable.

(1) Pour une description générale des enquêtes de l'Observatoire des entrées dans la vie active voir le numéro double 25/26 de BREF mars-juin 1987.

(2) Voir dans l'étude, la définition précise de ces indicateurs.

De ce point de vue, l'évolution du chômage observé neuf mois après la sortie peut paraître paradoxale compte tenu de la dégradation générale du marché de l'emploi : en effet, le chômage décroît entre 1977 et 1982 pour les sortants diplômés du second cycle quel que soit le sexe, passant de 17 % à 14 % neuf mois après la sortie, trois étudiants sur quatre occupant un emploi en 1982. Si l'on se place une année après, c'est-à-dire en 1983, la situation apparaît encore plus favorable, le chômage tombant à 11 % et le taux d'emploi s'élevant à 80 %, tandis qu'on observe un fort courant de reprise d'études après une année d'interruption (6 %), spécialement pour les hommes au retour du service national.

En définitive, comme une étude de synthèse l'a déjà montré (3), cette situation favorable tient à l'existence de relations fortes et stables dans le temps entre des filières de formations universitaires et des catégories d'emploi délimitées.

(3) A. Charlot et F. Pottier : "L'université et l'emploi : des relations stables entre deux milieux en évolution", Formation Emploi n° 18, avril-juin 1987.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : LA POPULATION ETUDIANTE DANS LES ETUDES DE LETTRES-SCIENCES HUMAINES.	11
Chapitre 1 : La période 1976-1981 est marquée en lettre-sciences humaines par une hausse suivie d'une stabilisation du flux annuel d'étudiants entrant à l'université	13
Chapitre 2 : Une typologie des populations universitaires	21
DEUXIEME PARTIE : LES DEBUTS DE LA VIE ACTIVE A LA SORTIE DU SECOND CYCLE	27
Chapitre 1 : Quelques caractéristiques de la population sortant du second cycle.	29
Chapitre 2 : L'accès au marché du travail des diplômés à la sortie du deuxième cycle (sans aucune poursuite d'études).	37
1. L'accès au premier emploi	37
2. L'évolution 1977-1982	42
3. Bilan de l'insertion professionnelle en 1983	46
3.1. Un bilan par sexe.	46
3.2. Le bilan selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle (sans aucune poursuite d'études l'année suivante).	49
4. La situation des étudiants qui ont poursuivi leur études en troisième cycle.	57
Chapitre 3 : Les emplois occupés à la sortie du deuxième cycle	61
1. Les emplois occupés par les hommes	61
2. Les emplois occupés par les femmes.	63
3. Dans quels secteurs d'activités économiques se situent les emplois	63
4. Diplôme de sortie et orientation professionnelle de la filière de formation	65

5. L'effet de la spécialité du diplôme sur les emplois occupés . . .	69
5.1. Les filières de l'enseignement	69
5.2. Les filières mixtes : enseignement et fonction publique . . .	70
5.3. Les sciences humaines	71
5.4. Les filières professionnelles	74
6. Les premiers emplois occupés après une année de troisième cycle.	74
TROISIEME PARTIE : LES DEBUTS DE LA VIE ACTIVE A LA SORTIE DU PREMIER CYCLE	77
Chapitre 1 : La situation des étudiants sortant du premier cycle universitaire sans aucun diplôme autre que le baccalauréat	81
1. La situation en 1982 et 1983	81
2. Les emplois occupés	86
Chapitre 2 : La situation des étudiants sortant de l'université avec seulement le DEUG	91
1. La situation en 1982 et 1983 et comparaison 1977	91
2. Les emplois occupés par les titulaires d'un DEUG en 1982-1983 et comparaison 1977.	93
ANNEXE 1 : Code 2 - Discipline ou spécialité des diplômes	95
ANNEXE 2 : Codes emplois regroupés et détaillés	97
ANNEXE 3 : Liste des sigles et abréviations	101
ANNEXE 4 : Annexe statistique	103
LISTE DES TABLEAUX	105
LISTE DES GRAPHIQUES	109

INTRODUCTION

Les résultats qui sont présentés dans ce dossier concernent la situation des étudiants sortis en 1981 des études universitaires de lettres et sciences humaines et interrogés en mars 1983. En outre, chaque fois que cela était possible, on a cherché à rapprocher les résultats de cette enquête de ceux de la première enquête d'insertion effectuée en 1977 auprès des sortants de 1976, de manière à permettre une analyse de l'évolution des conditions d'insertion sur la période 1977-1983. Le rapprochement entre ces deux enquêtes n'a pu évidemment se faire qu'à une date identique, c'est-à-dire neuf mois après la sortie des études, délai qui existait entre la sortie et l'enquête lors de la première enquête de 1977. C'est pourquoi la situation intermédiaire, c'est-à-dire mars 1982, a été souvent explicitée de manière à permettre cette comparaison.

On a pu également rapprocher ces résultats de ceux de l'enquête de cheminement effectuée auprès de ces mêmes étudiants sortis en 1976 et réinterrogés en 1981 ; la comparaison dans ce cas est plus intéressante dans la mesure où le délai d'observation d'une année supplémentaire après la sortie permet une meilleure analyse de l'accès à l'emploi et de la relation formation-emploi.

L'enquête a porté sur les étudiants français inscrits dans les formations universitaires de lettres et sciences humaines en premier et second cycles en 1980-1981 (y compris préparations aux concours) et non réinscrits en premier ou second cycle en 1981-1982. Mais les étudiants qui ont poursuivi directement en 1981-1982 des études en troisième cycle ont été inclus dans le champ de l'enquête.

ENCART 1

L'OBSERVATOIRE DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE (1)

L'Observatoire EVA est un ensemble d'enquêtes destinées à suivre l'insertion professionnelle des jeunes. La responsabilité en a été confiée au CEREQ. Une partie de ces enquêtes, portant sur l'enseignement supérieur, constitue la source principale des résultats de ce dossier.

L'Observatoire est composé de deux types d'enquêtes, des "enquêtes d'insertion" effectuées peu de temps après la sortie de formation, et des "enquêtes de cheminement" qui permettent de reconstituer les premières années des itinéraires professionnels.

. La première vague des enquêtes d'insertion a porté sur :

- les étudiants sortis en 1975 des études universitaires scientifiques et interrogés en 1976 (septembre) : inscrits en premier, second ou troisième cycle en 1974-1975 et non réinscrits en 1975-1976 et ne poursuivant aucune autre étude (résultats dans le cahier n° 1 de l'Observatoire EVA, octobre 1978) ; étudiants sortis en 1975 d'un échantillon d'écoles d'ingénieurs volontaires pour participer à l'enquête et interrogés à la même date (septembre 1976) (résultats dans le cahier n° 3, novembre 1979) ;

- les étudiants sortis en 1976 des études universitaires de lettres-sciences humaines et interrogés au printemps 1977 : inscrits en premier, second ou troisième cycle et ne poursuivant aucune autre étude (résultats dans le cahier n° 8, décembre 1981) ;

- les étudiants sortis en 1977 des études universitaires de droit-sciences économiques et interrogés au printemps 1978 : inscrits en premier, second ou troisième cycle et ne poursuivant aucune autre étude (résultats dans le cahier n° 8 de l'Observatoire, décembre 1981).

Cette première série d'enquêtes d'insertion a fait l'objet d'une synthèse qui a été publiée dans le n° 3 de la revue Formation Emploi (2).

(1) Pour une description générale du système d'enquête de l'Observatoire, voir le numéro 25/26 de BREF, mars-juin 1987.

(2) J.L. Pigelet et F. Pottier "Populations universitaires et accès à l'emploi", A. Charlot "Les universités, le marché du travail et les emplois : monopole, concurrence et déclassement", Formation Emploi n° 3, juillet-septembre 1983.

La deuxième phase des enquêtes de l'Observatoire comporte une double série d'enquêtes :

. Une seconde vague des enquêtes d'insertion :

- les étudiants sortis en 1978 des universités scientifiques et interrogés au printemps 1980 : inscrits en premier ou second cycle en 1977-1978 et non réinscrits en 1978-1979 en premier ou second cycle ;

- les étudiants sortis en 1980 des formations universitaires en droit-sciences économiques et interrogés au printemps 1982 : inscrits en premier ou second cycle en 1979-1980 et non réinscrits en 1980-1981 en premier ou second cycle ;

- les étudiants sortis en 1981 des formations universitaires de lettres-sciences humaines et interrogés au printemps 1983 : inscrits en premier ou second cycle en 1980-1981 et non réinscrits en 1981-1982 en premier ou second cycle.

Les enquêtes de 1980 et 1982 ont déjà été exploitées (3) et la dernière enquête fait l'objet de ce dossier.

. Les enquêtes de cheminement

Elles concernent les étudiants déjà interrogés lors de la première phase des enquêtes d'insertion entre 1976 et 1978. Ces enquêtes de cheminement ont porté sur :

- les étudiants scientifiques, réinterrogés en 1980 après avoir déjà été enquêtés en 1976 (4) ;

- les étudiants littéraires, réinterrogés en 1981 après avoir déjà été enquêtés en 1977 ;

- les étudiants en droit-sciences économiques, réinterrogés en 1982 après avoir déjà été enquêtés en 1978.

(3) F. Pottier : Accès à l'emploi des étudiants sortis des universités scientifiques. Note interne CEREQ, décembre 1981 et "Les universités et la crise", Note d'information n° 73, mai 1982. A. Charlot : L'insertion professionnelle des étudiants en droit et sciences économiques (comparaison 1981-1982), Paris : CEREQ (Collection des études n° 21), février 1986.

(4) F. Pottier : Insertion et cheminement professionnels des étudiants issus de l'enseignement supérieur scientifique en 1975, Paris, CEREQ (Collection des études n° 19), décembre 1985 et "L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur scientifique", Formation Emploi n° 10, avril-juin 1985.

PREMIERE PARTIE

**LA POPULATION ETUDIANTE DANS
LES ETUDES DE LETTRES-SCIENCES HUMAINES**

CHAPITRE 1

LA PERIODE 1976-1981 EST MARQUEE EN LETTRES SCIENCES HUMAINES PAR UNE HAUSSE SUIVIE D'UNE STABILISATION DU FLUX ANNUEL D'ETUDIANTS ENTRANT A L'UNIVERSITE

Après la hausse exceptionnelle des premières inscriptions de l'année 1975-1976, le flux annuel d'entrants en premier cycle s'est stabilisé autour de 58 000-59 000 étudiants, effectifs en hausse par rapport à la première moitié des années 70 dont l'effectif moyen des premières inscriptions était de l'ordre de 55 000 par an.

Cependant cette stabilisation - voire décroissance - des effectifs entrant à l'université en première année de lettres-sciences humaines n'a pas été uniforme : les lettres (modernes et classiques) ont connu une baisse régulière du flux des entrants (- 6,6% par an entre 1973 et 1978) ; pour la géographie, la croissance du flux des entrants jusqu'en 1975-1976 a été suivie d'une baisse régulière (- 6,1% en moyenne par an depuis 1976) ; seules les sciences humaines ont connu une hausse régulière et durable du flux annuel d'entrants : + 6,6% en moyenne par an entre 1973 et 1978 avec cependant une stabilisation depuis 1976.

Cette quasi-stabilité des premières inscriptions dans les études de lettres-sciences humaines a eu pour conséquence de freiner fortement l'évolution des effectifs d'étudiants inscrits dans ces formations : ceux-ci n'ont progressé que très faiblement entre 1975-1976 et 1980-1981 avec un rythme annuel de moins de 1% en raison uniquement d'un allongement de la durée moyenne d'études lié en grande partie au développement des nouveaux diplômes de DEA (diplôme d'études approfondies) et DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) dans ces formations.

La reprise de la croissance du flux des diplômés à partir du milieu des années 70, spécialement en troisième cycle.

Dans ce contexte, le flux annuel de diplômés suit également une évolution très lente mais cependant positive à partir de 1976-1977. Cette reprise de la croissance des diplômés délivrés succède à la baisse très importante enregistrée dans la première moitié des années 70 (1) en particulier pour le diplôme de fin

(1) Ce qui explique la remontée du rendement du premier cycle en lettres-sciences humaines. Sur ce point, voir notre article dans la revue du CEREQ : A. Charlot "A propos du rendement académique des premiers cycles universitaires", *Formation Emploi* n° 18, avril-juin 1987.

de premier cycle et pour la licence. On observera cependant que cette croissance est sélective : au niveau du DEUG, elle a concerné essentiellement les sciences humaines et tout spécialement la psychologie et les formations artistiques (arts plastiques, histoire de l'art, musique), tandis que les lettres (modernes et classiques) décroissaient sensiblement sur la période, les langues vivantes se maintenant grâce à une remontée en fin de période.

Tableau 1
Evolution des effectifs totaux et du flux annuel
d'entrants dans les études de lettres-sciences humaines

Années Universitaires	Effectifs totaux inscrits		Premières inscriptions en première année de premier cycle	
	Total	% de variation rapport à t - 1	Flux	% de variation par rapport à t - 1
1975-76	252 636	+ 4,5	60 276	+ 14,2
1976-77	253 447	+ 0,3	59 330	- 1,6
1977-78	254 677	+ 0,5	58 014	- 2,2
1978-79	261 328	+ 2,6	59 708	+ 2,9
1979-80	262 417	+ 0,4	58 803	- 1,5
1980-81	262 397	0,0	58 262	- 0,9
Taux d'accroissement moyen annuel 1977-81	+ 0,9 %		- 0,45 %	
Moyenne du flux d'entrants entre 1976-77 et 1980-81			58 823	

Source : SPRESE - Statistiques des enseignements. Série annuelle.

Tableau 2
Taux de croissance annuel des premières inscriptions
en première année

Spécialités	Lettres (modernes et class.)	Géographie	Autres sciences humaines + long. (*)	Total
Taux annuel moyen entre 1973-74 et 1978-79	- 6,6 %	+ 4,7 %	+ 6,6 %	+ 2,9 %
Taux annuel moyen entre 1975-76 et 1978-79	- 0,2 %	- 5,1 %	0	- 0,3 %

Source : SPRESE - Statistiques des enseignements. Série annuelle.

N.B. : Le détail des spécialités n'est plus effectué après 1978-1979 dans les tableaux statistiques publiés.

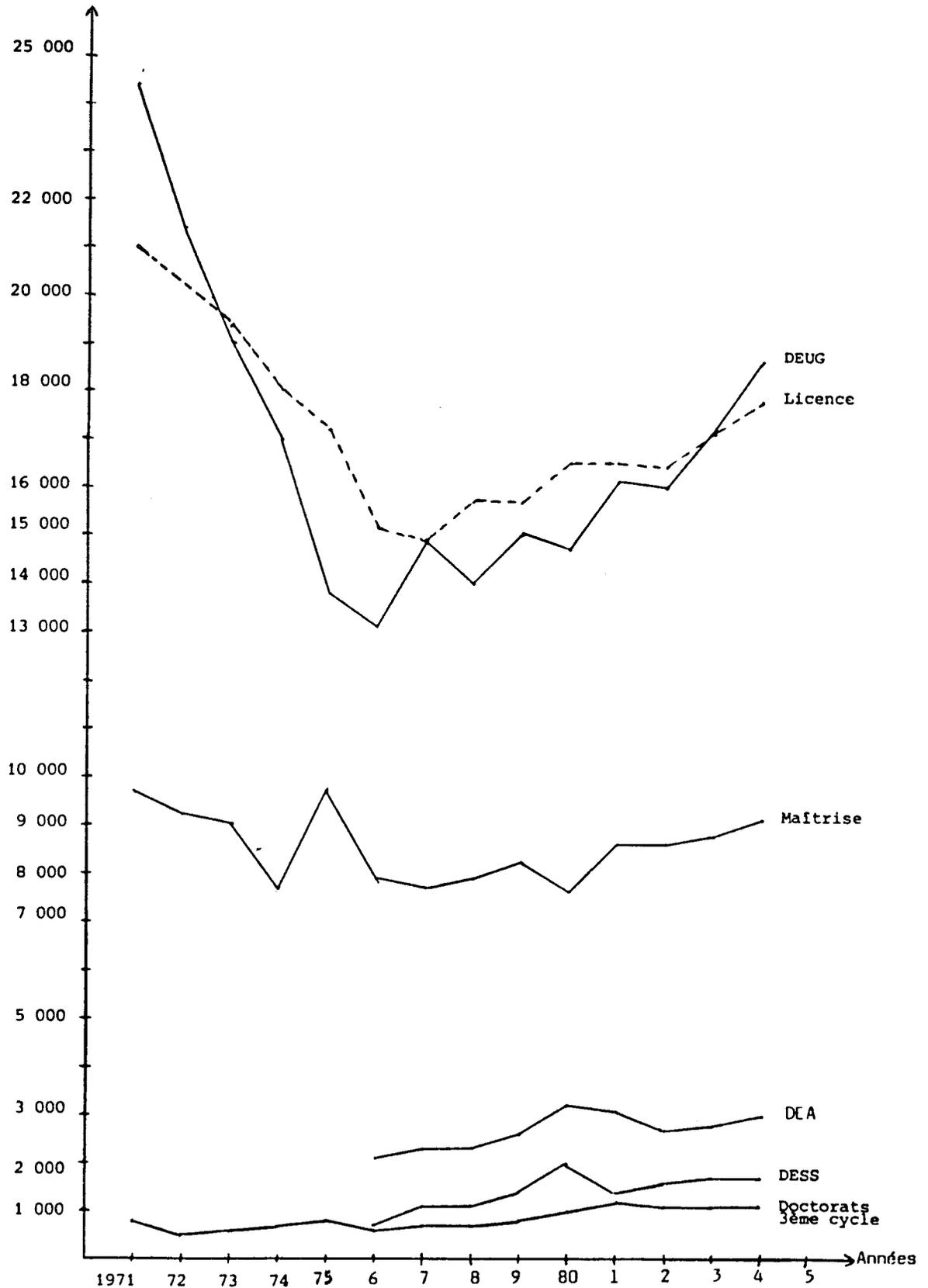
(*) Philosophie, histoire, arts, sociologie, psychologie.

Tableau 3
Les diplômes délivrés en lettres-sciences humaines (second et troisième cycles)
Evolution 1971 - 1984

	Licence			Maîtrise (+ MST)			DEA			DESS			Doctorat 3ème cycle		
	Franç.	Etrang.	Total	Franç.	Etrang.	Total	Franç.	Etrang.	Total	Franç.	Etrang.	Total	Franç.	Etrang.	Total
1971	21 000 (1)	1 641 (1)	22 641 (1)	9 070 (1)	1 121 (1)	10 191 (1)	--	--	--	--	--	--	822 (1)	233	1 055 (1)
1975	19 716	1 766	21 482	9 699	1 171	10 870	--	--	--	--	--	--	829	428	1 257
1976	16 921 (1)	1 843 (1)	18 764	9 395 (1)	1 486 (1)	10 881	2 296 (1)	854 (1)	3 150	746	59	805	595	376	971
1982	16 466	2 725	19 181	8 605	1 752	10 357	2 772	2 286	5 058	1 590	229	1 819 (2)	1 049	760	1 809
1983	17 076	2 340	19 416	8 758	1 666	10 424	2 819	2 190	5 009	1 764	325	2 089 (2)	1 078	834	1 912
1984	17 809	2 128	19 937	9 144	1 776	10 920	3 013	2 402	5 415	1 707	332	2 039 (2)	1 042	906	1 948
Taux de croissance annuel moyen 71-84 (3)	- 1,3 %	+ 2 %	- 1 %	+ 0,06 %	+ 3,6 %	+ 0,5 %	+ 3,5 %	+ 13,8 %	+ 7,3 %	+ 10,9 %	+ 24 %	+ 12,3 %	+ 1,8 %	+ 11 %	+ 4,8 %

Source : SPRESE - Statistiques des diplômes délivrés - Edition annuelle.
(1) Estimation pour les universités manquantes ou non détaillées par nationalité.
(2) Dont les trois quarts en moyenne sont des DESS de psychologie.
(3) Taux d'accroissement 1976 - 1984 pour les DEA et DESS.

Graphique 1
Les diplômes délivrés en lettres-sciences humaines
(étudiants français)



Source : SPRESE - Statistiques des diplômes délivrés. Edition annuelle.

Mais le fait nouveau en matière de diplômes délivrés dans les lettres et sciences humaines concerne le développement des DEA et DESS (2), les premiers diplômés étant sortis en 1976.

L'extension de ces diplômes aux lettres-sciences humaines a profondément modifié la structure du flux de diplômés dans ces formations. Si les doctorats de troisième cycle ont également augmenté rapidement, se stabilisant à un niveau légèrement inférieur à 2 000 par an (3), le flux annuel de diplômés de fin de première année de troisième cycle - avec 7 000 diplômés (DEA + DESS) - représente aujourd'hui plus de la moitié du nombre de maîtrises délivrées annuellement. C'est dire que contrairement à la période précédente où la majorité des étudiants français littéraires s'arrêtaient à la licence et préparaient ensuite des concours de l'enseignement, une proportion de plus en plus importante des étudiants qui poursuivent des études en maîtrise entrent également en troisième cycle. C'est dire également que le niveau de formation atteint à l'issue des études de lettres-sciences humaines est, en moyenne, de plus en plus élevé. La croissance très rapide observée pour les étudiants étrangers provient en revanche d'une augmentation particulièrement forte des entrées directes en troisième cycle.

L'évolution du rendement interne du premier cycle fait apparaître une modification de son fonctionnement

Si sur la période 1971-1976 presque 40% des étudiants entrant en premier cycle obtenaient le DEUG et poursuivaient en second cycle, ceux-ci n'étaient plus que moins d'un tiers en moyenne sur la période 1976-1981.

Inversement, les réorientations vers d'autres études mais surtout les sorties de l'enseignement supérieur ont vu leur part s'accroître entre ces deux périodes.

Cette évolution est le résultat de deux mouvements de sens opposé : d'une part, le flux annuel de diplômés de fin de premier cycle délivrés a connu une forte décroissance jusqu'en 1975 comme on l'a vu ci-dessus (4), suivie d'une "période d'étiage" autour de 14 000 diplômés par an jusqu'à une remontée qui s'amorce en 1981 ; d'autre part, et de manière inverse, le flux moyen de premières inscriptions a connu entre les deux périodes évoquées ci-dessus une hausse passant de 55 000 à 58 000 en moyenne par an.

Le rendement calculé à partir de ces deux flux a ainsi connu une forte baisse sur la période jusqu'au milieu des années 70 avant de connaître une certaine remontée dès la fin des années 70 en raison de la reprise de la croissance des diplômés délivrés (5).

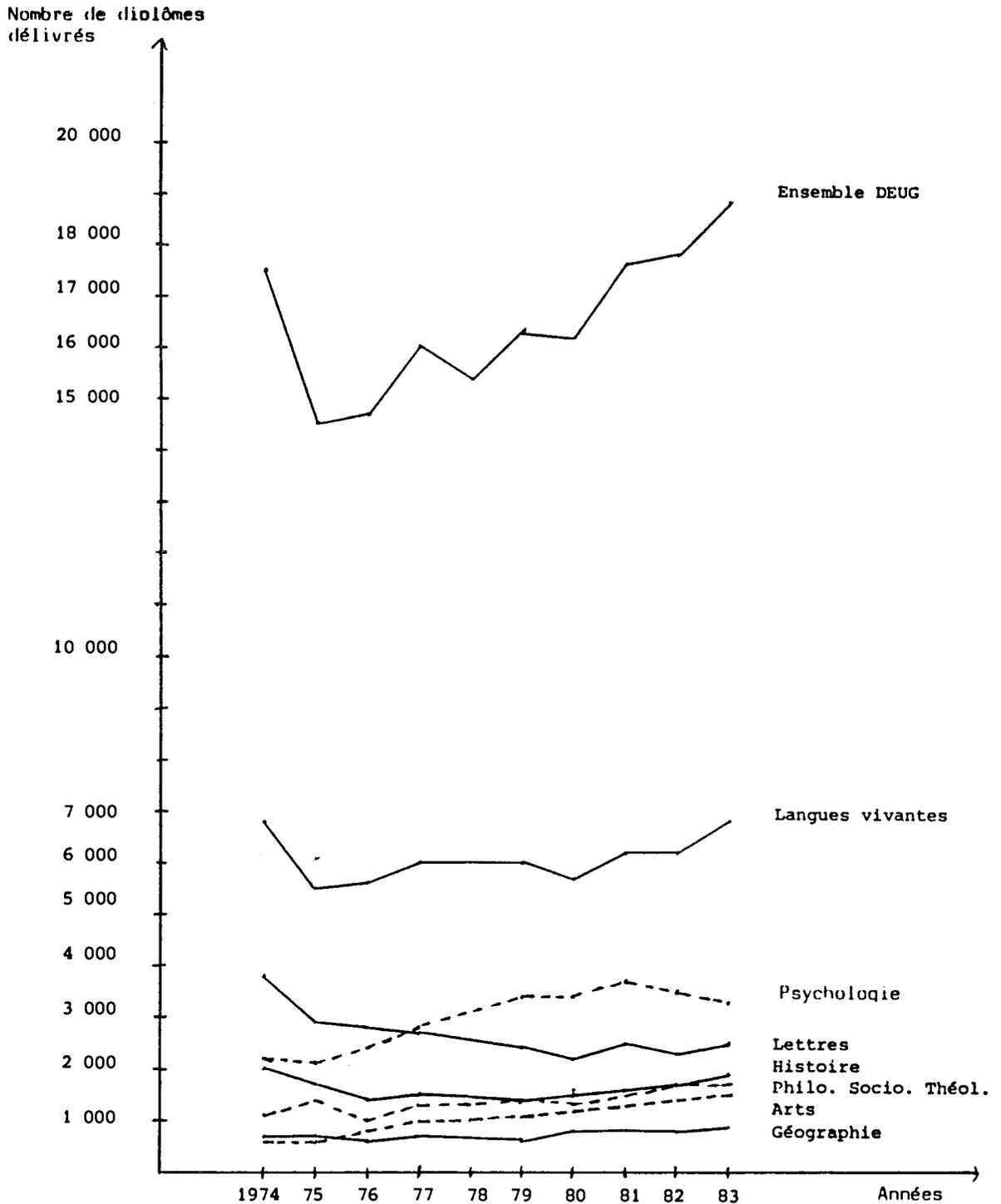
(2) Avec des taux de croissance moyens entre 1976 et 1984 respectivement de + 7,3 % et + 12,3 % par an.

(3) Encore que cette croissance a concerné essentiellement les étudiants étrangers, la croissance des diplômés français ayant été beaucoup plus modeste.

(4) Même avec des réserves (statistiques souvent incomplètes), cette tendance demeure même si elle est surévaluée. Encore que nous avons estimé les universités manquantes et redressé les effectifs de diplômés délivrés des statistiques officielles.

(5) Voir à ce sujet A. Charlot : "A propos du rendement académique des premiers cycles universitaires", art. cité.

Graphique 2
Les DEUG délivrés en lettres-sciences humaines
(ensemble des étudiants)



N.B. : Arts = Arts plastiques, musique, histoire de l'art.
L'année 1978 dont le détail n'est pas oublié a été estimée.

Tableau 4
Le rendement interne (*) des premiers cycles
de lettres-sciences humaines (1977-1984)

Etudiants français

Année universitaire	Nombre de DEUG délivrés	Premières inscriptions en 1ère année (**)	Taux de rendement en %
1976-77	14 841	50 217	
1977-78	14 000	49 660	28
1978-79	14 931	51 051	30
1979-80	14 775	50 206	29
1980-81	16 136	51 417	32
1981-82	16 035	50 712	31
1982-83	17 093	53 439	34
1983-84	18 645		35

Source : SPRESE - Statistiques des étudiants inscrits et des diplômes délivrés. Edition annuelle.

(*) Ratio du nombre de DEUG délivrés l'année n et du nombre de premières inscriptions en première année l'année n-1.

(**) Estimation à partir des effectifs par nationalité incomplets.

Tableau 5
Estimation du flux annuel moyen d'étudiants français
traversant le premier cycle
(Etudiants sortant en 1976 et sortant en 1981)

En pourcentage

	Poursuite d'études en second cycle après le DEUG	Poursuite d'études hors des universités	Sortie vers la vie active (*)	TOTAL (flux estimé entrant en premier cycle)
Flux 1976	38	19	43	100 (44 800)
Flux 1981	31	21	48	100 (49 600)

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977 et 1983.

(*) Y compris élèves-fonctionnaires : ceux-ci avaient été comptés en poursuites d'études dans les publications antérieures ce qui peut expliquer quelques décalages pour le flux 1976.

N.B. : Le calcul étant fait à partir d'un flux d'étudiants sortants, les chiffres indiqués représentent en réalité la moyenne des situations des étudiants entrés pendant les quatre ou cinq années précédant la date de sortie : le flux 1976 représente la situation moyenne 1971-1976, le flux 1981 la situation moyenne 1977-1981.

La fin des années 70 et le début des années 80 font ainsi apparaître un rendement moyen très inférieur à celui du début des années 70 ; le rôle du premier cycle s'est modifié : d'une part la fonction de réorientation vers d'autres études supérieures s'est accrue, mais, d'autre part, le flux d'abandons de l'enseignement supérieur est également en hausse.

A l'issue des premiers cycles de lettres-sciences humaines, les réorientations se sont faites essentiellement en direction des formations supérieures technologiques courtes : IUT, écoles paramédicales et des services médico-sociaux, écoles littéraires (documentalistes, bibliothécaires, traducteurs, etc.) ou encore vers des formations artistiques et des écoles commerciales.

Tableau 6
 Les études poursuivies hors des universités
 à la sortie du premier cycle
 (sortants 1981)

Ecoles formations	Répartition en pourcentage
IUT	22
Ecole de santé (infirmière)	13
Autre école para-médicale ou médico-sociale	16
Ecole artistique	8
Ecole commerciale	5
Ecoles littéraires (journaliste, documentaliste, bibliothécaire, traducteur...)	9
Préparation à un concours	2
Autres études	26
Total poursuite d'études à temps plein	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Ainsi moins d'un tiers des étudiants entrant en première année de premier cycle de lettres-sciences humaines accède au second cycle tandis que presque un étudiant sur deux abandonne toute étude dans l'enseignement supérieur (6) l'année suivante.

(6) On verra plus loin qu'une partie de ces abandons sont seulement temporaires et qu'il y a beaucoup de reprise d'études après une année d'interruption.

CHAPITRE 2

UNE TYPOLOGIE DES POPULATIONS UNIVERSITAIRES

A partir de la connaissance des flux d'étudiants sortant des premier et second cycles, on a pu reconstituer l'ensemble des flux d'étudiants qui traversent les études universitaires de lettres-sciences humaines (graphique 3).

L'objectif des enquêtes de l'Observatoire étant l'étude de l'entrée dans la vie active, on ne traitera dans la suite de ce dossier que des flux de "sortants" n'ayant poursuivi aucune autre étude l'année suivante (flèches orientées vers la droite du graphique 3).

On donnera cependant quelques indications sur les étudiants ayant poursuivi des études en DEA ou DESS bien que la période d'observation soit trop courte dans ce cas pour évaluer correctement leur insertion professionnelle, beaucoup étant encore en préparation d'une thèse lors de l'enquête.

Les "sortants" et les "faux sortants"

Il convient au préalable de définir le champ des "sortants" de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire les étudiants qui, à l'issue de l'année 1980-1981, ne poursuivent aucune étude dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivante, c'est-à-dire 1981-1982.

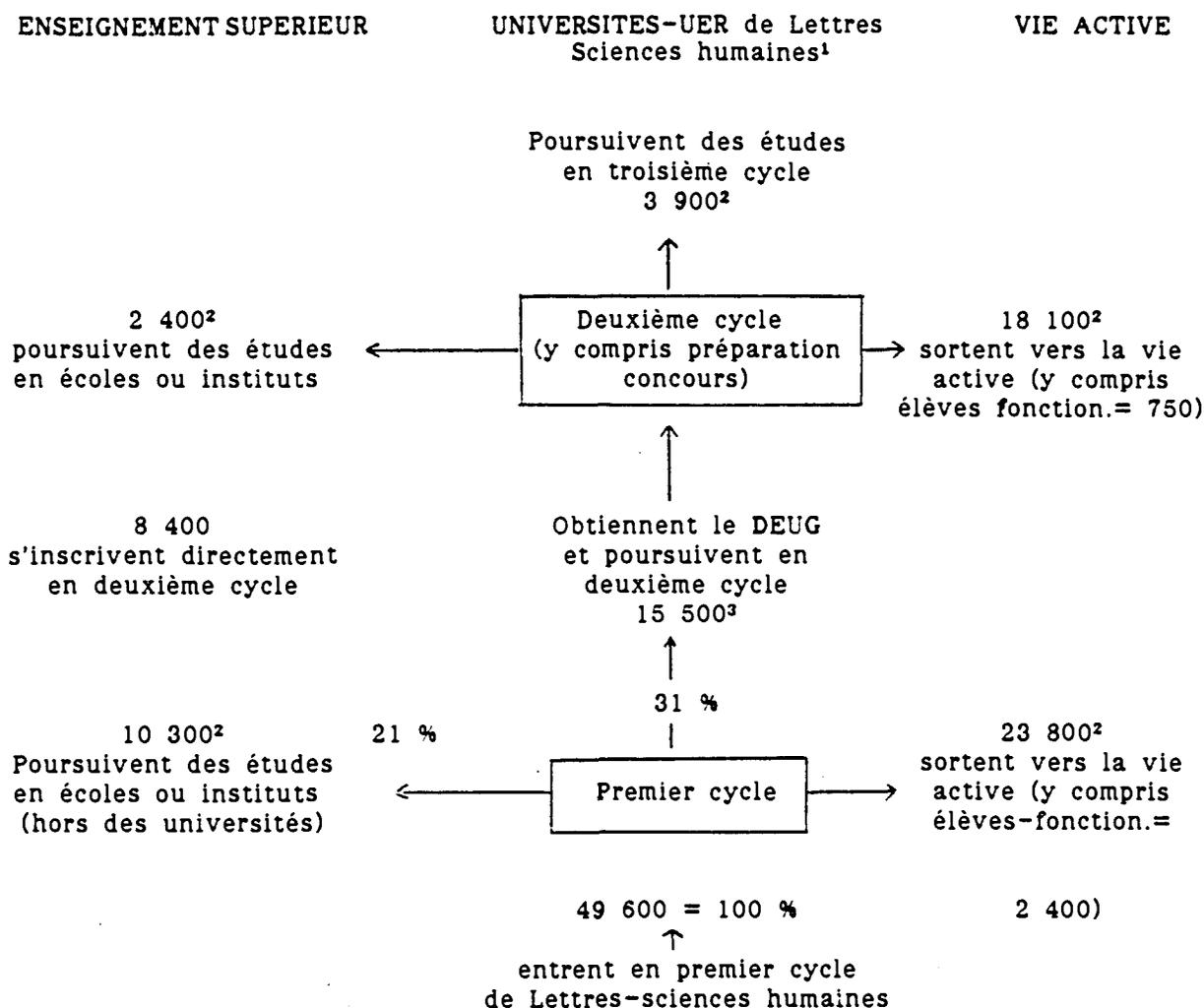
Or un certain nombre des étudiants qui abandonnent les études universitaires poursuivent cependant des études dans une école ou un institut de formation l'année suivante. C'est plus fréquemment le cas à l'issue du premier cycle qu'après le second cycle, ces "faux" sortants représentant presque un tiers des sortants de DEUG (9 500 étudiants). On a vu ci-dessus que ces réorientations se faisaient surtout vers les enseignements technologiques supérieurs courts.

Une double série de critères conduit ensuite à distinguer plusieurs sous-populations étudiantes qui traversent l'enseignement universitaire de manière très différente tant du point de vue de la durée d'inscription que des trajectoires empruntées au sein de l'enseignement supérieur.

a) Une première distinction porte sur le niveau de sortie de l'enseignement supérieur. Deux populations d'importance inégale représentent l'essentiel du flux d'étudiants sortis des spécialités de lettres et sciences humaines en 1981 (7) :

(7) Ces chiffres sont ceux de l'enquête EVA de 1983 sur les sortants de 1981. Ils sont donc inférieurs à ceux du graphique 3 où une correction a été faite pour tenir compte du taux de couverture de l'enquête.

Graphique 3
Estimation d'un flux d'étudiants français traversant les études
de lettres-sciences humaines au début des années 80



(1) Les réorientations entre disciplines universitaires ne sont pas saisies par les méthodes de l'Observatoire qui ne prend en compte que les "sortants" de l'enseignement supérieur. Elles ne sont donc pas isolées sur ce graphique.

(2) Source : CEREQ - Observatoire EVA. Chiffres corrigés par rapport à l'Observatoire EVA pour tenir compte du taux de couverture de l'enquête de 1983. Ces chiffres sont donc supérieurs à ceux des graphiques suivants.

(3) Moyenne des DEUG délivrés annuellement à des étudiants français sur la période 1979-1981. Source : SPRESE.

- il s'agit d'abord des sortants du premier cycle qui représentent la plus grande partie de ce flux (21 600 étudiants) et dont la plupart (15 200) n'ont obtenu aucun diplôme supérieur au baccalauréat depuis leur entrée en premier cycle ;

- ensuite des sortants du second cycle, titulaires au moins d'un diplôme de premier cycle (DEUG ou équivalence) ; ils représentent 17 700 étudiants, dont une petite partie (3 100) poursuit des études vers le troisième cycle en 1981-1982.

b) La seconde distinction porte sur la manière dont les études universitaires ont été suivies :

- comme une formation initiale : directement ou peu de temps après avoir achevé les études secondaires et sans avoir véritablement commencé une activité professionnelle. Cette population en formation initiale représente l'essentiel de la population étudiante avec environ 70% des sortants des premier et second cycles ;

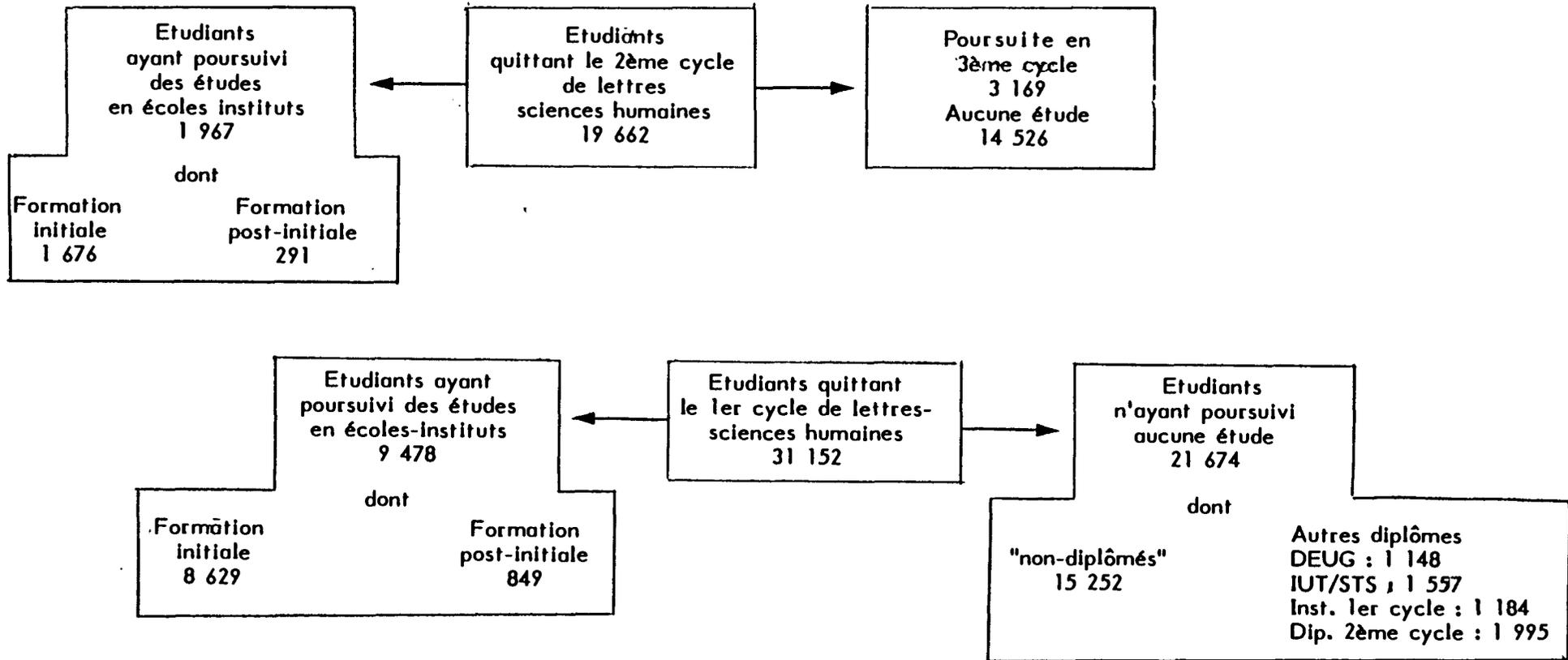
- comme une formation "post-initiale" : après être déjà engagé dans la vie active. Cette population en formation post-initiale revient à l'université après une interruption ou bien y accède pour la première fois après une expérience professionnelle. Dans ce cas, le passage par l'enseignement supérieur doit être interprété en le replaçant dans un itinéraire professionnel. Les étudiants en formation post-initiale sont d'ailleurs très nettement plus âgés que la population précédente. Mais ce retour à l'université n'est souvent sanctionné par aucun diplôme supplémentaire ;

- enfin, comme une formation complémentaire à une autre formation suivie auparavant dans l'enseignement supérieur (8). 4 % des sortants de second cycle sont titulaires d'un diplôme extra-universitaire (diplômes d'école de commerce, d'ingénieur...) ou d'un diplôme universitaire obtenu dans une autre discipline que les lettres et les sciences humaines (sciences...) ; 2 % des sortants du premier cycle sont titulaires d'un diplôme de second ou troisième cycle, la reprise d'une inscription en DEUG pouvant être considérée dans ce cas comme la recherche d'une formation complémentaire (9).

(8) Ceux qui ont obtenu un diplôme dans d'autres études et qui ont poursuivi celles-ci après leur passage à l'université sont comptés en poursuite d'études et donc exclus du champ de l'enquête. Il s'agit de diplômés de deuxième ou troisième cycle.

(9) Ce cas est encore plus fréquent pour les sortants de premier cycle en formation post-initiale, 32 % de ceux-ci étant titulaires d'un diplôme de second ou troisième cycle, la reprise d'une formation de premier cycle s'étant faite plus tardivement.

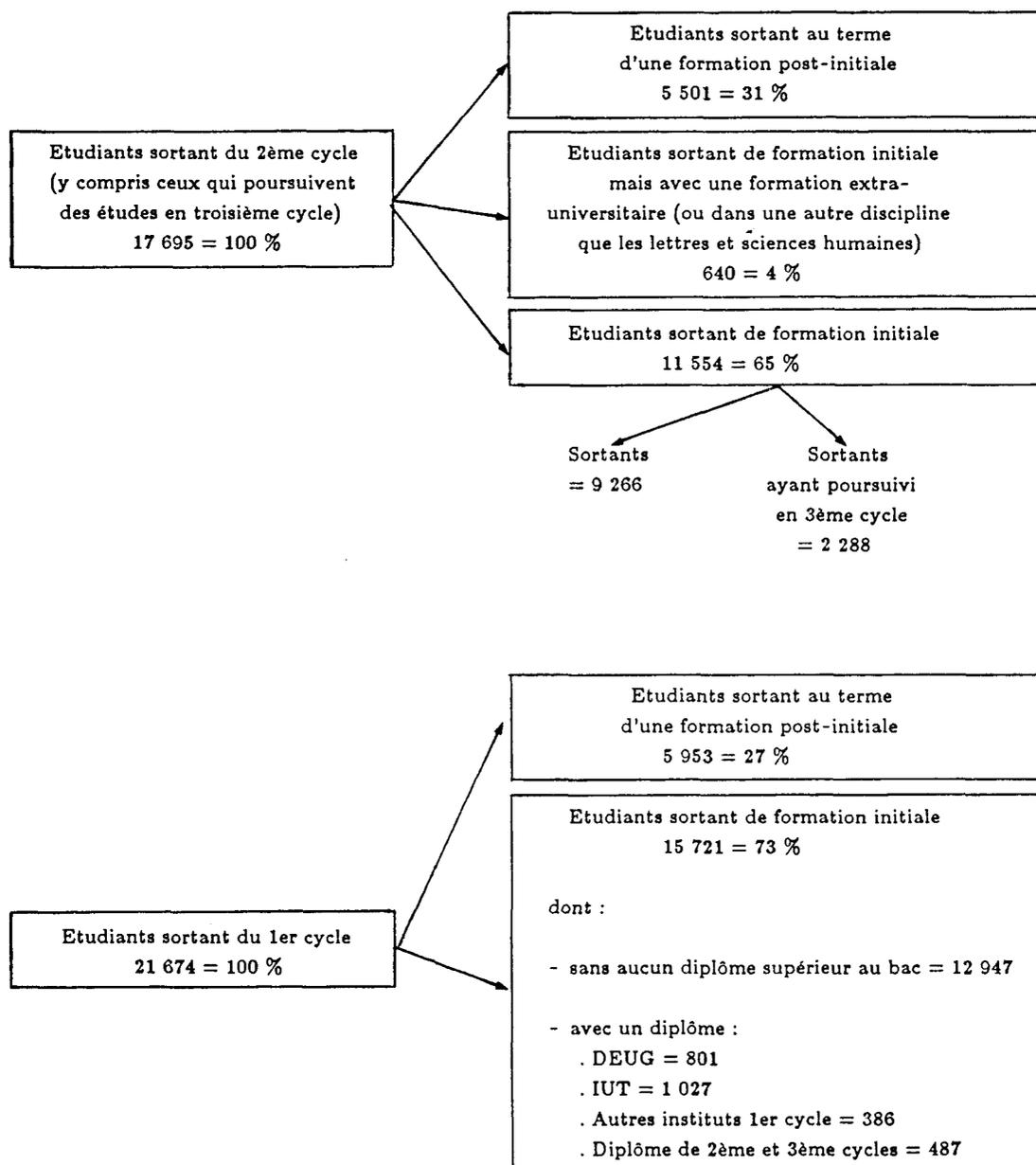
Graphique 4
Les flux d'étudiants quittant (1) les premier et second cycles universitaires en 1981



Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

(1) C'est-à-dire les étudiants inscrits en premier ou deuxième cycle en 1980 - 1981 et non réinscrits en premier ou deuxième cycle en 1981 - 1982.

Graphique 5
Les sous-populations étudiantes qui sortent des premier
et second cycles (1)



Source : CEREP - Observatoire EVA 1983.

(1) Il s'agit des étudiants "sortant" des universités, qui n'ont poursuivi aucune étude dans l'enseignement supérieur l'année suivante (sauf en troisième cycle).

DEUXIEME PARTIE

LES DEBUTS DE LA VIE ACTIVE A LA SORTIE DU SECOND CYCLE

On ne traitera dans cette partie que des étudiants sortis au terme d'une formation **initiale** d'un **deuxième cycle** de lettres, langues, histoire, géographie, arts, philosophie, sociologie et psychologie.

CHAPITRE 1

QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SORTANT DU SECOND CYCLE

La "production" des diplômés peut être évaluée par le tableau 7 page suivante :

- la partie supérieure concerne les étudiants sortant du second cycle en 1981 et qui n'ont poursuivi aucune autre étude dans l'enseignement supérieur l'année suivante. Ils sont classés par niveau de diplôme le plus élevé (1) obtenu l'année de la sortie (1981) ou auparavant dans des spécialités littéraires ou de sciences humaines ;

- la partie inférieure concerne les étudiants sortis du second cycle en 1981 mais qui ont poursuivi des études en troisième cycle l'année suivante (1981-1982), et dont une partie a obtenu un DEA ou DESS à l'issue de cette première année de troisième cycle.

La maîtrise constitue le principal niveau de sortie, mais presque à équivalence avec la licence.

La répartition parmi les sortants du second cycle est la suivante :

- 45% ont obtenu une maîtrise dont plus de la moitié sont sortis directement vers la vie active, l'autre partie ayant poursuivi au moins un an en troisième cycle en vue d'un DEA ou DESS.

Plus précisément si l'on se place à l'issue de cette année universitaire supplémentaire (1981-1982) :

- 30 % sont titulaires d'une maîtrise (2), 5 % n'ayant obtenu ni un DEA, ni un DESS à l'issue de leur première année d'études en troisième cycle ;

- 14 % ont obtenu un DEA (7 %) ou un DESS (7 %) en 1982 à l'issue d'une poursuite d'études en troisième cycle après l'obtention de la maîtrise ;

- enfin 1 %, bien que déjà titulaires d'un diplôme de troisième cycle, suivaient en 1980-1981 une formation de niveau second cycle (type préparation à

(1) Il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu dans les spécialités lettres-sciences humaines. Lorsque plusieurs diplômes ont été déclarés, la priorité a été donnée, à niveau équivalent, aux diplômes d'institut ou d'école. Si le diplôme le plus élevé est un diplôme obtenu dans une autre spécialité que les lettres-sciences humaines il a été exclu (cf. partie précédente), mais tous les DUT et BTS ont été conservés dans le champ.

(2) Les MST (maîtrises de sciences et techniques) sont pratiquement inexistantes (quelques dizaines de diplômés seulement).

Tableau 7
Diplôme le plus élevé obtenu à l'issue d'une formation initiale de second cycle
(y compris poursuite d'études en troisième cycle)
- ensemble des sortants de l'enseignement supérieur -

En pourcentage

	LETTRES	LANGUES	ARTS. MUSIQ. ARCHEOL.	HISTOIRE	GEOGRAP- HIE	PHILO	SOCIO	PSYCHO	INFORM/ DOC.	ENSEMBLE
HOMME										
DIPLÔME DETAIL.										
AUCUN DIP SUP.	5	4	5	3				5		3
DEUG	9	20	6	7	4	3	8	6		9
DUT/BTS	1	1			1		2	1		1
INSTIT/ECD 1ER CY.	1			1				1		
LICENCE	24	33	51	32	41	24	9	18	76	31
MAITRISE	36	30	17	27	24	24	15	14	21	25
INST/EC 2IEM CY.	1	1		6		9	7		3	2
INST/EC 3IEM CY.		2		2		5		2		1
DIPLOMES 3EM CY.	2			1		2				1
S/TOTAL AUCUNE P E	78	92	79	81	73	67	53	47	100	76
MAITRISE	6	2	4	6	7	6	25	10		7
INST/EC 2/3EM.CY		1	2	1		1	2	1		1
DEA/DES	11	4	15	11	16	18	16	18		12
DESS	5			1	4	8	4	24		5
DOCTORAT				1						
S/TOTAL P E 3 CY.	22	8	21	19	27	33	47	53		24
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	545	616	272	464	338	185	159	349	68	2996
FEMME										
DIPLÔME DETAIL.										
AUCUN DIP SUP.	3	2	5	3			11	1	13	3
DEUG	11	15	16	8	4	12	4	10		12
DUT/BTS	1	2					1	1	10	1
INSTIT/ECD 1ER CY.		1	1				2	3	4	1
LICENCE	36	45	46	38	36	34	18	19	26	37
MAITRISE	34	26	20	30	26	16	21	10	21	25
INST/EC 2IEM CY.	2	1	1	5	1				5	1
INST/EC 3IEM CY.		1		1						1
DIPLOMES 3EM CY.			1		2		2	1		1
S/TOTAL AUCUNE P E	86	94	90	85	69	62	59	45	79	82
MAITRISE	4	2	2	2	8	22	13	14	8	5
INST/EC 2/3EM.CY			1							
DEA/DES	6	3	7	12	19	16	18	4	4	6
DESS	3	1		1	4		10	36	9	7
S/TOTAL P E 3 CY.	14	6	10	15	31	38	41	55	21	18
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	1994	3433	589	519	334	74	256	1267	92	8558
ENSEMBLE										
DIPLÔME DETAIL.										
AUCUN DIP SUP.	3	3	5	3			7	2	8	3
DEUG	10	16	13	8	4	6	5	9		11
DUT/BTS	1	2			1		1	1	6	1
INSTIT/ECD 1ER CY.		1	1				1	3	3	
LICENCE	33	44	48	35	38	27	14	19	48	36
MAITRISE	35	26	19	29	25	22	19	11	21	25
INST/EC 2IEM CY.	2	1	1	6		7			4	1
INST/EC 3IEM CY.				2		3				1
DIPLOMES 3EM CY.	1		1		2		6	1		1
S/TOTAL AUCUNE P E	85	94	86	83	71	66	57	45	88	80
MAITRISE	5	2	3	4	7	11	18	13	4	5
INST/EC 2/3EM.CY			1							
DEA/DES	7	3	10	11	17	18	17	7	3	7
DESS	3	1		1	4		8	34	5	7
S/TOTAL P E 3 CY.	15	6	14	17	29	34	43	55	21	20
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	2539	4049	861	983	672	259	415	1616	160	11554

N.B. : Pour les sigles utilisés et les abréviations figurant sur les tableaux statistiques, voir leur signification en annexe.

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

un concours par exemple) et étaient donc déjà titulaires d'un autre diplôme de fin de second cycle.

On observera que cette proportion est plus faible pour les femmes que pour les hommes : 43 % des premières contre 50 % des seconds sont titulaires au moins de la maîtrise, l'obtention de celle-ci étant plus fréquemment suivie d'un diplôme de troisième cycle pour les hommes que pour les femmes (17 % contre 13 %).

Ces diplômés sont par ailleurs titulaires d'un certain nombre d'autres diplômes et surtout de concours de l'enseignement ou administratif (cf. tableau 8) : presque un tiers des sortants directs avec la maîtrise ont réussi un concours de l'enseignement (CAPES et agrégation essentiellement) ; 9 % ont obtenu un concours administratif.

Pour ceux qui ont poursuivi en troisième cycle sans y obtenir rapidement un DEA ou DESS, 12 % ont obtenu un concours de l'enseignement (7 % sont agrégés) et 4 % un concours administratif.

Enfin les titulaires d'un DEA à l'issue de l'année 81-82, ont également obtenu dans 20 % des cas un concours de l'enseignement (13 % sont agrégés). En revanche, les titulaires d'un DESS montrent un profil très différent : aucun pratiquement n'a obtenu un concours (3), et il sont plus fréquemment originaires des enseignements supérieurs technologiques courts (IUT et surtout BTS : 5 %) que les DEA.

Au total, en dehors des concours, les titulaires d'un double diplôme sont très peu nombreux (8 %), la plupart d'ailleurs de ceux-ci étant liés à une scolarité antérieure au second cycle effectuée hors des études universitaires proprement dites (IUT, STS, instituts ou écoles de niveau premier cycle...).

- 36 % sont sortis seulement avec la licence, mais plus du quart d'entre eux sont titulaires d'un concours de l'enseignement (18 %) ou administratif (8 %). Les hommes sortent moins fréquemment que les femmes à ce niveau (31 % contre 37 %) bien que l'obtention d'un concours concerne les uns et les autres dans des proportions voisines (29 % contre 25 %).

- 2 % quittent le second cycle avec un diplôme d'institut ou d'école de niveau second ou troisième cycle, plus d'un quart d'entre eux étant titulaires d'un concours surtout administratif.

- enfin 17 % abandonnent le second cycle sans y avoir obtenu un diplôme. La plupart parmi ceux-ci sont titulaires du DEUG (12 %) mais une petite partie est constituée d'anciens étudiants d'IUT, de STS ou d'autres instituts de niveau premier cycle qui ont tenté de poursuivre des études longues et qui abandonnent sans même avoir obtenu la licence (2 %).

Il reste enfin une dernière part de ces "non-diplômés" du second cycle qui n'ont déclaré aucun diplôme post-baccalauréat (omission, admission directe en second cycle ou en préparation de concours par équivalence professionnelle...).

Environ 20 % sont titulaires d'un concours de l'enseignement voire administratif.

(3) Ce qui ne surprend pas lorsque l'on se souvient que les DESS concernés sont essentiellement ceux de psychologie.

Tableau 8
 Doubles diplômes ou concours possédés par les sortants du second cycle
 (y compris poursuite d'études en troisième cycle)

Double diplôme ou concours		Aucun	Concours enseignement				Concours administratifs			DIP. Inst. écoles niv. 2-3 cycle	DUT	ST	DIP. Inst. écoles niv. 1 ^{er} cycle	Autres diplômes	TOTAL	
			CAPIES	AGPEC.	Conc. Institut.	Conc. enseig. 1 ^{er} cycle	Niv. Bac.	Niv. DELG	Niv. Lic.						% effectifs	effectifs
Hommes	Aucun diplôme > bac	74	13	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	100	99
	DEUG	74	-	-	3	11	7	3	-	-	-	-	-	-	100	273
	DUT-ST	-	-	-	-	16	-	-	-	-	16	60	-	-	100	20
	Inst. Ecoles 1 ^{er} cycle	-	6	6	6	6	6	-	43	-	-	-	57	-	100	14
	Licence	66	12	1	2	3	6	2	2	-	1	2	1	1	100	933
	Maîtrise	30	21	7	2	3	6	-	7	-	-	1	-	2	100	743
	Inst. Ecoles 2 ^{ème} cycle	-	-	8	-	-	-	-	16	78	-	-	-	-	100	72
	Inst. Ecoles 3 ^{ème} cycle	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-	100	43
	Diplômes de 3 ^{ème} cycle	72	-	9	-	-	16	2	-	-	-	-	-	-	100	43
	S/Total avec poursuite d'études	51	13	3	2	3	5	2	4	6	2	1	1	1	100	2263
	Avec poursuite en 3 ^{ème} cycle	74	3	8	2	1	2	-	1	3	-	4	1	1	100	731
TOTAL HOMMES	42	10	3	2	4	4	1	3	4	-	2	2	1	100	2994	
Femmes	Aucun diplôme > bac	79	7	-	1	6	1	-	-	-	-	-	-	5	100	214
	DEUG	73	-	-	11	7	6	1	-	-	-	-	-	2	100	1031
	DUT-ST	-	-	-	-	-	8	-	-	-	36	36	-	-	100	113
	Inst. Ecoles 1 ^{er} cycle	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	96	-	100	99
	Licence	43	6	1	6	3	6	1	1	-	2	2	2	3	100	3192
	Maîtrise	36	18	4	4	3	4	1	2	-	2	2	1	1	100	2142
	Inst. Ecoles 2 ^{ème} cycle	-	-	-	-	3	6	3	10	72	-	-	-	-	100	96
	Inst. Ecoles 3 ^{ème} cycle	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-	100	30
	Diplômes de 3 ^{ème} cycle	83	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	42
	S/Total avec poursuite d'études	61	1	2	6	3	3	1	1	2	2	2	3	2	100	7001
	Avec poursuite en 3 ^{ème} cycle	83	2	6	1	1	1	-	-	1	-	2	3	1	100	1530
TOTAL FEMMES	63	7	3	3	4	4	1	1	1	2	2	3	2	100	8038	
Hommes - Femmes	Aucun diplôme > bac	77	10	-	1	8	1	-	-	-	-	-	-	3	100	313
	DEUG	73	-	-	10	8	7	2	-	-	-	-	-	1	100	1324
	DUT-ST	-	-	-	-	3	7	-	-	-	49	42	-	-	100	138
	Inst. Ecoles 1 ^{er} cycle	-	-	-	-	-	4	-	3	-	-	-	91	-	100	113
	Licence	66	7	1	3	3	6	1	1	-	2	2	2	2	100	4123
	Maîtrise	33	19	6	4	3	3	1	3	-	1	1	1	2	100	2903
	Inst. Ecoles 2 ^{ème} cycle	-	-	4	-	3	-	3	16	74	-	-	-	-	100	168
	Inst. Ecoles 3 ^{ème} cycle	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-	100	93
	Diplômes de 3 ^{ème} cycle	78	-	13	-	-	8	1	-	-	-	-	-	-	100	88
	S/Total avec poursuite d'études	80	10	2	3	3	3	1	2	2	2	2	2	2	100	7864
	Avec poursuite d'études en 3 ^{ème} cycle	80	2	7	1	1	1	-	1	1	-	2	2	1	100	2280
TOTAL H - F	64	8	3	4	4	4	1	2	2	2	2	2	2	100	11334	

Au total si l'on ajoute aux diplômés de second cycle (licence-maîtrise) ou équivalent (diplôme d'instituts ou d'écoles de niveau second cycle) tous ceux qui, bien que non titulaires d'un tel diplôme, ont obtenu par ailleurs un concours de l'enseignement ou un concours administratif, c'est 88 % des sortants de second cycle qui ont soit mené à leur terme (4) leur formation universitaire soit obtenu un titre donnant accès à la fonction publique.

Tableau 9
Diplôme terminal ou concours de la fonction
publique à la sortie du second cycle

En pourcentage

Diplômes ou concours	Sortants du second cycle (y compris poursuite troisième cycle)
Licence	36
Maîtrise et équivalent	33
Diplôme de troisième cycle	15
Aucun diplôme terminal mais concours	4
Aucun diplôme terminal ni concours	12
TOTAL	100

Source : CEREG - Observatoire EVA 1983.

A la sortie du second cycle, les hommes poursuivent plus fréquemment des études en troisième cycle que les femmes (22 % contre 16 % des sortants). Mais les écarts sont surtout sensibles entre spécialités de formation : ainsi, en psychologie, près d'un étudiant sur deux qui quitte le second cycle, poursuit sa formation en troisième cycle. La sociologie, la philosophie, mais également la géographie présentent de même une forte poursuite d'études en troisième cycle. En fait les disciplines qui orientent peu vers l'enseignement - c'est le cas des sciences humaines, la géographie constituant une discipline "charnière" entre celles-ci et les lettres - ont des taux de poursuite d'études en troisième cycle élevés. C'est l'inverse pour les lettres, les langues (avec le taux le plus faible de l'ordre de 5 % seulement), l'histoire, mais aussi pour les disciplines artistiques. Bien qu'en régression, le modèle traditionnel des études littéraires - obtention de la licence suivie de la préparation aux concours de l'enseignement - demeure donc toujours prédominant dans les disciplines littéraires *stricto sensu* (lettres, langues, histoire), même si, comme on l'a vu, de plus en plus d'étudiants poursuivent des études en maîtrise puis en DEA ou DESS.

Dans plus de la moitié des cas (56 %), le diplôme le plus élevé a été obtenu au moins un an avant la dernière année d'inscription en second cycle. En particulier les titulaires d'une seule licence à la sortie des études universitaires ont pour les deux tiers d'entre eux repris au moins une inscription à l'université soit en vue de la maîtrise soit en préparation aux concours. Pour les sortants du second cycle avec le diplôme terminal, ces reprises d'inscription en vue des concours existent également mais elles sont beaucoup moins fréquentes : un peu plus d'un tiers seulement d'entre eux ont obtenu la maîtrise au moins un an auparavant, 63 % ayant obtenu leur diplôme terminal de second cycle en 1981 dont une grande partie poursuit des études en troisième cycle l'année suivante.

(4) Si l'on considère que la licence comme la maîtrise constitue bien un diplôme terminal du second cycle

Tableau 10
Poursuite d'études à la sortie du second cycle
(troisième cycle et autres études supérieures)

En pourcentage

	PE3C	AUTRES ETUDES	AUCUNE ETUDE	TOTAL	NON- REP	ENSEM- BLE
HOMME						
SPEC INSCRIPTION RGP						
LETTRES	20	8	72	100		590
LANGUES	7	11	82	100		694
ARTS, MUSIQ, ARCHEOL.	17	18	64	100		332
HISTOIRE	17	11	72	100		522
GEOGRAPHIE	26	6	69	100		358
PHILO	30	8	61	100		202
SOCIO	42	11	47	100		178
PSYCHO	51	5	44	100		368
INFORM/DOC.			100	100		68
ENSEMBLE	22	10	68	100		3312
FEMME						
SPEC INSCRIPTION RGP						
LETTRES	12	11	77	100		2237
LANGUES	5	14	81	100		3999
ARTS, MUSIQ, ARCHEOL.	9	15	76	100		693
HISTOIRE	12	16	71	100		619
GEOGRAPHIE	28	8	63	100		365
PHILO	25	33	41	100		111
SOCIO	37	10	53	100		284
PSYCHO	49	12	40	100		1435
INFORM/DOC.	19	6	74	100		98
ENSEMBLE	16	13	71	100		9841
ENSEMBLE						
SPEC INSCRIPTION RGP						
LETTRES	14	10	76	100		2827
LANGUES	5	14	81	100		4693
ARTS, MUSIQ, ARCHEOL.	12	16	72	100		1025
HISTOIRE	15	14	72	100		1141
GEOGRAPHIE	27	7	66	100		723
PHILO	28	17	54	100		313
SOCIO	39	10	51	100		462
PSYCHO	49	10	40	100		1803
INFORM/DOC.	11	4	85	100		166
ENSEMBLE	17	12	70	100		13153

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Dans les filières orientant vers l'enseignement, ces reprises d'inscriptions en vue des concours entraînent une plus grande ancienneté moyenne du diplôme universitaire.

A l'inverse, les autres filières (sociologie, psychologie) ont une ancienneté du diplôme plus faible, la maîtrise étant plus fréquente et donc suivie d'une sortie du second cycle avec dans la majorité des cas une poursuite d'études en troisième cycle. Les filières intermédiaires comme la géographie, la philosophie présentent à la fois une orientation vers l'enseignement et donc une certaine ancienneté du diplôme par rapport à l'année de sortie, et également une forte poursuite d'études en troisième cycle avec des DEA-DESS récemment acquis.

Tableau 11
Date du diplôme le plus élevé obtenu à l'issue du second cycle

En pourcentage

Date du diplôme le plus élevé	Ensemble des sortants du 2ème cycle			dont sortant du 2ème cycle avec un diplôme de :				
	H	F	Total	DEUG	Licence	Maîtrise	MST	Institut école 2° 3° cycle
1976 et avant	4	4	4	4	6	2	--	7
1977	6	6	6	10	7	4	--	14
1978	10	10	10	12	11	8	--	20
1979	13	15	15	25	16	10	--	18
1980	20	23	22	48	27	13	--	25
1981	29	29	29	--	33	63	100	12
1982	19*	13*	15*	--	--	--	--	3**
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) Diplôme de DEA ou DESS obtenu à l'issue de la poursuite d'études en troisième cycle en 1981-1982.

(**) Diplôme d'institut ou d'école obtenu postérieurement aux études universitaires de deuxième cycle.

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 12
Date du diplôme le plus élevé obtenu
en fonction de la spécialité des études universitaires
(diplômés de second ou troisième cycle uniquement)

En pourcentage

Spécialité inscript. Date du diplôme	Lettres	Langues	Arts archéol. musiq.	histoire	géograp.	philo.	sociol.	psycho.	inform. docum.	TOTAL diplômés
1976 et avant	6	4	3	4	3	6	3	1	--	4
1977	8	6	7	4	5	7	1	1	--	4
1978	13	11	8	11	13	9	3	1	8	9
1979	16	14	17	13	15	16	7	5	13	13
1980	22	22	28	23	18	20	15	10	9	20
1981	25	38	24	32	21	13	42	34	60	32
1982*	11	5	12	14	25	29	29	48	9	17
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(*) Diplôme de DEA ou DESS obtenu à l'issue de la poursuite d'études en troisième cycle en 1981-1982.

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

ENCART 2

LE PREMIER EMPLOI OCCUPE

Le "premier emploi" retenu est celui déclaré par l'individu comme emploi, salarié ou non, à temps plein ou mi-temps, en excluant les stages (liés au déroulement normal de certaines filières de formation : MST, etc.), les travaux occasionnels (vacances...) et les autres formes de "petits boulots". Par contre les emplois de maître d'internat ou surveillant d'externat (qui, contrairement à ce qui se passe dans d'autres filières universitaires, concernent peu d'étudiants scientifiques) sont considérés comme premier emploi : bien qu'il s'agisse indiscutablement d'emplois "alimentaires", ils constituent bien un accès au marché du travail car les étudiants s'y maintiennent en attendant de prendre ultérieurement, et sans passer par le chômage, un emploi correspondant à leur formation et à leurs projets. Par contre les allocations d'études, les bourses etc. n'ont pas été considérées comme situation d'emploi.

On a montré par ailleurs, à partir des premières enquêtes d'insertion (1), que certains emplois précaires (maîtres-auxiliaires) ou déclassés (employés) constituaient aussi une premier accès au marché du travail, et la date de début dans ces emplois peut être valablement retenue comme date d'entrée dans la vie active.

(1) J.L. Pigelet et F. Pottier : "Population universitaire et accès à l'emploi", art. cité.

CHAPITRE 2

L'ACCES AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLOMÉS A LA SORTIE DU DEUXIÈME CYCLE (5) (sans aucune poursuite d'études)

1. L'ACCES AU PREMIER EMPLOI

L'insertion des étudiants sur le marché du travail doit être analysée comme un processus étalé dans le temps. L'accès au premier emploi doit donc être replacé par rapport au cursus universitaire. Contrairement à ce qui se passe pour une cohorte de diplômés d'une école d'ingénieur par exemple qui est caractérisée par une rupture entre la formation et l'accès à l'emploi, les études universitaires sont souvent accompagnées d'une prise d'emploi bien antérieure à la sortie de formation et même au diplôme.

La prise d'une activité professionnelle régulière (6) parallèlement à la poursuite des études universitaires devient de plus en plus fréquente au fur et à mesure de l'avancement en âge des étudiants dans les deuxième et troisième cycles. Pour certains étudiants l'exercice d'une activité salariée devient même prépondérant, cette situation se traduisant par des réinscriptions formelles à l'Université sans réelle poursuite d'études.

La prise du premier emploi s'effectue en réalité sur une série de quatre à cinq années qui se répartissent de part et d'autre de la dernière année d'inscription à l'université (cf. graphiques 6 et 7). De ce point de vue la dernière année universitaire marque bien une rupture dans le rythme d'entrée en emploi, celui-ci s'accéléralant brusquement à partir de cette dernière année (cf. encart 2).

Plus de la moitié des étudiants sortants ont pris leur premier emploi avant de quitter l'université.

C'est là une proportion exceptionnellement importante et qui constitue l'une des caractéristiques principales des études littéraires.

On peut distinguer les "étudiants-salariés" qui ont une ancienneté professionnelle de plusieurs années tout en ayant poursuivi des études sanctionnées par un diplôme, et les "étudiants-insérés" (cf. encart 3) qui ont, pour l'essentiel, pris leur premier emploi au cours de la dernière année universitaire.

Ainsi, une grande partie des sortants de l'Université ont déjà une ancienneté d'entrée sur le marché du travail qui est loin d'être négligeable.

(5) On ne traitera dans ce chapitre que de la situation des diplômés du deuxième cycle, c'est-à-dire titulaires d'une licence ou d'une maîtrise.

(6) Par activité régulière, on entend un emploi rémunéré, exercé au moins à mi-temps pendant au moins quatre mois.

ENCART 3

**LA DIFFERENCIATION DE SOUS-POPULATIONS
DANS LE PROCESSUS D'ACCES A L'EMPLOI**

**Typologie des modes d'accès à l'emploi, construite en
combinant la date de prise du premier emploi
et le déroulement du cursus universitaire**

On a distingué trois sous-populations :

- les étudiants dits "scolaires" n'ont jamais exercé d'activité professionnelle régulière avant de cesser d'être inscrits à l'université. La majorité d'entre eux a obtenu un diplôme ou réussi un concours l'année même de la sortie de l'université. D'autres sont restés inscrits à l'université une ou deux années, rarement plus, sans obtenir de diplôme ou réussir un concours ; on peut raisonnablement penser que la majorité de ceux-ci sont sortis sur un échec à un diplôme (ou concours) de niveau supérieur à celui qu'ils possédaient déjà ;

- les étudiants dits "salariés" ont pris un emploi régulier au moins un an avant d'obtenir leur plus haut diplôme (ou concours) et au moins un an avant de quitter l'université. Leur expérience professionnelle avant leur abandon de l'université est en général ancienne et parallèle à une réelle poursuite d'études sanctionnées par un diplôme ou un concours ;

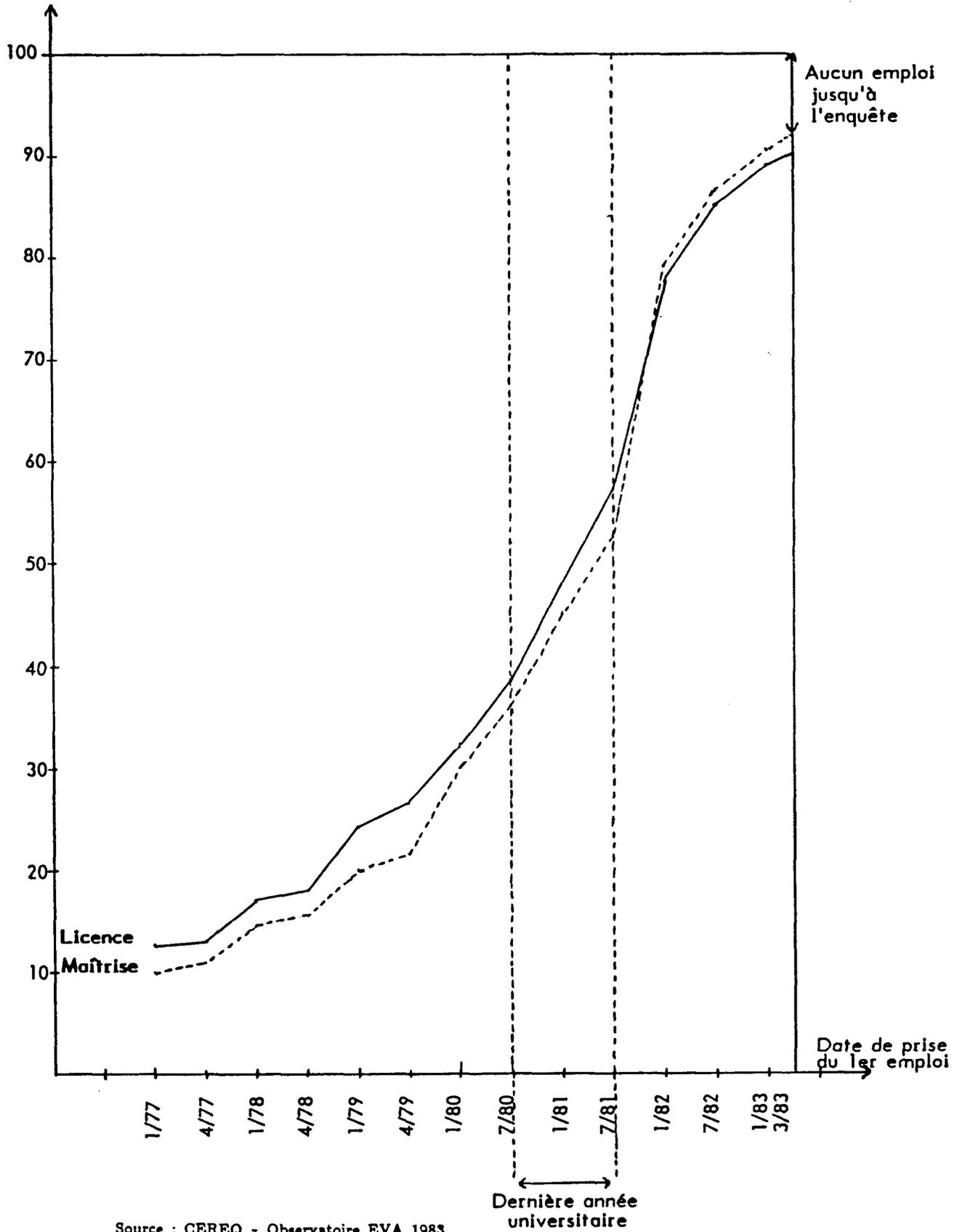
- une troisième sous-population, que l'on pourrait appeler celle des "étudiants insérés" est en situation intermédiaire :

. la plus grande partie de ces "étudiants insérés" a obtenu un diplôme ou réussi un concours, puis repris une ou plusieurs inscriptions au-delà, sans obtenir un titre supplémentaire ; ils ont pris leur premier emploi au cours de cette période de réinscription. La majorité a obtenu le diplôme un an avant la sortie et pris un emploi au cours de cette dernière année d'inscription : dans ce cas, l'abandon des études a été fréquemment concomitant à l'entrée en emploi (cause ou effet ?), la plupart des étudiants déclarant avoir quitté l'université avant la fin de l'année universitaire ;

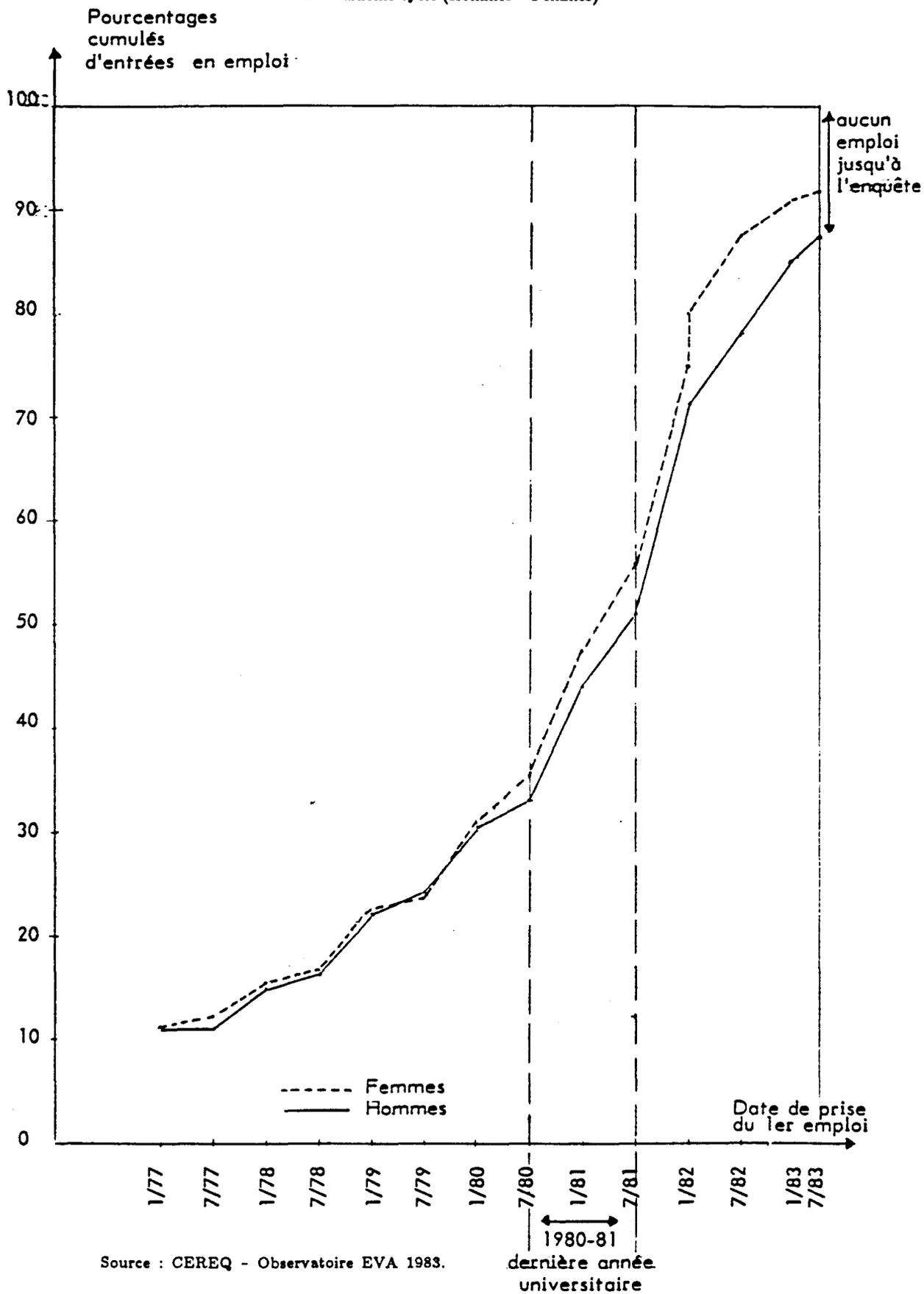
. l'autre partie des "étudiants insérés" - minoritaire - est formée de ceux qui ont réussi leur diplôme ou concours à la fin de la dernière année universitaire et qui ont accédé à un premier emploi au cours de cette dernière année : pour ceux-ci, on peut parler d'une anticipation d'entrée dans la vie active. Cette situation est fréquente pour les sortants de première année de troisième cycle.

Pourcentages
cumulés
d'entrées en emploi

Graphique 6
Date d'entrée en emploi des sortants diplômés
de deuxième cycle (licence-maîtrise)



Graphique 7
Date d'entrée en emploi des sortants diplômés
de deuxième cycle (Hommes - Femmes)



Cependant la majorité des prises d'emploi pendant les études ont eu lieu après l'obtention du diplôme et avant la sortie de l'université ("étudiants-insérés"). D'ailleurs, l'abandon des études est fréquemment lié à l'entrée en emploi : presque 40 % des "étudiants-insérés" déclarent ne pas avoir terminé l'année universitaire et les deux tiers ont pris leur premier emploi au cours de la dernière année universitaire 1980-1981, c'est-à-dire quelques mois avant la sortie. Parmi ceux-ci, moins de la moitié ont pris un emploi juste avant d'obtenir le diplôme (juin 81), l'anticipation d'entrée dans la vie active est donc limitée.

Sur la période 76-81 le processus d'insertion est demeuré d'une stabilité remarquable (cf. tableau 13) : seule évolution perceptible, la prise d'emploi en cours d'études semble entraîner plus rapidement l'arrêt de l'inscription et une diminution des réinscriptions de longue durée au-delà du diplôme (7). L'ancienneté professionnelle est ainsi en moyenne plus faible que parmi les sortants de 1976.

Tableau 13
Processus d'accès au premier emploi et ancienneté d'emploi
(ensemble des sortants avec une licence-maîtrise)

Sortants 1976 (*)

En pourcentage

	Etudiants "scolaires"	Etudiants "insérés"			Etudiants "scolaires"			Ensemble	
		ont pris un emploi avant 1975-76	ont pris un emploi pendant la dernière année univ.	TOTAL "INSÉRÉS"	ont pris un emploi après la sortie et avant mars 1978	n'ont jamais pris un emploi jusqu'en mars 78	TOTAL "SCOLAIRES"	%	Effectifs
Hommes	18	17	11	28	43	11	54	100	2 970
Femmes	23	16	13	29	40	8	48	100	6 883
Total	22	16	13	29	41	8	49	100	9 853

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1981.

(*) En utilisant l'enquête de cheminement 1976-1981, on a pu reconstituer la situation correspondant à cette même période d'observation (mars 1978) et contourner ainsi l'inconvénient de l'enquête d'insertion à neuf mois (mars 1977).

Sortants 1981

En pourcentage

	Etudiants "scolaires"	Etudiants "insérés"			Etudiants "scolaires"			Ensemble	
		ont pris un emploi avant 1980-81	ont pris un emploi en 81-81	TOTAL "INSÉRÉS"	ont pris un emploi après la sortie	n'ont jamais occupé un emploi	TOTAL "SCOLAIRES"	%	Effectifs
Hommes	23	10	17	27	36	14	50	100	1 696
Femmes	24	11	20	31	36	9	45	100	5 334
Total	24	11	19	30	36	10	46	100	7 030

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

(7) Ceci est à rapprocher de ce que l'on observait ci-dessus à propos de la plus grande poursuite d'études en maîtrise et en DEA-DESS après la licence plutôt que de l'orientation vers la seule préparation des concours qui entraînait fréquemment un écart important entre la date du diplôme et la sortie de l'université.

36 % ont accédé à un emploi après la sortie de l'université, 10 % n'ayant jamais occupé d'emploi jusqu'à la date de l'enquête (21 mois après la sortie). La part de ces étudiants scolaires est pratiquement stable sur la période 1976-83.

Mais ces différentes modalités d'accès au marché du travail ont des effets déterminants sur les situations observées à des dates identiques (neuf ou vingt-et-un mois après la sortie) pour chacune des sous-populations.

- Pour les étudiants qui ont pris un emploi en cours d'études, le taux de rechute en chômage est particulièrement faible : 5 % pour les étudiants "salaariés" et 6 % pour les étudiants "insérés", neuf mois après la sortie de l'université.

Ces entrées en emploi avant de quitter les études universitaires semblent donc avoir constitué un véritable accès au marché du travail, y compris pour les étudiants "salaariés" ayant accédé à l'emploi antérieurement au diplôme. En réalité, dès lors qu'un emploi a été occupé, et même s'il s'agit d'un emploi précaire (8) les retombées au chômage sont réduites, l'obtention du diplôme et l'arrêt des études s'accompagnant alors d'une forte mobilité professionnelle sans passage par une période de recherche d'un nouvel emploi.

- En revanche, du fait de leur entrée récente sur le marché du travail, beaucoup d'étudiants "scolaires" sont encore à la recherche d'un premier emploi : les taux de chômage sont de 17 % pour les hommes et 25 % pour les femmes en mars 1982.

Cette période d'observation (9 mois) apparaît cependant trop courte dans la mesure où pour certains étudiants le processus d'insertion est à peine entamé, en particulier lorsqu'il s'agit des hommes dont presque un tiers sont au service national l'année qui suit la sortie des études, 54 % seulement étant en emploi en mars 1982.

L'enquête de 1983 a précisément permis d'observer l'évolution des situations jusqu'en mars 1983 : le chômage diminue tandis que les prises d'emploi s'accroissent spécialement pour les étudiants "scolaires" dont le taux de chômage passe de 23 % à 16 % entre mars 1982 et mars 1983 (tableau 14).

2. L'EVOLUTION 1977-1982

Alors qu'au niveau national, le marché du travail et spécialement celui des débutants connaît en période récente une forte récession (9), l'entrée dans la vie active des étudiants diplômés ne s'est pas dégradée en termes de durée d'entrée en emploi et de taux de chômage ; ce qui ne préjuge pas de la qualité des emplois occupés.

Ainsi, on peut même observer que l'accès à l'emploi des diplômés de lettres-sciences humaines a évolué favorablement (tableau 15) : le taux de chômage neuf mois après la sortie est de 14 % en Mars 1982 contre 17 % en Mars 1977.

(8) Comme maîtres-auxiliaires.

(9) Voir CEREQ - INSEE - SPRESE : Bilan Formation Emploi 1983. Collection de l'INSEE D 110/1986.

Tableau 14
 Situation en Mars 1982 et Mars 1983 des sortants diplômés du
 deuxième cycle selon les sous-populations étudiantes

En pourcentage

	Situation en Mars 1982				Situation en Mars 1983			
	Etudiants "salarisés"	Etudiants "insérés"	Etudiants "scolaires"	Total	Etudiants "salarisés"	Etudiants "insérés"	Etudiants "scolaires"	Total
Emploi dont élèves fonction.	88 (6)	88 (6)	59 (4)	75 (5)	86 (6)	88 (6)	69 (5)	80 (5)
Chômage	5	6	20	12	5	6	14	9
Service national	2	2	9	5	1	(E)	2	1
Reprise d'études	--	--	--	--	4	4	9	6
Autres inactifs	5	4	12	8	4	2	6	4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage	5 %	6 %	23 %	14 %	6 %	6 %	16 %	11 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

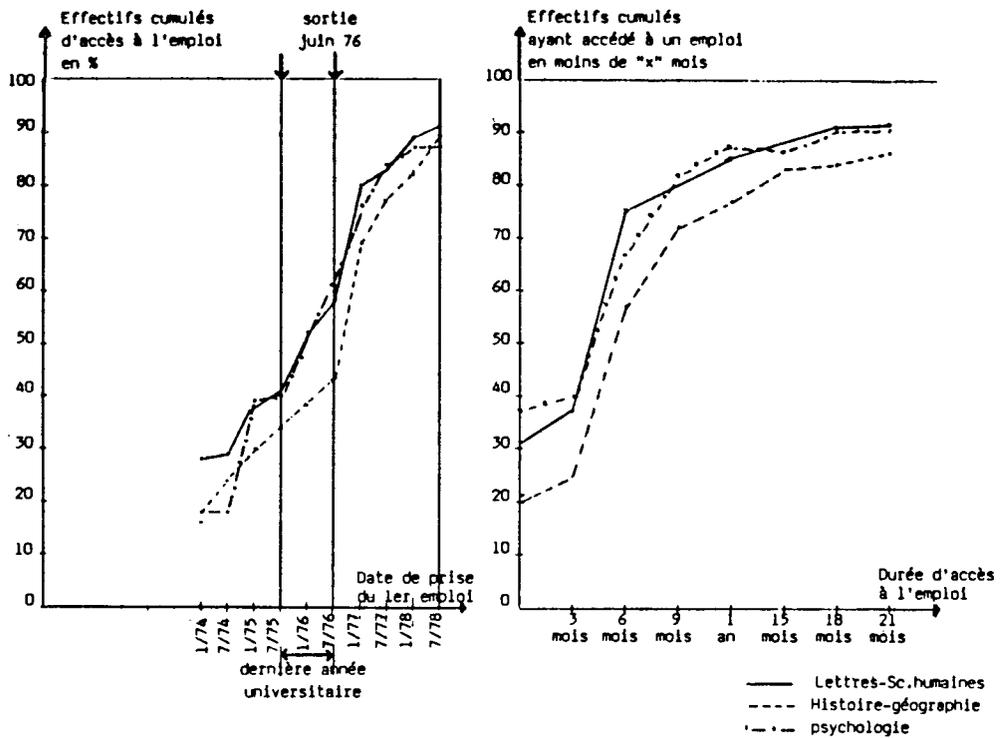
Tableau 15
 Situation des sortants diplômés du deuxième cycle
 (sans aucune poursuite d'études) neuf mois après la sortie
 (Comparaison 1977-1982)

En pourcentage

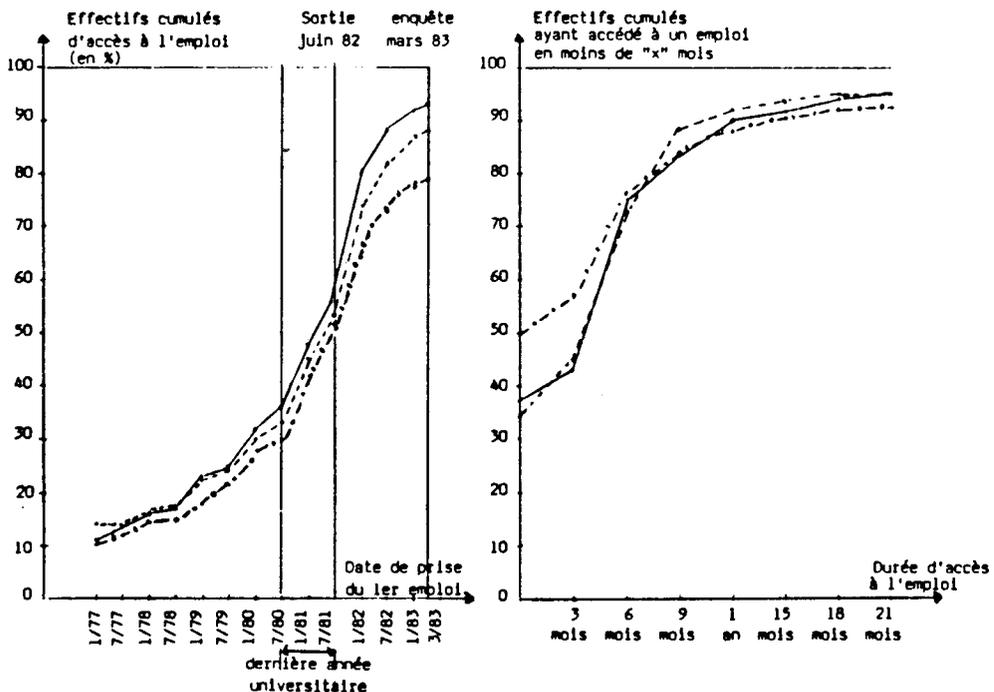
	Situation en Mars 1977 (sortants 1976)			Situation en Mars 1982 (Sortants 1981)		
	H	F	T	H	F	T
Emploi	53	81	73	67	78	75
Chômage	13	15	14	8	13	12
Service national	32	--	9	22	--	5
Inactivité	2	4	4	3	9	8
TOTAL	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage	20	16	17	11	14	14

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977 et 1983.

Graphique 8
Date d'entrée en emploi et durée d'accès à l'emploi
des sortants diplômés du deuxième cycle (licence-maîtrise)
Sortants de 1976



Sortants de 1981



ENCART 4

LA DUREE D'ACCES AU PREMIER EMPLOI

La durée d'accès au premier emploi est d'abord mesurée par l'intervalle de temps qui sépare la date du plus haut diplôme obtenu ou concours réussi, de la date de la prise du premier emploi. Pour les étudiants salariés dont le premier emploi a été pris avant la réussite du diplôme ou concours, la durée est donc nulle.

Parmi les étudiants ayant pris un emploi après la réussite du diplôme ou concours, certains sont restés inscrits à l'université une ou plusieurs années sans obtenir de certification supplémentaire, avant de "sortir" en juin 1981 (1).

On défalque alors de la durée d'accès à l'emploi, la ou les deux années d'études effectuées par l'étudiant avant qu'il prenne son premier emploi. On estime qu'au-delà de deux années passées à l'université sans obtenir de diplôme, il ne s'agit que de réinscriptions formelles sans réelle poursuite d'études.

Si le premier emploi a été pris après la date de fin du service national, elle-même postérieure à juin 1981, la durée d'accès à l'emploi est mesurée par l'écart entre la date du premier emploi et la date de retour du service national (2).

(1) Rappelons que l'on appelle "sortants" les étudiants inscrits dans un établissement universitaire en 1980 - 1981 et non réinscrits dans un établissement supérieur, quel qu'il soit, en 1981 - 1982, sauf en troisième cycle.

(2) La place du service national dans le cursus universitaire des étudiants a montré en effet que celui-ci était effectué fréquemment en cours d'études (avant le plus haut diplôme ou concours).

La durée d'accès à l'emploi

On ne rappellera que brièvement ici les difficultés d'interprétation des taux de chômage calculés sur des populations universitaires et sur une période trop courte par rapport à la sortie des études (3). L'étalement de l'entrée en emploi sur plusieurs années avant et après la sortie de l'université, l'orientation professionnelle de chaque filière de formation induisant des rythmes et des modalités propres d'accès à l'emploi, l'existence du service national et donc d'un effet retard sur l'entrée en emploi pour les garçons, impliquent, lorsque l'on veut comparer des formations universitaires, de prendre en compte l'ensemble de ces différents éléments. Cela suppose de construire un indicateur complexe qui intègre les spécificités propres à chacune des filières universitaires : on a ainsi défini la "durée d'accès" au premier emploi (cf. encart 4), durée qui sépare la date d'obtention du diplôme le plus élevé (ou concours) de la date de prise du premier emploi, déduction faite éventuellement du temps de poursuite d'études non sanctionnées par un diplôme et de la durée du service national.

La période 76-81 montre ainsi une certaine stabilité (cf graphique n° 8) : quelle que soit la spécialité de formation, 80 à 90 % des étudiants d'une cohorte de sortants ont accédé à un emploi dans l'année - ou au plus dans les 18 mois pour les sortants de 1976 - qui suivait la fin des études ou le retour du service national. L'accès à l'emploi apparaît d'ailleurs plus rapide pour les cohortes de 1981 que pour celles de 1976 (4).

L'accès à l'emploi se concentre en réalité sur les deux années qui se situent de part et d'autre de la sortie de l'université, avec une forte accélération pendant les douze mois qui suivent celle-ci, puis un ralentissement et une stabilisation jusqu'à 18-21 mois après la sortie. Au-delà subsiste une petite population qui n'a jamais accédé à l'emploi et qui s'explique surtout par des reprises d'études à temps plein ou de longue durée. On observera cependant que cette population marginale est deux fois plus importante en psychologie que dans les autres spécialités.

3. BILAN DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN 1983

3.1. Un bilan par sexe

- Les hommes

La fréquence des départs au service national l'année qui suit la sortie de l'université entraîne une évaluation difficile des situations masculines observées à une date trop proche de l'année de sortie. C'est tout l'intérêt de l'enquête de 1983 par rapport à celle de 1977 de permettre précisément le recul suffisant - 21 mois - pour replacer l'observation après la période du service national.

(3) Voir en particulier J.L. Pigelet et F. Pottier "Populations universitaires et accès à l'emploi", art. cité ; A. Charlot et F. Pottier " Les universités et l'emploi : des relations stables entre deux milieux en évolution", art. cité.

(4) Ce qui confirme la moindre orientation vers les concours et les reprises d'inscriptions de longue durée non sanctionnées par un diplôme parmi les sortants de 1981, comme nous l'avons déjà vu ci-dessus.

Globalement, les étudiants diplômés qui sortent du deuxième cycle sans aucune poursuite d'études l'année suivante sont, pour 80 %, insérés vingt-et-un mois après la sortie (tableau 16A). Le taux de chômage est faible (8 %), mais il est lié pour moitié aux retours du service national et constitue donc dans ce cas une recherche récente sur le marché du travail. Pour les autres il s'agit d'une rechute en chômage après avoir déjà occupé un emploi et surtout d'un chômage de longue durée : plus d'un tiers des chômeurs en 1983 se déclaraient déjà en chômage en Mars 1982.

Situation en mars 1983
des étudiants au service national en 1982

Emploi		Chômage	Service national	Reprises d'études	TOTAL
Total	dont élèves fonction.				
52	2	18	5	25	100 % (Effect. 367)

Pour ceux qui ont effectué leur service national dès la sortie des études universitaires, le retour est suivi d'une forte entrée en activité : 52 % sont en emploi et 18 % à la recherche d'un premier emploi. Mais les reprises d'études à temps plein sont très fréquentes (25 %).

Le taux de chômage en mars 1983 des étudiants au service national en 1982 est très élevé : 26 %. Ce taux correspond à une recherche récente postérieure à la fin du service national.

Pour ceux qui ne sont pas partis au service national après la sortie de l'université, le taux de chômage, encore relativement élevé en mars 1982 (11 %), devient particulièrement faible en 1983 (5 %) ; mais ce chômage concerne des jeunes qui semblent éprouver des difficultés de longue durée dans la mesure où la majorité de ces derniers (80 %) étaient déjà au chômage en mars 1982.

Situation en mars 1983 de ceux qui n'ont pas
effectué leur service national en 1982

Emploi		Chômage	Service militaire	Reprises d'études	Inactifs	TOTAL
Total	dont élèves fonction.					
87	6	4	4	4	1	100 % (Effect. 1 329)

Pour ceux qui ont déjà accédé à un emploi régulier au cours des études universitaires - étudiants "salariés" ou étudiants "insérés" -, l'ancienneté professionnelle est en moyenne beaucoup plus élevée pour les "salariés" que pour les "insérés" : plusieurs années en moyenne pour les premiers (plus de 60 % ont accédé à l'emploi 4 ans et plus avant la sortie), tandis que pour les seconds plus de 60 % ont pris un emploi pendant l'année universitaire qui précède la sortie.

Le taux de rechute en chômage demeure faible pour ces deux populations : en mars 1982 ces taux sont respectivement de 7 et 6 %. Un an après, en mars 1983, la quasi-totalité de ces deux sous-populations est en emploi (90 %), le taux de chômage ayant fortement diminué pour les étudiants "salariés" (3 %), et la reprise d'études étant plus fréquente pour les étudiants "insérés" (5 %).

Tableau 16
 Situation en mars 1982 et mars 1983
 des sortants diplômés du deuxième cycle
 selon les sous-populations étudiantes
 A - Hommes

En pourcentage

		Etudiants "salarisés"	Etudiants "insérés"	Etudiants "scolaires"	TOTAL
Situation MARS 82	Emploi <i>dont élèves fonctionnaires</i>	82 (91)	83 (5)	51 (31)	67 (5)
	Chômage	6	5	11	8
	Service national	10	10	33	22
	Autres inactifs	2	2	5	3
	TOTAL	100	100	100	100
	Taux de chômage	7 %	6 %	17 %	11 %
Situation MARS 83	Emploi <i>dont élèves fonctionnaires</i>	89 (110)	90 (14)	68 (5)	79 (5)
	Chômage	3	5	10	7
	Service national	3	()	6	4
	Reprise d'études	2	5	15	9
	Autres inactifs	3	--	1	1
	TOTAL	100	100	100	100
	Taux de chômage	3 %	5 %	13 %	8 %
Effectifs		388	455	853	1 696

B - Femmes

En pourcentage

		Etudiants "salarisés"	Etudiants "insérés"	Etudiants "scolaires"	TOTAL
Situation MARS 82	Emploi <i>dont élèves-fonctionnaires</i>	90 (5)	89 (6)	63 (4)	77 (5)
	Chômage	4	7	22	13
	Autres inactives	6	4	14	10
	TOTAL	100	100	100	100
	Taux de chômage	4 %	7 %	25 %	14 %
Situation MARS 83	Emploi <i>dont élèves-fonctionnaires</i>	86 (5)	87 (6)	70 (5)	79 (5)
	Chômage	4	6	15	10
	Reprise d'études	4	4	7	5
	Autres inactives	4	3	8	4
	TOTAL	100	100	100	100
	Taux de chômage	7 %	7 %	17 %	11 %
Effectifs		1 303	1 635	2 394	5 334

- Les femmes

Dans le cas des femmes, le bilan qui peut être fait dès l'année qui suit la sortie donne une image satisfaisante de leur insertion professionnelle : 77 % sont en emploi. Le taux de chômage est de 14 % mais l'inactivité demeure élevée (10 %).

Un an après, le chômage et l'inactivité ont diminué au profit de la prise d'emploi (79 %) mais également de la reprise d'études à temps plein (5 %), cette dernière étant cependant moins fréquente que pour les hommes. Le taux de chômage, bien qu'en baisse, demeure cependant supérieur (avec 11 %) à celui des hommes. Si, pour presque la moitié, ce chômage est récent et lié essentiellement à une rechute en chômage après une activité, en revanche plus de la moitié des chômeuses en mars 1983 étaient déjà au chômage en mars 1982. Ce chômage de longue durée indique des difficultés réelles d'insertion pour une petite partie des jeunes femmes, en particulier pour celles qui n'accèdent au marché du travail qu'après leur sortie de l'université : vingt-et-un mois après, 15 % de ces dernières sont encore à la recherche d'un premier emploi (dont 60 % étaient déjà chômeuses en mars 1982).

Les "étudiantes-salariées" présentent un taux de chômage particulièrement faible l'année qui suit la sortie (4 %) et la quasi-totalité est en emploi. Cependant, ce taux de rechute en chômage indique qu'une petite partie des étudiantes était en situation instable et sur des emplois précaires : ceci est confirmé par la remontée du chômage et par des reprises d'études l'année suivante (mars 1983).

Quant aux "étudiantes-insérées", leur situation est très proche des "étudiantes-salariées" : le taux de rechute en chômage en 1982 est très faible (7 %) et le niveau de l'activité demeure élevé sur la période d'observation (mars 1983), bien que l'on note également une certaine reprise d'études à l'issue d'une activité professionnelle.

Globalement, si une petite fraction de ces deux populations peut être considérée en situation instable (comme semblent l'indiquer les quelques rechutes en chômage ou reprises d'études), la plupart de ces étudiantes ont véritablement accédé au marché du travail et sont insérées dans leur quasi-totalité (87 %).

3.2. Le bilan selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle (sans aucune poursuite d'études l'année suivante)

- Les formations orientées vers l'enseignement

. Les lettres (modernes et classiques)

Plus d'un étudiant sur deux était inscrit en préparation au concours de l'enseignement, essentiellement en vue du CAPES (33 %). En contrepartie, cette orientation dominante vers les concours entraîne un faible taux de poursuite d'études en troisième cycle, bien que beaucoup abandonnent le deuxième cycle en étant titulaires de la maîtrise. Ceci indique que l'orientation vers les concours se fait non seulement dès la licence mais également parmi les titulaires de maîtrise (ou parallèlement à sa préparation).

Beaucoup d'ailleurs obtiennent un de ces concours (34 %), en particulier le CAPES (17 %) mais également des concours d'instituteurs ou d'enseignants

premier cycle ou de l'enseignement technique. En outre, certains sont titulaires également de concours administratifs en général de niveau peu élevé.

Population essentiellement féminine (81 %), les diplômés de la filière "lettres" suivent des cursus identiques pour les hommes comme pour les femmes, avec une tendance plus forte des premiers à entrer en troisième cycle.

Cependant, le processus d'insertion, caractéristique des formations orientées vers les concours avec une forte proportion d'entrées en emploi pendant les études, se différencie selon le sexe : les hommes sont relativement plus "scolaires" que les femmes, celles-ci comptant une proportion particulièrement élevée d'étudiantes "salarisées".

Le taux d'emploi est particulièrement élevé (84 % pour les hommes et 86 % pour les femmes). Le taux de chômage est faible (6 %) mais il concerne pour moitié (3 %) une population très réduite certes - en grande partie féminine - qui semble éprouver des difficultés durables d'insertion.

. Les langues

Spécialités très diverses et globalement les plus nombreuses, elles concernent essentiellement les formations de "langues vivantes et civilisations étrangères" d'anglais, d'allemand et d'espagnol (12).

Il s'agit également de formations fortement féminisées (85 %) orientées vers la préparation des concours (46 % y étaient inscrits) et peu vers la poursuite d'études en troisième cycle (6 %). Du coup, l'essentiel des sorties du deuxième cycle se fait au niveau de la licence (44 %) et beaucoup moins avec la maîtrise (32 %).

22 % quittent le deuxième cycle avec un concours de l'enseignement (et surtout un CAPES), 6 % obtenant un concours administratif de la fonction publique en général de niveau bac.

Ce type de cursus est donc très proche de celui des "lettres", avec de même, une fréquence plus grande des poursuites d'études en DEA-DESS pour les hommes que pour les femmes.

Le processus d'insertion montre une très forte proportion d'entrées en emploi pendant les études pour les hommes (64 %), les femmes ayant un comportement relativement plus "scolaire" bien que plus de la moitié de celles-ci soient également entrées en activité avant la sortie de l'université.

Le taux d'emploi est élevé (79 %), mais l'année 1983 s'accompagne d'une certaine reprise d'études à temps plein (6 %) ; le chômage demeure limité (11 %) bien que plus élevé qu'en lettres, mais de même un sur deux de ces chômeurs semble être en difficulté depuis plus d'un an, qu'il s'agisse des femmes comme des hommes.

. Les formations artistiques (arts plastiques, musique-chant, archéologie)

Si l'on excepte l'archéologie, il s'agit de formations fortement orientées vers les concours de l'enseignement : plus de la moitié des étudiants étaient inscrits dans les préparations à ces concours (agrégation et surtout CAPES-

(12) 59 % anglais, 18 % allemand, 15 % espagnol.

CAPET), et plus d'un tiers ont obtenu l'un de ceux-ci, essentiellement le CAPES (30 %) (13). Le niveau de sortie se fait donc essentiellement après la licence (presque un étudiant sur deux). De la même manière que pour les lettres et les langues, le processus d'insertion est caractéristique d'une filière de formation articulée sur l'enseignement avec une forte proportion de prises d'emploi avant l'abandon des études universitaires (54 %).

Ceci se traduit par un taux d'emploi élevé en mars 1983 (78 %) et par des taux de chômage très faibles dans les spécialités correspondant à cette orientation (arts plastiques : 6 % et musique : 2 %). En revanche, l'archéologie semble soumise à plus d'incertitudes sur le marché du travail comme le révèlent les taux de chômage qui s'élèvent à 25 % vingt-et-un mois après la sortie, et des reprises d'études très fréquentes (18 %).

- Les formations qui n'orientent que partiellement vers l'enseignement

. *La philosophie*

Spécialité à effectifs très réduits et en grande partie masculins, la philosophie - comme d'ailleurs l'histoire et surtout la géographie - occupe une position intermédiaire au sein des filières de lettres-sciences humaines. L'orientation vers l'enseignement - et donc la préparation des concours - demeure prédominante (37 %) mais elle s'équilibre entre concours de l'enseignement (17 %) et concours administratif (20 %) des cadres "A" et "B" de la fonction publique.

Cette moindre orientation vers l'enseignement s'accompagne d'une plus forte poursuite d'études en troisième cycle (31 %), plus de la moitié des étudiants étant titulaires de la maîtrise lorsqu'ils abandonnent en deuxième cycle ; mais le processus d'insertion reste cependant caractéristique d'une telle orientation avec 60 % de prises d'emploi pendant les études.

Le taux d'emploi est élevé (77 %) mais un fort courant de reprises d'études peut être observé après une année d'interruption. Le taux de chômage est faible (6 %), mais il concerne des jeunes qui sont au chômage depuis plus d'un an.

. *L'histoire*

Autre spécialité intermédiaire entre les lettres et les sciences humaines, l'histoire conserve cependant une dominante "enseignement" avec 40 % d'inscrits en préparation aux concours pendant leur dernière année d'université. Une forte proportion (28 %) obtient d'ailleurs un concours de l'enseignement - et avant tout le CAPES - mais également des concours administratifs (11 %), plus fréquemment les hommes que les femmes.

Le processus d'insertion demeure voisin des formations conduisant à l'enseignement avec plus de la moitié d'accès à l'emploi avant la sortie de l'université.

Du coup, le taux d'emploi est élevé en 1983 (84 %) et le taux de chô-

(13) C'est le cas de 70 % des diplômés dans les spécialités "musique-chant" (dont 56 % ont le CAPES) et de 34 % de ceux d'arts plastiques (dont 25 % sont titulaires du CAPES), tandis que les diplômés en archéologie ont seulement obtenu quelques concours administratifs (13 %). D'ailleurs 70 % étaient inscrits en préparation à des concours dans les spécialités arts plastiques et musique-chant.

mage faible (8 %), ce dernier correspondant en grande partie à une recherche récente d'emploi après une première activité ou au retour du service national.

. La géographie

La géographie occupe une place "charnière" entre les spécialités "littéraires" et celles de sciences sociales ou humaines.

Ceci s'observe par une plus faible orientation vers la préparation des concours de l'enseignement et à l'inverse par une plus grande fréquence d'obtention de concours administratifs (19 %) ou de poursuites d'études en troisième cycle (37 %).

Si ce type de cursus est celui suivi aussi bien par les hommes que par les femmes, le processus d'accès à l'emploi se différencie selon le sexe : 70 % des femmes ont pris un emploi pendant les études dont une grande partie pendant la dernière année universitaire (étudiants "insérés") tandis que les hommes ont un profil plus "scolaire", 63 % ne se présentant sur le marché du travail qu'après la sortie de l'université.

Le taux d'emploi est élevé pour les hommes comme pour les femmes (74 et 76 % respectivement), le retour du service national s'accompagnant pour les premiers de reprises d'études plus fréquentes (13 %) ou d'un chômage de premier emploi ; pour les secondes, si le taux de chômage demeure limité (13 %) il concerne cependant en majorité des chômeuses en situation difficile depuis plus d'un an.

- Les sciences humaines : psychologie et sociologie

. La psychologie

A l'opposé des filières de formation orientées vers l'enseignement, les formations de sciences humaines sont en réalité organisées vers la poursuite d'études en troisième cycle, et singulièrement vers le DESS pour la psychologie dont il constitue le niveau "normal" de sortie des études. Les sorties du deuxième cycle se font, en conséquence, essentiellement avec la maîtrise (deux sur trois environ de sortants). En contrepartie, la préparation vers les concours de l'enseignement est inexistante, mais une petite partie a cependant obtenu des concours de l'enseignement, essentiellement celui d'instituteur et dans la plupart des cas au cours de la dernière année universitaire : il s'agit là en réalité d'élèves-instituteurs en école normale qui avaient pris parallèlement une inscription à l'université ou bien des recrutements spécifiques opérés parmi les titulaires de DEUG en complément du recrutement normal (14) et anticipant sur le nouveau dispositif de recrutement des instituteurs fixé aujourd'hui au niveau du DEUG suivi de deux années en école normale (15).

Le processus d'insertion demeure ainsi encore fortement marqué par le fréquent accès à l'emploi au cours des études (50 %) mais cependant de moindre ampleur que dans les spécialités plus littéraires.

Les deux tiers des étudiants sortis en 1981 occupent un emploi en mars 83 mais le taux de chômage est élevé (18 %) dont la moitié concerne des étudiants rencontrant des difficultés durables d'insertion.

(14) Décret du 15 juin 1982 instituant un recrutement exceptionnel parmi les titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent.

(15) Décret du 14 mars 1986.

. *La sociologie*

Spécialité à effectifs très faibles, la sociologie de même que la psychologie n'est pas orientée vers l'enseignement mais présente en revanche un fort taux d'accès au troisième cycle (51 %). L'importance des titulaires d'un concours y est donc réduite (6 % de concours de l'enseignement), l'accès aux concours administratifs étant plus fréquent (13 %). Le processus d'insertion est voisin de celui des étudiants de psychologie avec environ 50 % de prises d'emploi pendant les études.

Le taux d'emploi est le plus faible de l'ensemble des spécialités (64 %) et le taux de chômage est encore élevé en mars 1983, vingt-et-un mois après la sortie (30 %) ; la majorité concerne une population féminine en recherche d'emploi depuis plus d'un an.

- **Les formations professionnalisées**

Contrastant avec les autres filières de formation, celles-ci ont un cursus très "scolaire", 70 % des étudiants n'accédant à l'emploi qu'à l'issue des études. En outre l'orientation vers les concours est pratiquement inexistante.

. *Les langues étrangères appliquées (LEA)*

Cette entrée sur le marché du travail plus "tardive" que pour les autres formations, n'induit pas cependant de différence notable sur le taux d'emploi vingt-et-un mois après la sortie (72 %).

Le taux de chômage est relativement élevé (15 %), et dans plus de la moitié des cas il concerne une population déjà au chômage un an auparavant, donc rencontrant des difficultés durables d'accès au marché du travail.

. *Les formations spécialisées "information - journalisme - documentation" (16)*

Regroupement assez disparate, ces formations sont fréquemment entreprises par des étudiants originaires d'un premier cycle technologique (DUT, BTS) et qui s'arrêtent dans presque un cas sur deux à la licence. Le profil plus "scolaire" du cursus de formation n'induit pas cependant de difficultés particulières d'accès à l'emploi par rapport aux autres filières de formation : 72 % occupent un emploi en mars 1983, et le taux de chômage (12 %) correspond à un chômage récent lié soit au retour du service national, soit à une rechute en chômage après une première activité.

(16) Y compris quelques formations au tourisme et à l'audiovisuel.

Tableau 17
Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (licence-maîtrise)
(sans aucune poursuite d'études l'année suivante)
Hommes + Femmes

	Lettres	Langues	L.E.A.	Arts Musique Archéol.	Histoire	Géograph.	Philosoph.	Sociologie	Psychol.	Informat. Document.	Ensemble
Effectifs de la spécialité	1 617	2 439	500	511	776	305	156	139	465	123	7 030
Taux de poursuite d'études en 3ème cycle *	13	6	10	18	16	37	31	51	61	24	22
Taux d'inscrits en préparation concours	53	46	5	54	40	30	37	9	--	--	39
Taux de titulaires d'un : - concours enseignement - concours administratif	34 9	22 6	6 6	36 3	28 11	13 19	17 20	6 13	19 5	-- --	24 8
Taux de titulaires d'un diplôme d'un institut de 1er cycle : DUT, BTS	2	4	14	4	2	2	4	13	9	27	5
Processus d'insertion % étudiants "salarisés" % étudiants "insérés" % " " "scolaires"	27 31 42	25 32 43	11 20 69	21 33 46	26 27 47	18 34 48	26 34 40	26 25 49	27 23 50	10 19 71	24 30 46
Situation en Mars 1983 :											
- Emploi	85	79	72	78	84	75	77	64	67	72	79
dont élèves-fonctionnaires	(7)	(4)	(4)	(1)	(5)	(11)	(10)	(3)	(11)	--	(5)
- Reprise d'études	4	6	8	9	5	11	15	4	9	3	6
- Taux de chômage r:											
. ensemble	6	11	15	9	8	12	6	30	18	12	11
. chômeurs déjà au chômage en 1982	3	6	9	6	3	4	5	23	9	--	5

(*) Taux calculé sur l'ensemble des sortants du deuxième cycle (y compris poursuites d'études hors de l'université et en troisième cycle) et titulaires à l'enquête d'un diplôme de deuxième cycle ou troisième cycle (licence, maîtrise, DEA-DESS).
 Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 17A
Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (licence-maîtrise)
(sans aucune poursuite d'études l'année suivante)
Hommes

	Lettres	Langues	L.E.A.	Arts Musique Archéol.	Histoire	Géograph.	Philosoph.	Sociologie	Psychol.	Inform. Document.	Ensemble
Effectif de la spécialité	303	359	51	147	340	167	111	43	106	54	1 696
Taux de poursuite d'études en 3ème cycle	17	10	--	27	18	32	32	61	60	3	27
Taux d'inscrits en préparation aux concours	54	45	4	49	37	33	33	2	--	--	39
Taux de titulaires d'un : - concours de l'enseignement - concours administratif	32 14	28 4	-- 12	54 3	33 13	14 19	20 18	9 12	-- 6	-- --	41 10
Taux de titulaires d'un diplôme d'un institut de 1er cycle, DUT ou BTS	2	2	4	4	1	--	2	--	2	22	2
Processus d'insertion : % étudiants "saliariés" % étudiants "insérés" % étudiants "scolaires"	16 36 48	32 32 36	16 14 70	16 20 64	25 26 49	13 24 63	28 29 43	44 14 42	27 16 57	9 14 77	23 27 50
Situation en Mars 1983 : - En emploi dont élèves-fonctionnaires - En reprise d'études - Taux de chômage en Mars 1983 . Ensemble des chômeurs . Chômeurs déjà au chômage en 1982	84 (3) 4 7 1	80 (7) 8 9 5	69 -- 8 26 20	78 -- 8 9 4	88 (9) 6 4 1	74 (10) 13 12 --	73 (9) 18 7 7	65 -- 14 24 15	71 -- 27 3 --	67 -- 3 15 --	79 (5) 9 8 3

(*) Taux calculé sur l'ensemble des sortants du deuxième cycle (y compris poursuites d'études hors de l'université et en troisième cycle).
Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 17B
Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (licence-maîtrise)
(sans aucune poursuite d'études l'année suivante)
Femmes

	Lettres	Langues	L.E.A.	Arts Musique Archéol.	Histoire	Géograph.	Philosoph.	Sociologie	Psychol.	Inform. Document.	Ensemble
Effectif de la spécialité	1 314	2 080	449	364	436	138	45	96	359	53	5 334
Taux de poursuite d'études en 3ème cycle	12	5	11	14	14	41	28	43	62	39	20
Taux d'inscrits en préparation aux concours	51	51	8	67	44	28	38	23	--	--	41
Taux de titulaires d'un : - concours de l'enseignement - concours administratif	34 8	21 6	6 6	31 4	24 9	12 20	29 24	8 13	24 5	-- --	23 7
Taux de titulaires d'un diplôme d'un Institut de 1er cycle, DUT ou BTS	2	4	15	4	3	4	9	19	11	34	5
Processus d'insertion :											
% étudiants "saliariés"	29	24	11	23	27	24	22	18	28	11	24
% étudiants "insérés"	31	32	20	38	27	46	47	30	24	25	31
% étudiants "scolaires"	40	44	69	39	46	30	31	52	48	64	45
Situation en Mars 1983 :											
- En emploi	86	79	72	77	82	76	87	64	65	79	79
dont élèves-fonctionnaires	(6)	(4)	(5)	(1)	(1)	(12)	(11)	(4)	(14)	--	(5)
- En reprise d'études	4	6	8	10	4	8	7	--	4	4	5
- Taux de chômage en Mars 1983											
. Ensemble des chômeurs	6	12	14	9	11	13	5	32	22	7	11
. Chômeurs déjà au chômage en 1982	4	6	7	7	5	8	--	27	12	--	6

(*) Taux calculé sur l'ensemble des sortants du deuxième cycle (y compris poursuites d'études hors de l'université et en troisième cycle).
 Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

4. LA SITUATION DES ETUDIANTS QUI ONT POURSUIVI LEURS ETUDES EN TROISIEME CYCLE

Un an et demi après leur entrée en troisième cycle, 15 % seulement se déclarent encore en poursuite d'études à temps plein. C'est dire que la plupart d'entre eux ont abandonné les études après un an seulement de présence en première année de troisième cycle, une large majorité ayant obtenu soit un DEA soit un DESS (71 %).

Plus de 60 % sont en emploi lors de l'enquête, mais une petite partie de ceux-ci se déclare également en poursuite d'études (13 %, en préparation de doctorat pour l'essentiel). Au total, c'est donc 28 % des étudiants qui sont encore concernés par une poursuite d'études, la part des allocataires de recherche demeurant particulièrement faible (4 %).

Cette entrée en emploi est cependant souvent ancienne et antérieure à l'entrée en troisième cycle (45 %), la prise d'emploi au cours de l'année de DEA-DESS se différenciant fortement entre ceux qui vont obtenir leur diplôme dans l'année et ceux qui ne l'obtiendront pas : les premiers anticipent peu sur le diplôme et la sortie, et en réalité n'entreront dans une large proportion en emploi qu'après avoir obtenu le DEA ou le DESS ; en revanche, ceux qui n'obtiennent pas ce diplôme en un an, ont largement anticipé leur entrée en emploi dès le deuxième cycle et au cours de leur première année de troisième cycle : plus de 70 % ont pris leur premier emploi avant la fin de l'année de DEA-DESS dont 15 % pendant la première année de troisième cycle. Pour ceux-ci, cette poursuite d'études en troisième cycle apparaît bien plus comme une reprise d'inscription supplémentaire au-delà du deuxième cycle que comme une réelle recherche d'un diplôme de troisième cycle. Ceci confirme ce que l'on observait ci-dessus à propos des changements de stratégie d'une partie des étudiants littéraires : bien que l'orientation vers les concours de l'enseignement demeure l'objectif principal, beaucoup poursuivent des études en maîtrise et en troisième cycle.

Le chômage à l'enquête est élevé (24 %), spécialement pour les femmes (29 % contre 14 % pour les hommes), mais il concerne un chômage de courte durée dans la mesure où l'enquête se place neuf mois seulement après la fin de la première année de troisième cycle.

Tableau 18
Situation en mars 1983 des étudiants ayant poursuivi des études de troisième cycle en 1981 - 1982

	En emploi			Chômage	Service national	Etudes à temps plein	Allocataires de recherches	Autres inactifs	TOTAL	
	TOTAL	dont							%	Effect.
		élèves fonction.	en poursuite d'études							
HOMMES	69	5	13	11	4	10	4	2	100	731
FEMMES	58	1	13	24	--	11	3	3	100	1 557
ENSEMBLE	61	3	13	20	1	11	4	3	100	2 288
Avec un diplôme de 2ème cycle à l'enquête	67	3	15	17	2	11	--	3	100	661
Avec un DEA-DESS	59	1	13	21	1	11	5	3	100	1 627

Graphique 9
Date d'entrée en emploi des étudiants ayant poursuivi des études en troisième cycle

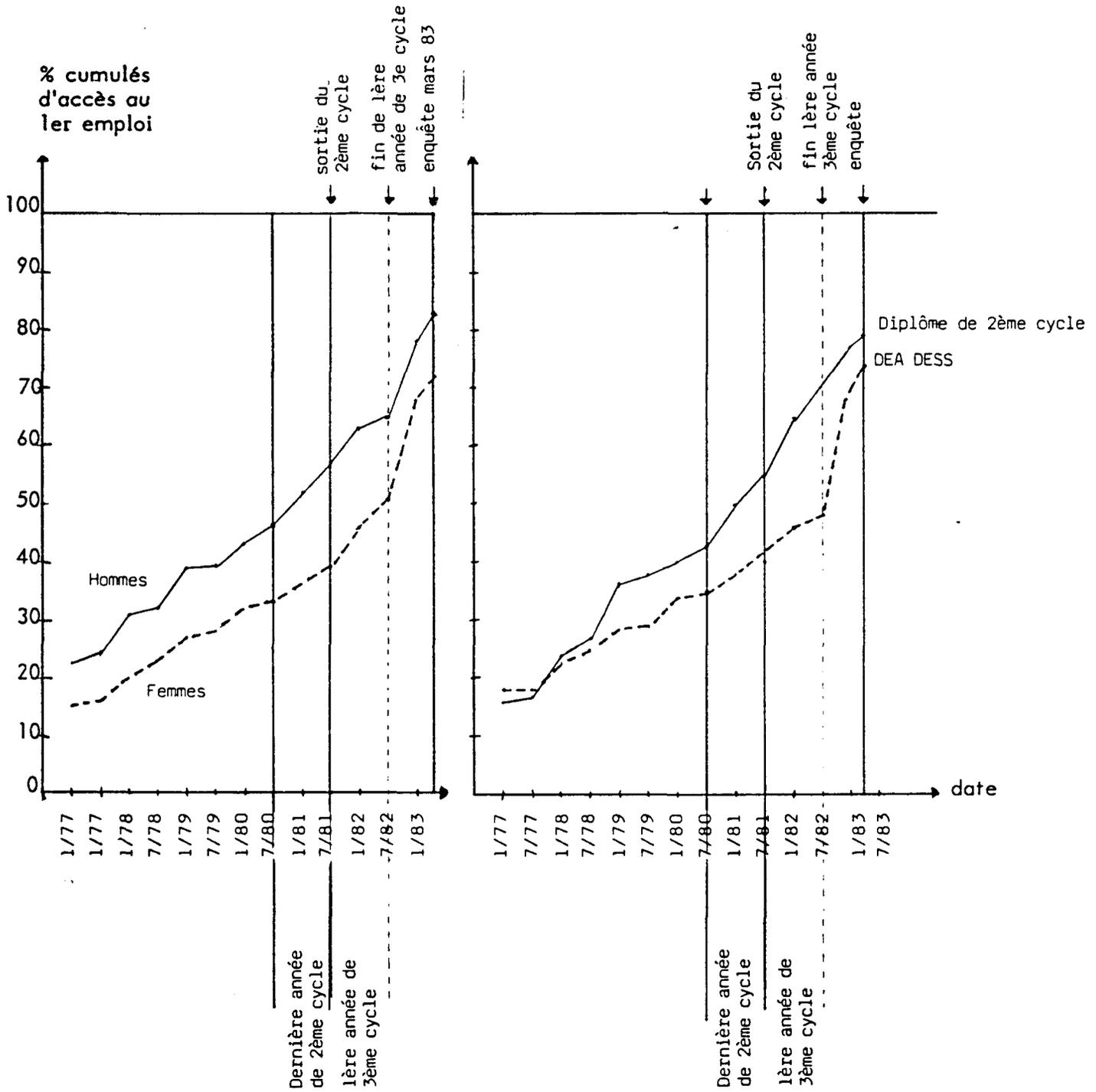


Tableau 19
Emplois occupés par les sortants de deuxième cycle avec une licence-maîtrise en 1981 et 1983 et comparaison 1977

	SORTANTS DE 1976			SORTANTS DE 1981					
	Situation en mars 1977			Situation en mars 1982			Situation en mars 1983		
	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)	3	1	1	3	1	1	3	1	2
PROF. CERT. AGREG.	20	15	16	17	15	15	19	14	16
PROF. ENS. SUP. TITUL.				3	1		3		1
CADRES SUP. LIT. FONCT.									
CONSEIL ORIE. PSY SCOL.		1	1	1			1		
AUTRES CADRES SUP. FONCT.				2		1	2	1	1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	23	16	18	27	17	19	28	17	19
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	2		1	4	1	2	4	1	2
CHERCH. SC. SOC. LIT.									
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.	2	1	1	3	1	2	2	1	2
PSYCHOLOGUES	2	1	1				1		1
AUTRES CADRES SUP.	2	2	2	1	1	1	1	1	1
S/T CADRES SUP.	8	4	5	8	4	5	8	4	5
INST., AUTRES TITUL.	4	1	2	3	6	6	3	7	6
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.	2	3	3	4	4	4	4	4	4
DOCUM-BIBL. FONCT.		2	2	2	2	2	2	3	3
EDUCATEUR									
C.M. MEDICO-SOCIAL					1			1	1
AUTRES C.M. FONCT.			5	5	3	3	5	4	4
S/T C.M. FONCT.	11	10	11	14	15	15	15	19	18
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.	3	2	2	1	2	2	2	3	3
TRADUCT. INTERPR.	1	2	1		1	1		1	
EDUCATEUR	2	1	1	1	1	1	1	1	1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.		1	1	2	3	3	2	2	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.					1			1	
DOCUMENT. BIBLIO.	1	2	2	1	2	2	1	2	2
AUTRES C.M. (COMMERC.)	1	1	1	2	1	2	3	1	2
TECHNICIENS, PROGRAM.	1			1		1	2		1
S/T CADRES MOYENS	9	8	8	8	12	11	12	11	12
MAITRE INTERN. SURV.	8	5	5	4	3	4	4	2	2
MAITRES AUXILIAIRES	21	30	28	20	21	21	18	21	20
PROF., M.A. PRIVE	10	9	10	8	10	9	6	9	8
S/T ENSEIG. NON TITUL.	39	44	43	33	34	34	28	32	31
EMP.Q. SECRET.		5	4		6	5	1	7	5
EMP.Q. ADM.	5	4	4	4	4	4	3	4	4
EMP.O. INFORMATIQUE									
E.Q. MEDIC.-SOCIAL					1	1			
E.N.Q. COMMERCE	2	1	1		1	1		1	1
AUTRES ENQ		6	5	2	4	3	2	3	3
S/T EMPLOYES	8	16	14	7	16	14	6	15	13
AUTRES EMPLOIS	3	1	1	4	2	3	3	2	2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	1392	4743	6135	1179	4046	5225	1366	4236	5602

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977 et 1983.

CHAPITRE 3

LES EMPLOIS OCCUPES A LA SORTIE DU DEUXIEME CYCLE

Sur la période 77-83, l'évolution de la structure des emplois occupés se caractérise principalement par la croissance des emplois de fonctionnaires moyens de l'enseignement (et spécialement ceux d'instituteurs) et à l'inverse par la baisse sensible des emplois de non-titulaires de l'enseignement. Les emplois de niveau intermédiaire hors fonction publique connaissent également une légère croissance (en particulier ceux d'animation diverse). En revanche, l'importance des autres emplois, et spécialement ceux de niveau supérieur (y compris fonctionnaires), est demeurée sur la période d'une stabilité remarquable.

En réalité, la période d'observation est marquée par un retournement de tendance important dans la politique de recrutement des enseignants⁽¹⁷⁾ suivie par le ministère de l'Education nationale et par des vagues de titularisation des auxiliaires aussi importantes à partir de 1983 (18). En outre, l'année 1982-83 est caractérisée au niveau des enseignements du premier degré par l'ouverture d'un concours exceptionnel d'instituteurs aux candidats déjà titulaires d'un DEUG (19). Il faut également se souvenir que depuis 1978 un concours interne est organisé spécifiquement pour les candidats justifiant de services rémunérés d'instituteurs suppléants dans le cadre de la politique de résorption de l'auxiliarat.

1. LES EMPLOIS OCCUPES PAR LES HOMMES

L'évolution de l'emploi masculin sur la période 77-82 est marquée par la croissance des emplois de fonctionnaires de niveaux supérieur et moyen. Inversement les emplois précaires de l'enseignement ont fortement régressé, spécialement ceux de surveillants.

Cette amélioration des situations professionnelles observées doit être rapprochée de la politique suivie par l'Etat en matière de recrutement et spécialement par le ministère de l'Education nationale : de ce point de vue, l'année 1981 marque une rupture dans l'évolution antérieure caractérisée par une chute rapide des recrutements enseignants amorcée dès la loi de finances initiale pour 1981, la reprise de la croissance des recrutements de professeurs a été accélérée

(17) Entre 1975 et 1980, l'ensemble des postes mis au concours du CAPES est passé de plus de 5 000 à 1 200 par an, puis à partir de 1981 la croissance a repris pour s'élever jusqu'à plus de 3 000 dès 1982.

(18) Plus de 13 000 enseignants ont été titularisés en 1983 dont 6 300 comme adjoints d'enseignement, 2 600 comme professeurs de collèges, 4 500 comme professeurs de lycées professionnels.

(19) Décret du 15 juin 1982 permettant le recrutement d'instituteurs stagiaires, titulaires après un stage pratique d'un an et des sessions de formations pédagogiques.

Tableau 20A
Statut de l'emploi occupé en 1983 par les sortants
diplômés du deuxième cycle
selon le sexe

	HOMME	FEMME	ENS
STATUT A 21MOIS			
PRIVE	21	27	26
ENT PUB.NAT.	6	4	5
FONCTION	47	39	41
CONTRACT.	6	5	5
VACAT.	20	24	23
S/TOTAL PUBLIC	73	68	69
TOTAL	100	100	100
ENSEMBLE	1341	4058	5399

Tableau 20B
Statut de l'emploi occupé en 1983 selon la spécialité
du diplôme de deuxième cycle
(licence-maîtrise)

SPEC DLPE RGP	PRIVE	ENT PUB. NAT.	FONCT- ION	CONTR- ACT.	VACAT.	S/ TOTAL PUBLIC	TOTAL	ENSEM- BLE
LETTRES	17	3	49	5	26	80	100	1348
LANGUES	25	5	38	4	28	69	100	1837
LANGUES APPLIQUEES	56	13	15	3	14	32	100	376
ARTS, ARCHI, ARCHEOL.	17	2	50	5	25	80	100	395
HISTOIRE	19	4	49	7	21	77	100	609
GEOGRAPHIE	33	1	41	9	15	65	100	226
PHILO	36	2	50	2	11	63	100	129
SOCIO	27	11	28	12	21	62	100	89
PSYCHO	35	3	46	4	12	62	100	307
INFORM/DOC.	65	22		13		13	100	83
AUTRES SPEC.								
TOTAL	26	5	41	5	23	69	100	5399
NONREP								
ENSEMBLE	26	5	41	5	23	69	100	5399

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

pendant l'été 1981 (20) portant les possibilités de recrutement (agrégation + CAPES/CAPET) à plus de 6 000 postes mis au concours.

Cet effort s'étant poursuivi en 1982, la population concernée par l'enquête de 1983 a bénéficié à plein de cette reprise. L'accès aux emplois de titulaires (certifiés, agrégés, PEGC, PLP, instituteurs) s'est ainsi maintenu, voire accru à un niveau comparable à celui observé pour la promotion 1976, de même que pour les autres fonctionnaires hors enseignement. Pour les emplois hors fonction publique, les difficultés du marché du travail ne semblent pas avoir eu d'impact déterminant sur les débouchés des diplômés de deuxième cycle ; les cadres supérieurs administratifs, mais également du domaine de la communication renforcent même leur présence, tandis qu'au niveau moyen ce sont les emplois de l'animation qui se sont accrus.

Enfin, les emplois fortement déclassifiés d'employés sont demeurés stables sur la période.

Si l'on observe la situation en mars 1983, c'est-à-dire après le retour du service militaire d'une grande partie des hommes, la structure des emplois s'est peu modifiée, et les quelques modifications perceptibles se sont faites dans un sens favorable : accroissement des emplois de professeurs certifiés et agrégés et baisse des emplois précaires (maîtres auxiliaires).

2. LES EMPLOIS OCCUPES PAR LES FEMMES

Le même effet de la reprise des recrutements d'enseignants titulaires intervenue à partir de 1981 est perceptible dans les emplois féminins : sur la période, les emplois de fonctionnaires et de cadres supérieurs se sont maintenus, en particulier ceux de professeurs agrégés et certifiés, les emplois de niveau moyen se sont fortement accrus, en particulier les instituteurs et professeurs de collèges ou de LEP ont doublé leur importance, de même que ceux d'animateurs, en revanche les emplois de maître auxiliaire ont fortement régressé, la part des employées demeurant stable.

Les situations féminines apparaissent ainsi bien plus favorables en 1982 qu'en 1977, phénomène qui incontestablement dépend pour l'essentiel des changements intervenus dès la rentrée 1980-81 et poursuivis ensuite en matière de politique de recrutement suivie par le ministère de l'Education nationale.

Comme pour les hommes, la structure des emplois féminins demeure très stable entre 1981 et 1982, les améliorations constatées - accroissement des fonctionnaires moyens - ne faisant que renforcer la tendance déjà constatée entre les deux promotions sur la période 77-81.

3. DANS QUELS SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES SE SITUENT LES EMPLOIS

Globalement le poids de l'Etat est largement dominant avec l'enseignement (60 %) puis la fonction publique administrative (15 %), auxquels on peut ajouter les PTT (2 %). Le secteur des services (aux particuliers et aux entrepri-

(20) Arrêté du 9 août 1981 qui a ajouté 300 postes d'agrégés et 2 560 postes de certifiés au concours initialement prévu.

Tableau 21
Les emplois occupés par grand secteur d'activités économiques

	INDUS- TRIE, BTP, AGR.	COMME- RCE	TRANS- PORTS	PTT	SERVI- CE PARTI- C.	SERVI- CES ENTRE- P.	BANQU- ES- ASSUR.	ENSEI- GNEM- RECHE- R.	ADMIN- ISTRA.	TOTAL
EMPLOI A 21MOIS										
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)				11	6			11	73	100
PROF. CERT. AGREG.								96	4	100
PROF. ENS. SUP. TITUL.								100		100
CADRES SUP. LIT. FONCT.										
CONSEI. ORI. PSY SCOL.								100		100
AUTRES CADRES SUP. FONCT.					4			75	21	100
S/T FONCTIONNAIRES SUP.				1	1			88	10	100
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	13	9	11	5	27	20	4		11	100
CHERCH. SC. SOC. LIT.	40	30							30	100
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.	27	4			40	19			10	100
PSYCHOLOGUES					50			50		100
AUTRES CADRES SUP.	10				4	10		47	29	100
S/T CADRES SUP.	17	6	4	2	26	16	2	12	14	100
INST., AUTRES TITUL.								93	7	100
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.								97	3	100
DOCUM-BIBL. FONCT.					19			10	72	100
EDUCATEUR									100	100
C.M. MEDICO-SOCIAL					56			33	11	100
AUTRES C.M. FONCT.				16	2			8	74	100
S/T C.M. FONCT.				4	5			59	33	100
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.	26	5	13	2		5	19	5	25	100
TRADUCT. INTERPR.	50			22		17			11	100
EDUCATEUR					65			6	29	100
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	4				55			25	16	100
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.					50		23		27	100
DOCUMENT. BIBLIO.	7			3	14	7		29	40	100
AUTRES C.M. (COMMERC.)	15	28	19		11		22		4	100
TECHNICIENS, PROGRAM.	23					52			25	100
S/T CADRES MOYENS	14	5	6	2	22	7	9	12	23	100
MAITRE INTERN. SURV.								100		100
MAITRES AUXILIAIRES								94	6	100
PROF., M.A. PRIVE								100		100
S/T ENSEIG. NON TITUL.								96	4	100
EMP.Q. SECRET.	39	10	1	5	7	17	6	4	10	100
EMP.Q. ADM.	9	4	13	8	2	11	19	1	32	100
EMP.Q. INFORMATIQUE					29	29	43			100
E.Q. MEDIC.-SOCIAL					73				27	100
E.N.Q. COMMERCE		100								100
AUTRES ENQ	13		16	4	42	6	8		12	100
S/T EMPLOYES	21	14	7	5	13	11	10	2	16	100
AUTRES EMPLOIS	17	9	4	5	45	10		3	8	100
TOTAL	6	3	2	2	7	3	2	60	15	100
ENSEMBLE	5	3	2	2	7	3	2	60	15	100

ses) est celui qui a fait le plus appel (10 %) aux diplômés littéraires ou de sciences humaines hors de la sphère de l'Etat ; mais l'industrie a un rôle marginal dans les recrutements.

On observera que les emplois les plus déclassifiés d'employés se situent pour l'essentiel hors de la fonction publique qui n'en regroupe - PTT inclus - que moins d'un quart : les secteurs des services et des banques-assurances en comptent plus d'un tiers, le commerce 14 %, et l'industrie, pourtant faiblement représentée dans les débouchés des littéraires, occupe plus de 17 % des employés.

Cependant certains emplois, certes numériquement faibles, ont un débouché quasi exclusif dans le secteur privé : c'est le cas des éducateurs, des animateurs, des emplois du domaine médico-social, des traducteurs-interprètes et d'une partie des psychologues.

4. DIPLOME DE SORTIE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LA FILIERE DE FORMATION

Chacun des diplômes universitaires est la condition d'accès à la préparation du diplôme supérieur ou à un concours de la fonction publique. Dès lors chaque niveau de sortie n'est pas indépendant des diplômes et concours accessibles et donc de l'orientation professionnelle de la filière de formation : dans les formations orientées vers l'enseignement, la préparation des concours de recrutement est prédominante et on observe une sortie importante dès le niveau de la licence, celle-ci étant suffisante pour se présenter aux concours du cadre "A" de la fonction publique, même si beaucoup préparent ces concours tout en poursuivant également des études en maîtrise, ou après avoir obtenu celle-ci.

A l'inverse, si la filière de formation ne destine pas principalement à la fonction publique, les sorties se feront plus fréquemment au-delà du second cycle (DESS ou DEA par exemple).

Ainsi, le niveau de diplôme n'explique pas à lui seul la qualité de l'insertion à la sortie des études universitaires. Le niveau de sortie de l'université est fortement dépendant de la nature des emplois accessibles à l'issue de chaque filière de formation.

La majorité des sortants du second cycle sont titulaires d'un diplôme correspondant (licence ou maîtrise). Mais si les concours du CAPES ou CAPET peuvent être présentés dès la licence, la majorité des professeurs certifiés sont titulaires également de la maîtrise : 24 % des titulaires de maîtrise sont professeurs agrégés ou certifiés contre seulement 9 % des licenciés.

Globalement, plus le diplôme est élevé, plus l'accès aux emplois de niveau supérieur (fonctionnaires et cadres supérieurs) est important et inversement plus les déclassements sont limités. Ainsi, presque un tiers des titulaires d'un DEUG se retrouvent sur des postes d'employés, proportion qui n'est plus respectivement que de 16 % et 10 % pour la licence et la maîtrise. De même 15 % et 36 % respectivement des titulaires d'une licence et d'une maîtrise occupent des emplois de niveau supérieur, essentiellement fonctionnaires, contre 5 % des titulaires d'un DEUG. Cet effet "niveau" du diplôme sur la hiérarchie des emplois occupés s'observe aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais il est bien plus accusé pour les premiers que pour les secondes.

Si une grande partie des titulaires d'un DEUG occupent logiquement des emplois de niveau moyen (fonctionnaires et non fonctionnaires), les diplômés

Tableau 22
Emplois occupés selon le diplôme

	AUCUN DIP SUP.	DEUG	DUT/ BTS	INSTI- T/ECO 1ER CY.	LICEN- CE	MAITR- ISE	INST/ EC 2-3EM. CY	AUTRES DIP	TOTAL	ENSEM- BLE
EMPLOI A 21MOIS										
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)				7	1	2	12	1	2	2
PROF. CERT. AGREG.	10	1			9	24		9	13	13
PROF. ENS. SUP. TITUL.	2			7		1		3	1	1
CADRES SUP. LIT. FONCT.										
CONSEI. ORI. PSY SCOL.		1				1				
AUTRES CADRES SUP. FONCT.		1			1		2		1	1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	12	3		13	12	29	15	13	16	16
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	2	1	3		1	2	20	21	2	2
CHERCH. SC. SOC. LIT.							4			
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.			3	4	1	2	11		2	2
PSYCHOLOGUES	2					1		32	1	1
AUTRES CADRES SUP.		1			1	1	11	4	1	1
S/T CADRES SUP.	3	2	5	4	3	7	46	57	6	6
INST., AUTRES TITUL.	9	15		3	7	4			7	7
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.	5	5	4		5	3			4	4
DOCUM-BIBL. FONCT.	7	1	8		2	3	1	3	3	3
EDUCATEUR			4							
C.M. MEDICO-SOCIAL				22	1				1	1
AUTRES C.M. FONCT.		5			5	4	2	4	4	4
S/T C.M. FONCT.	20	26	15	26	21	15	3	7	19	19
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.	1	4	8	4	4	2	12	7	4	4
TRADUCT. INTERPR.					1					
EDUCATEUR	2	1	4			1		3	1	1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	2	5			2	3			2	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.	2	1		30					1	1
DOCUMENT. BIBLIO.					2	1			2	2
AUTRES C.M. (COMMERC.)	2	3	15		2	1	7		2	2
TECHNICIENS, PROGRAM.		2	2	7	1	1	2	2	1	1
S/T CADRES MOYENS	9	16	29	41	13	10	21	13	13	13
MAITRE INTERN. SURV.	3	2			3	1			2	2
MAITRES AUXILIAIRES	14	9	8		22	18	2	1	17	17
PROF., M.A. PRIVE	2	4			8	9	7	1	7	7
S/T ENSEIG. NON TITUL.	19	15	8		33	28	10	2	27	27
EMP.Q. SECRET.	6	8	34	11	5	5			6	6
EMP.Q. ADM.	2	12	3		5	2		7	5	5
EMP.O. INFORMATIQUE		1								
E.Q. MEDIC.-SOCIAL		1		4					1	1
E.N.Q. COMMERCE	1	2	5		1	1	1		1	1
AUTRES ENO	19	7			3	2	5		4	4
S/T EMPLOYES	28	32	42	16	16	10	6	7	16	16
AUTRES EMPLOIS	8	7			3	1			3	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	243	901	110	90	3177	2425	217	94	7257	7257

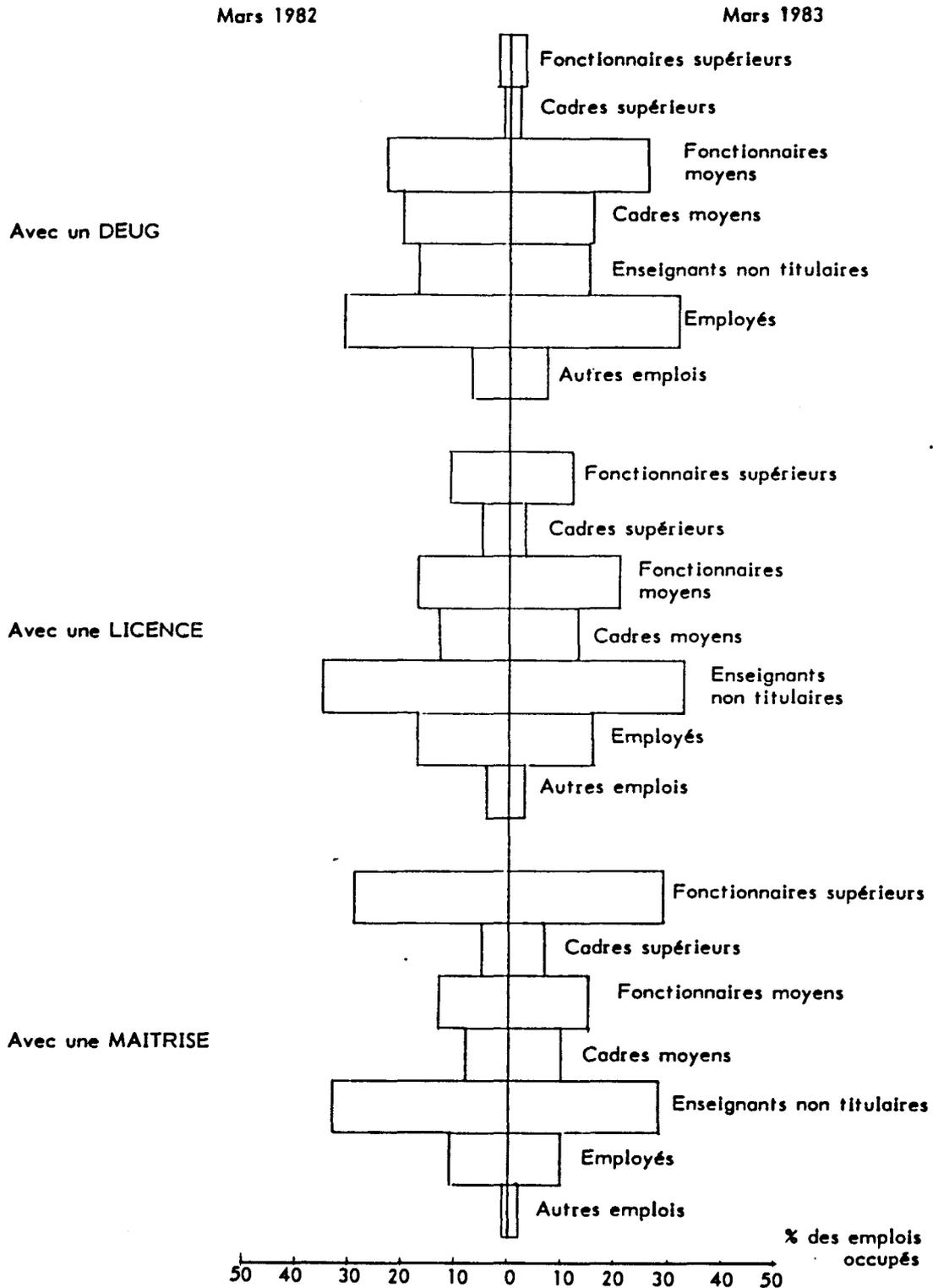
Tableau 22A : Hommes

	AUCUN DIP SUP.	DEUG	DUT/ BTS	INSTI- T/ECO 1ER CY.	LICEN- CE	MAITR- ISE	INST/ EC 2-3EM. CY	AUTRES DIP	TOTAL	ENSEM- BLE
EMPLOI A 21MOIS										
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)				43	2	5	15	2	3	3
PROF. CERT. AGREG.	22				13	26		2	15	15
PROF. ENS. SUP. TITUL.	7				1	5		7	2	2
CADRES SUP. LIT. FONCT.									1	1
CONSEI. ORI. PSY. SCOL.					1	1			2	2
AUTRES CADRES SUP. FONCT.		2			3		6		1	1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	29	2		43	20	37	21	12	24	24
CAORES SUP. ADM. FIN. COM.			16		3	6	22	47	5	5
CHERCH. SC. SOC. LIT.							10		1	1
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.		1			4		9		2	2
PSYCHOLOGUES								12	1	1
AUTRES CADRES SUP.		3				1	14	9	2	2
S/T CADRES SUP.		5	16		7	9	54	67	11	11
INST., AUTRES TITUL.	3	14			3	3			4	4
PECC. AUTRES ENS. TITUL.	16	4	21		5	3			4	4
DOCUM-BIBL. FONCT.		3			1	3		7	2	2
EDUCATEUR										
C.M. MEDICO-SOCIAL				29						
AUTRES C.M. FONCT.		4			5	6		9	5	5
S/T C.M. FONCT.	19	25	21	29	14	15		16	16	16
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.		2	21		4	1	14	5	3	3
TRADUCT. INTERPR.										
EDUCATEUR						2			1	1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	6	4			2	3			2	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.				29						
DOCUMENT. BIBLIO.					2	1			1	1
AUTRES C.M. (COMMERC.)	3	2			4	1	9		3	3
TECHNICIENS, PROGRAM.		6	11		2	2			2	2
S/T CADRES MOYENS	9	15	32	29	14	10	22	5	13	13
MAITRE INTERN. SURV.	4	4			5	3			4	4
MAITRES AUXILIAIRES		7	32		21	14			14	14
PROF., M.A. PRIVE		3			6	7			5	5
S/T ENSEIG. NON TITUL.	4	14	32		32	24			23	23
EMP. O. SECRET.						1				
EMP. O. ADM.	6	24			3	2			5	5
EMP. O. INFORMATIQUE		1			1					
E.O. MEDIC.-SOCIAL								2		
E.N.O. COMMERCE		4							1	1
AUTRES ENO	7	7			4	1			3	3
S/T EMPLOYES	13	36			8	4	2		10	10
AUTRES EMPLOIS	25	3			5	1			4	4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	68	211	19	14	739	627	81	43	1802	1802

Tableau 22B : Femmes

	AUCUN DIP SUP.	DEUG	DUT/ BTS	INSTI- T/ECO 1ER CY.	LICEN- CE	MAITR- ISE	INST/ EC 2-3EM. CY	AUTRES DIP	TOTAL	ENSEM- BLE
EMPLOI A 21MOIS										
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)					1	1	11		1	1
PROF. CERT. AGREG.	6	1			6	24		14	12	12
PROF. ENS. SUP. TITUL.				8						
CADRES SUP. LIT. FONCT.										
CONSEI. ORI. PSY. SCOL.		1				1				
AUTRES CADRES SUP. FONCT.		1			1				1	1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	6	3		8	9	26	11	14	14	14
CAORES SUP. ADM. FIN. COM.	2	1			1	1	18		2	2
CHERCH. SC. SOC. LIT.										
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.			3	5		3	13		1	1
PSYCHOLOGUES	2							49	1	1
AUTRES CADRES SUP.					1	2	10		1	1
S/T CADRES SUP.	5	1	3	6	2	6	40	49	5	5
INST., AUTRES TITUL.	11	15		4	8	5			8	8
PECC. AUTRES ENS. TITUL.		5			5	3			4	4
DOCUM-BIBL. FONCT.	9		10		3	3		1	3	3
EDUCATEUR			4							
C.M. MEDICO-SOCIAL				21	1	1			1	1
AUTRES C.M. FONCT.		6			5	3	4		4	4
S/T C.M. FONCT.	21	26	14	25	23	15	5		20	20
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.	2	4	5	5	4	3	10	10	4	4
TRADUCT. INTERPR.					1					
EDUCATEUR	3	1	4			1		6	1	1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.		6			2	3			2	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.	2	1		30		1			1	1
DOCUMENT. BIBLIO.		1			3	1			2	2
AUTRES C.M. (COMMERC.)	2	3	19		2	1	6		2	2
TECHNICIENS, PROGRAM.		1		8	1		4		1	1
S/T CADRES MOYENS	10	16	29	43	12	10	20	20	13	13
MAITRE INTERN. SURV.	2	2			2	1			2	2
MAITRES AUXILIAIRES	19	10	3		22	19	4	2	16	16
PROF., M.A. PRIVE	3	5			9	10	12	2	8	8
S/T ENSEIG. NON TITUL.	25	16	3		33	30	16	4	26	26
EMP. O. SECRET.	9	11	41	13	7	6			8	8
EMP. O. ADM.		9	3		6	2		14	5	5
EMP. O. INFORMATIQUE		1								
E.O. MEDIC.-SOCIAL		1		5						
E.N.O. COMMERCE	2	1	7		2	1			1	1
AUTRES ENO	23	7			3	3	6		4	4
S/T EMPLOYES	33	30	61	18	16	12	8	14	18	18
AUTRES EMPLOIS	1	9			2	1			3	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	175	690	91	76	2436	1798	136	61	5465	5455

Graphique 10
Structure des emplois occupés
en 1982 et 1983 selon le diplôme



de second cycle montrent un certain déclassement sur ces emplois : un tiers des licenciés, un quart des titulaires de maîtrise.

En outre, une partie importante des diplômés du second cycle occupent des emplois précaires, surtout les licenciés (33 %), les diplômés du premier cycle ayant beaucoup plus faiblement accès à ces emplois. Au demeurant, ceci montre que le schéma traditionnel des études littéraires - licence suivie de la préparation aux concours avec prise d'emploi comme enseignant non titulaire - est toujours largement présent même si, comme on l'a vu, il s'accompagne fréquemment aujourd'hui d'une poursuite d'études en maîtrise.

Ceci montre également que certains abandonnent l'université alors que leur situation est encore précaire - occupant des emplois de non-titulaires - et sans avoir obtenu un concours. La situation observée est donc encore non stabilisée. La comparaison des structures d'emplois occupés en 1982 et en 1983, donc à un an d'intervalle, montre dans quel sens cependant évoluent les situations professionnelles : ainsi, pour les licenciés, les emplois de fonctionnaires supérieurs ou moyens s'accroissent sensiblement sur cette période tandis que les emplois précaires ou déclassés régressent. Pour les titulaires d'une maîtrise, ce sont surtout les emplois de niveau supérieur ou moyen qui s'accroissent aux dépens des emplois de non-titulaires de l'enseignement.

5. L'EFFET DE LA SPECIALITE DU DIPLOME SUR LES EMPLOIS OCCUPES

La filière suivie oriente de façon privilégiée vers certaines zones d'emplois : le poids plus ou moins grand des emplois de l'enseignement (fonctionnaires et non titulaires) différencie très nettement les diverses filières de formation.

5.1. Les filières de l'enseignement

- Les lettres (modernes et classiques)

Cette spécialité présente une orientation majoritaire (69 %) vers les emplois de l'enseignement, moins de la moitié de ceux-ci étant des emplois de fonctionnaires (certifiés, agrégés essentiellement, mais également instituteurs, professeurs de collège ou de lycées professionnels et adjoints d'enseignements).

Ceci a comme conséquence une forte sortie de l'université dès la licence (21) (suivie dans la plupart des cas d'une ou plusieurs années de préparation à un concours) et, lorsqu'il y a abandon avec la maîtrise, celle-ci est rarement suivie d'une poursuite d'études en DEA ou DESS, spécialement pour les femmes.

L'orientation vers les concours est donc largement prédominante soit dès la licence, soit après ou parallèlement à la maîtrise, avec une prise d'emploi fréquente au cours des études, en général sur des emplois précaires de l'enseignement (surveillants, maîtres auxiliaires). Du coup, ou bien un concours est obtenu et l'arrêt des études suit dans la plupart des cas ce succès, ou bien aucun

(21) Un tiers du total des sortants du deuxième cycle (y compris ceux qui poursuivent en troisième cycle l'année suivante), proportion qui atteint 36 % pour les femmes contre 24 % seulement pour les hommes (cf. tableau 7).

concours n'a été obtenu avant l'arrêt des études et l'emploi précaire est conservé.

En dehors de cette précarisation importante d'une partie des emplois enseignants, les déclassements demeurent limités essentiellement au niveau moyen sur des emplois de fonctionnaires (23 %) en majorité enseignants, les emplois très déclassifiés d'employés étant très réduits (5 %).

- Les langues et civilisations étrangères

Spécialités à effectifs les plus nombreux, les langues, très majoritairement féminines, ont une orientation dominante vers les emplois de l'enseignement (68 %), mais l'accès aux emplois de fonctionnaires supérieurs (professeurs certifiés et agrégés) semble plus difficile que pour les spécialités précédentes : 16 % de certifiés et agrégés, mais 40 % d'emplois de non-titulaires de l'enseignement.

Ce type de cursus centré sur la préparation des concours induit une forte sortie avec seulement la licence, la prise d'emploi étant très fréquente en cours d'études parallèlement à la préparation des concours.

Il s'agit donc d'une situation très proche du cas précédent, avec cependant un déclassement plus fréquent sur des postes d'employés (16 %), les postes de niveau moyen étant essentiellement des enseignants titulaires (instituteurs, PEGC...).

- Les formations artistiques

De même que pour les lettres et les langues, ces formations (à l'exception de l'archéologie) sont orientées sur la préparation des concours de l'enseignement avec une forte proportion de prise d'emploi en cours d'études. L'accès aux emplois de professeurs titulaires de l'enseignement secondaire est particulièrement élevé (40 %), 70 % des emplois occupés étant des emplois d'enseignants. Mais les emplois précaires sont ici relativement réduits (21 % seulement), de même que les déclassements (12 % d'employés), ces derniers concernant essentiellement les formations en archéologie.

5.2. Les filières mixtes : enseignement et fonction publique

Comme on le remarquait ci-dessus (22), certaines spécialités occupent une position intermédiaire dans les formations de lettres-sciences humaines, en ce sens que si elles conservent une orientation encore fortement marquée par les emplois de l'enseignement, ceux-ci perdent de leur importance au profit d'autres emplois et en particulier de ceux de la fonction publique administrative.

- La philosophie

Formation plus masculine que féminine, la philosophie présente une orientation beaucoup plus faible vers l'enseignement (30 % des emplois), les titulaires et en particulier les professeurs étant très peu représentés (7 % de certifiés et 5 % d'instituteurs). En revanche les débouchés se diversifient vers d'autres emplois de niveau supérieur de la fonction publique (attachés, inspecteurs,

(22) Cf. chapitre 2, paragraphe 3.2.

conseillers d'orientation, etc.) ou du secteur privé (cadres administratifs). Les déclassements importants demeurent limités (12 % d'employés).

- L'histoire

L'orientation vers l'enseignement demeure importante (57 % d'enseignants) et en particulier vers les emplois de certifiés-agrégés (15 %), l'autre moitié étant des emplois de non-titulaires. Mais à côté de ces emplois, la fonction publique, en particulier au niveau moyen, a offert des débouchés plus diversifiés (documentaliste-bibliothécaire) de même que le secteur privé (cadres administratifs, animateurs divers, documentalistes...).

Les déclassements sont faibles : 12 % d'employés.

- La géographie

Cette spécialité de formation présente encore plus que l'histoire un profil d'emplois diversifié : l'enseignement y occupe certes une place encore importante mais il représente moins de la moitié des débouchés des géographes (42 %) et il s'agit dans presque un cas sur deux d'enseignants non titulaires, la part des professeurs certifiés et agrégés étant faible (8 %). En revanche, les emplois de cadres supérieurs (fonctionnaires et non-fonctionnaires) et surtout les emplois de niveau moyen ont constitué des débouchés importants : documentalistes-bibliothécaires (fonctionnaires et non-fonctionnaires), cadres supérieurs et moyens administratifs, animateurs, cadres moyens du commerce, techniciens...

La part des employés demeure limitée (13 %).

5.3. Les sciences humaines

- La psychologie

Cette filière de formation n'a pas pour objectif de préparer aux concours de l'enseignement même si une partie des étudiants va cependant intégrer l'enseignement, en particulier dans des emplois d'instituteurs. Dans ce domaine, la recherche d'une formation en psychologie intervient d'ailleurs souvent parallèlement, voire à l'issue de la formation spécifique d'instituteur, phénomène qui montre combien certaines connaissances de psychologie semblent être recherchées par les enseignants. Mais en réalité la formation des psychologues s'organise logiquement jusqu'au DESS, dont il constitue en quelque sorte le diplôme terminal et le titre d'accès au marché du travail. Dans ces conditions, comment se réalise l'insertion professionnelle des seuls diplômés de deuxième cycle (titulaires d'une maîtrise pour la plupart) dans la mesure où leur formation apparaît comme inachevée ?

La structure des emplois occupés révèle effectivement certaines difficultés même si le taux d'emplois très déclassifiés d'employés n'est pas supérieur à celui des autres spécialités littéraires : 15 % d'emplois de niveau supérieur, mais plus de 40 % d'emplois de niveau moyen (hors enseignement). Certes et fréquemment, ces emplois ne sont pas sans rapport avec la formation (éducateurs, animateurs, cadres moyens des services médico-sociaux), mais l'accès aux emplois de psychologues reste semble-t-il réservé aux titulaires d'un diplôme de troisième cycle : 4 % seulement des emplois, 7 % si l'on y ajoute ceux des services d'orientation (conseillers et psychologues scolaires).

Tableau 23
Les emplois occupés en mars 1983 par les sortants diplômés du deuxième cycle selon la spécialité du diplôme
Hommes + Femmes

	LETTRES	LANGU-ES	LANGU-ES APPLI-QUEES	ARTS, ARCHI-ARCHE-OL.	HISTO-IRE	GEOGR-APHIE	PHILO	SOCIO	PSYCHO	INFOR-M/DOC.	ENSEM-BLE
ENSEMBLE											
EMPLOI A 21MOIS											
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)	2				3	5	6	7			2
PROF. CERT. AGREG.	19	16		40	15	8	7	4	3		16
PROF. ENS. SUP. TITUL.	1	1			2	2					1
CONSEI. ORI. PSY SCOL.							8		3		
AUTRES CADRES SUP. FONCT.	1				3	2	6	2			1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	22	18		40	23	18	28	13	6		19
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	1	1	2		2	6	5	11	1	21	2
CHERCH. SC. SOC. LIT.			1		1	1					
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.	1	1	2		1			3		44	2
PSYCHOLOGUES									4		
AUTRES CADRES SUP.	1	1	1	1	1			6	3	5	1
S/T CADRES SUP.	3	3	5	1	4	7	5	20	9	69	5
INST., AUTRES TITUL.	8	5	7	2	3	6	5		20		6
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.	5	5		1	9	6			1		4
DOCUM-BIBL. FONCT.	3	2	1	2	6	5			1		3
EDUCATEUR									1		
C. M. MEDICO-SOCIAL									8		1
AUTRES C. M. FONCT.	7	3	5		5	3	5	15	4		4
S/T C. M. FONCT.	23	15	13	6	23	20	11	15	34		18
C. M. ADM.-SECRET. DIRECT.	2	3	16		2	2	3		1		3
TRADUCT. INTERPR.		1	2								
EDUCATEUR	1								9		1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	3	1	1	4	2	5	2	4	5	11	2
AUTRES C. M. MEDIC. SOCIA.								6	3		
DOCUMENT. BIBLIO.	1	1	2	4	3	6	1		4	6	2
AUTRES C. M. (COMMERC.)	1	1	6			2	2		4	8	2
TECHNICIENS, PROGRAM.	1			2	1	4			1		1
S/T CADRES MOYENS	9	7	26	10	9	20	8	10	29	25	12
MAITRE INTERN. SURV.	3	2	2		2	2			4		2
MAITRES AUXILIAIRES	24	25	13	23	19	9	8	19			20
PROF., M. A. PRIVE	9	12	6	4	6	9	11	2			8
S/T ENSEIG. NON TITUL.	36	40	21	27	28	20	18	21	4		31
EMP. Q. SECRET.	1	7	26	2	2	1			1		5
EMP. Q. ADM.	2	4	3	5	6	7	5	6	6		4
EMP. Q. INFORMATIQUE							2		1		
E. Q. MEDIC.-SOCIAL									3		
E. N. Q. COMMERCE	1	1		3	2	1				4	1
AUTRES ENQ	1	3	5	2	3	4	6	4	1	2	3
S/T EMPLOYES	5	16	34	12	12	13	12	10	12	6	13
AUTRES EMPLOIS	2	1	1	4	1	2	18	10	6		2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	1396	1923	386	408	638	232	130	89	315	85	5602

Tableau 23A : Hommes

	LETTRES	LANGU-ES	LANGU-ES APPLI-QUEES	ARTS, ARCHI-ARCHE-OL.	HISTO-IRE	GEOGR-APHIE	PHILO	SOCIO	PSYCHO	INFOR-M/DOC.	ENSEM-BLE
HOMME											
EMPLOI A 21MOIS											
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)	7				7	3	2				3
PROF. CERT. AGREG.	22	21		60	15	14	7	14			19
PROF. ENS. SUP. TITUL.	1	8			4	4					3
CONSEI. ORI. PSY SCOL.		1					7				1
AUTRES CADRES SUP. FONCT.		1			3	4	9				2
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	30	30		60	29	25	25	14			28
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.		1			3	10	8	36	4	26	4
CHERCH. SC. SOC. LIT.						2					
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL. PSYCHOLOGUES	1				1					59	2
AUTRES CADRES SUP.		1						18	12		1
S/T CADRES SUP.	1	2			4	13	8	54	16	85	8
INST., AUTRES TITUL.	4	5			3	2	8				3
PECC. AUTRES ENS. TITUL.	3	4			11	6					4
DOCUM-BIBL. FONCT.	1	1	10		3	7					2
AUTRES C.M. FONCT.	14		8		6	5	8	18			5
S/T C.M. FONCT.	21	10	18		23	20	16	18			15
C.M. ADM. -SECRET. DIRECT.	3	1	10		2	3	4		5		2
TRADUCT. INTERPR.		1									
EDUCATEUR		1							13		1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	6	2				3				15	2
DOCUMENT. BIBLIO.		2		2					10		1
AUTRES C.M. (COMMERC.)	2	1	38		1	4			9		3
TECHNICIENS. PROGRAM.	3			3	2	3					2
S/T CADRES MOYENS	13	8	49	6	6	14	4	43	15		12
MAITRE INTERN. SURV.	1	10	5		4	3		10			6
MAITRES AUXILIAIRES	20	25	13	23	21	8	9	14			18
PROF., M.A. PRIVE	6	11		7	5	7	8				6
S/T ENSEIG. NON TITUL.	27	46	18	30	30	18	17	14	10		20
EMP. O. SECRET.		1			1						1
EMP. O. ADM.	1	2			5	1	7		9		3
EMP. O. INFORMATIQUE					1		2		3		
AUTRES ENQ	3		15	2		6	9				2
S/T EMPLOYES	4	4	15	2	7	6	18		12		6
AUTRES EMPLOIS	3			2	1	4	12		19		3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	265	287	39	121	289	125	89	28	77	46	1366

Tableau 23B : Femmes

	LETTRES	LANGU-ES	LANGU-ES APPLI-QUEES	ARTS, ARCHI-ARCHE-OL.	HISTO-IRE	GEOGR-APHIE	PHILO	SOCIO	PSYCHO	INFOR-M/DOC.	ENSEM-BLE
FEMME											
EMPLOI A 21MOIS											
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)	1	1				7	15	10			1
PROF. CERT. AGREG.	18	15		32	15	2	7	4			14
CONSEI. ORI. PSY SCOL.							12	4			1
AUTRES CADRES SUP. FONCT.	1				3			3			1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	21	16		32	18	9	34	13	8		17
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	2	1	2		2					15	1
CHERCH. SC. SOC. LIT.			1		1						
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL. PSYCHOLOGUES	1	2	2		1			5		26	1
AUTRES CADRES SUP.	1	1	1	2	1				2	5	10
S/T CADRES SUP.	4	3	5	2	5			5	7	51	4
INST., AUTRES TITUL.	9	5	7	2	3	10			26		7
PECC. AUTRES ENS. TITUL.	5	5		1	8	7			1		4
DOCUM-BIBL. FONCT.	3	2		3	8	2			1		3
EDUCATEUR				1					1		
C.M. MEDICO-SOCIAL					1				10		1
AUTRES C.M. FONCT.	6	3	5		4	2		13	5		4
S/T C.M. FONCT.	23	16	12	6	23	21		13	45		19
C.M. ADM. -SECRET. DIRECT.	2	3	17		2	1					3
TRADUCT. INTERPR.		1	2								1
EDUCATEUR	1								8		1
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	2		1	6	3	7	7	7	7	5	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.	1							8	5		1
DOCUMENT. BIBLIO.		1	2	5	5	13	2	3	3	13	2
AUTRES C.M. (COMMERC.)		2	2				5	3		18	1
TECHNICIENS. PROGRAM.				1	1	6					
S/T CADRES MOYENS	8	7	24	12	11	27	15	15	24	36	11
MAITRE INTERN. SURV.	4	1	1		1				2		2
MAITRES AUXILIAIRES	25	25	13	23	18	10	5	21			21
PROF., M.A. PRIVE	9	12	7	3	7	11	17	3			9
S/T ENSEIG. NON TITUL.	38	38	21	25	26	21	22	25	2		32
EMP. O. SECRET.	2	9	29	2	3	3			2		7
EMP. O. ADM.	2	4	4	7	6	15		8	5		4
E. Q. MEDIC. -SOCIAL									5		
E. N. Q. COMMERCE	1	1		4	3	2				8	1
AUTRES ENQ		4	4	2	6	2		7	1	5	3
S/T EMPLOYES	5	18	37	16	17	21		15	13	13	15
AUTRES EMPLOIS	1	1	1	5	1		29	15	2		2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	1131	1636	347	287	349	107	41	61	238	39	4236

- La sociologie

Petite spécialité avec peu de sorties dès le niveau du deuxième cycle, la sociologie ne destine pas à l'enseignement. L'orientation vers la fonction publique administrative ou vers des emplois de cadres administratifs est donc plus fréquente (29 %).

Les déclassements importants demeurent faibles (10 %), mais un quart des emplois se situent au niveau moyen et plus de 20 % concernent des situations précaires d'enseignants non titulaires.

5.4. Les filières professionnelles

- Les langues étrangères appliquées (LEA)

Formations axées sur un champ professionnel déterminé (23), les formations LEA représentent en réalité un regroupement de formations très différentes d'un établissement à l'autre (24). Formations quasi-exclusivement féminines, elles débouchent dans presque la totalité des cas sur des emplois de niveau non supérieur, plus d'un tiers des emplois étant particulièrement déclassifiés (employés). L'importance des emplois de la fonction publique est réduite (13 %). Ceci montre les difficultés d'accès au secteur privé pour une population féminine : si certaines obtiennent des postes de cadres moyens du commerce (6 %), de documentalistes (3 %), de traducteurs (2 %), la plupart se retrouvent sur des emplois de secrétaires (26 %) et au mieux de secrétaires de direction (16 %).

- Les formations spécialisées de "documentation-information-journalisme"

Il est difficile de porter une appréciation sur des formations dont les effectifs sont aussi réduits. Il semble cependant que les débouchés observés correspondent aux objectifs : presque 70 % des emplois sont des emplois de cadres supérieurs dont la majorité (44 %) concerne des emplois de journalistes, de relations publiques et de cadres de la publicité. Les déclassements sont particulièrement faibles (6 % d'employés), les emplois de niveau moyen (25 %) présentant une certaine correspondance avec les formations concernées : animateurs, documentalistes et cadres moyens du commerce.

6. LES PREMIERS EMPLOIS OCCUPES APRES UNE ANNEE DE TROISIEME CYCLE (25)

A l'issue de cette première année de troisième cycle, la structure des emplois occupés se caractérise par un double phénomène :

- d'une part l'importance des emplois de niveau supérieur est sensiblement plus élevée que pour les sortants du deuxième cycle, en particulier dans les

(23) Plusieurs options sont préparées : affaires et commerce (certaines préparations ayant une orientation commerce international), traduction spécialisée.

(24) Sans parler des combinaisons multiples possibles des différentes langues vivantes.

(25) Population qui a poursuivi en 1981-82 des études en première année de troisième cycle (DEA/DESS) et dont une partie est d'ailleurs encore en poursuite d'études en 1983. 71 % ont obtenu un DEA et surtout un DESS à l'issue de cette année, 61 % occupent un emploi en mars 1983.

Tableau 24
Les emplois occupés en mars 1983 par les sortants
du deuxième cycle ayant poursuivi des études en troisième cycle

	HOMME	FEMME	ENS	LIC- MAIT	DEA- DESS
FONCT. ADM. SUP (IMPOT. P&T)	1		1	1	1
PROF. CERT. AGREG.	9	6	7	11	6
PROF. ENS. SUP. TITUL.	7	1	3	2	4
AUTRES CADRES SUP. FONCT.	1	1	1		
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	18	9	12	14	11
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.	2	2	2	2	1
CHERCH. SC. SOC. LIT.	7	8	7	3	9
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.	2	1	2	3	1
PSYCHOLOGUES	5	15	11	5	14
AUTRES CADRES SUP.	2	6	4	7	3
S/T CADRES SUP.	16	31	26	19	29
INST. AUTRES TITUL.	3	2	2	3	2
PEGC. AUTRES ENS. TITUL.	1		1		1
DOCUM-BIDL. FONCT.	1	1	1	1	1
C. M. MEDICO-SOCIAL		2	1	3	
AUTRES C. M. FONCT.		1	1	2	
S/T C. M. FONCT.	5	5	5	8	4
C. M. ADM. -SECRET. DIRECT.		1	1	2	
TRADUCT. INTERPR.		2	1		2
EDUCATEUR	2	6	4	2	6
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	15	8	10	9	11
AUTRES C. M. MEDIC. SOCIA.		2	2	1	2
DOCUMENT. BIBLIO.		2	1		1
TECHNICIENS. PROGRAM.	1	1	1	2	
S/T CADRES MOYENS	19	21	20	16	22
MAITRE INTERN. SURV.	20	14	16	24	14
MAITRES AUXILIAIRES	8	8	8	11	7
PROF. M. A. PRIVE	6	4	5	4	5
S/T ENSEIG. NON TITUL.	34	27	29	38	26
EMP. O. SECRET.		2	1	1	1
EMP. O. ADM.	2	1	2		2
E. O. MEDIC. -SOCIAL		1	1	2	
AUTRES EMP.	1	2	1	2	2
S/T EMPLOYES	3	6	5	5	3
AUTRES EMPLOIS	4	1	2		3
TOTAL	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	519	940	1459	393	1037

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 25
Les emplois occupés par les étudiants ayant poursuivi
en troisième cycle selon la spécialité du diplôme

	LETT- ES	LANGU- ES	HISTO- IRE	GEOGR- APHIE	SOCIO	PSYCHO	ENSEM- BLE
EMPLOI A 21MOIS							
FONCT. ADM. SUP (IMPOT. P&T)	1	3		1	1		1
PROF. CERT. AGREG.	15	19	31	8		1	7
PROF. ENS. SUP. TITUL.	2	18	3	5			3
CADRES SUP. LIT. FONCT.		2					
AUTRES CADRES SUP. FONCT.					2		1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	19	42	33	13	3	1	12
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.		2	3		4		2
CHERCH. SC. SOC. LIT.	3	2	14	20	16	6	7
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.	2	2	2	4			2
PSYCHOLOGUES		2		2		26	11
AUTRES CADRES SUP.		2		18	4	5	4
S/T CADRES SUP.	5	8	19	44	24	39	26
INST. AUTRES TITUL.	4		4	1		3	2
PEGC. AUTRES ENS. TITUL.		1	3		3		1
DOCUM-BIDL. FONCT.	1		2		4		1
C. M. MEDICO-SOCIAL	3				2	1	1
AUTRES C. M. FONCT.		1	2				
S/T C. M. FONCT.	8	2	10	1	9	5	5
C. M. ADM. -SECRET. DIRECT.	5			2			1
TRADUCT. INTERPR.							1
EDUCATEUR						11	4
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	1	8	3	2	29	12	10
AUTRES C. M. MEDIC. SOCIA.		2	1		3	4	2
DOCUMENT. BIBLIO.	2	2	1				1
TECHNICIENS. PROGRAM.	8	10	1	3	31	27	20
S/T CADRES MOYENS	15	7	5	6	18	19	20
MAITRE INTERN. SURV.	28	11	14	6	3	2	8
MAITRES AUXILIAIRES	12	14	5	4			5
PROF. M. A. PRIVE	12	14	9	4			5
S/T ENSEIG. NON TITUL.	55	31	28	28	22	24	29
EMP. O. SECRET.	1	2		2	3		1
EMP. O. ADM.			4	5	4		2
E. O. MEDIC. -SOCIAL						2	1
E. N. O. COMMERCE	3						
AUTRES EMP.	1	4			2	1	1
S/T EMPLOYES	5	7	4	7	8	4	5
AUTRES EMPLOIS			2	1	3		2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	150	121	108	120	159	605	1459

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

emplois hors fonction publique, ce qui indique que l'accès aux postes de cadres du secteur privé se fait en réalité essentiellement à partir du troisième cycle : 40 % des titulaires d'un DEA/DESS occupent une emploi de niveau supérieur contre un tiers seulement des diplômés du deuxième cycle ;

- d'autre part, il subsiste cependant une forte proportion d'emplois précaires de l'enseignement et en particulier de surveillants, ce qui indique qu'une partie de cette population est encore non stabilisée et poursuit en réalité des études en vue d'une thèse de doctorat.

La possession d'un DEA/DESS apparaît bien comme la condition nécessaire pour accéder à certains emplois de cadres supérieurs : les emplois de psychologues sont ainsi pourvus essentiellement à partir du DESS (14 % des titulaires du DEA/DESS contre 3 % seulement au niveau de la maîtrise) ; il en est de même des emplois de la recherche (9 % contre 3 %). Et même au niveau moyen, les emplois d'éducateurs sont plus accessibles aux diplômés du troisième cycle qu'aux simples titulaires d'un diplôme de deuxième cycle (6 % contre 2 %).

En psychologie, le poids du DESS est déterminant : 26 % des étudiants de cette spécialité accèdent à des emplois de psychologues. En revanche, dans les langues vivantes, ce sont les emplois de professeurs, y compris de l'enseignement supérieur, qui semblent être pourvus à partir de la première année de troisième cycle.

En lettres, la poursuite d'études en troisième cycle coexiste avec l'orientation toujours dominante de la filière vers l'enseignement : ainsi plus de la moitié des emplois sont des emplois de non-titulaires de l'enseignement, ce qui ne différencie guère cette population de celle sortant directement du deuxième cycle.

On observera enfin qu'en histoire, en sociologie et surtout en géographie, la poursuite d'études en troisième cycle permet un accès plus fréquent aux emplois de cadres supérieurs (emplois de la recherche en particulier, et urbanistes).

TROISIEME PARTIE

LES DEBUTS DE LA VIE ACTIVE A LA SORTIE DU PREMIER CYCLE

La plupart des sortants du premier cycle universitaire ne possèdent aucun diplôme autre que leur diplôme d'accès à l'université (en général le baccalauréat) : sur les 15 721 sortants de formation initiale, ces "non-diplômés" représentent 82 % des sortants. Une partie de ceux-ci ont quitté le premier cycle après avoir obtenu par ailleurs un concours de l'enseignement (20 %) - essentiellement celui d'instituteur - ou encore administratif (8 %), mais ils ne possèdent aucun diplôme supérieur au baccalauréat. Cette population fait l'objet de l'essentiel du premier chapitre ci-après.

Dans la minorité qui reste, certains ont obtenu le DEUG et ont quitté le premier cycle dès son obtention (5 % des sortants). Leur effectif est très faible, la plupart des étudiants obtenant le DEUG poursuivent en effet des études en deuxième cycle. On les a pour cette raison regroupés ici avec les étudiants qui ont abandonné le deuxième cycle sans obtenir un diplôme supérieur au DEUG (deuxième chapitre).

Enfin, quelques étudiants (6 %) sont titulaires d'un DUT à la sortie du premier cycle : il s'agit d'étudiants qui ont tenté d'obtenir un DEUG en vue de poursuivre des études vers le deuxième cycle et qui ne l'ont pas obtenu avant d'abandonner l'université.

En outre, quelques étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle, voire de troisième cycle, et qui avaient repris une inscription en premier cycle pour une raison quelconque figurent également dans le flux des sortants de premier cycle (3 %).

Tableau 26
 Nombre d'années d'études universitaires des sortants "non diplômés"
 du premier cycle par sexe

En pourcentage

Nombre d'années universitaires	Homme	Femme	Ensemble
1	63	64	64
2	26	22	23
3	10	9	9
4	1	4	3
5		1	1
6 et +			
Total	100	100	100
Non réponse	7	9	9
Ensemble	3 593	8 335	11 928

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 27
 Nombre d'années d'études universitaires
 en fonction du service national

En pourcentage

année départ au service national \ nombre d'années université	1	2	3	Total (*)
1978	--	8	--	2
1979	9	--	7	7
1980	9	--	14	8
1981	31	53	56	39
1982	13	11	16	12
1983	5	8	--	5
Sursitaires	32	20	--	25
Engagés	2	--	7	2
Total	100	100	100	100
Effectifs.....	1 709	641	273	2 823
Exemptés	420	255	91	824

(*) y compris non-réponses.

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

CHAPITRE 1

LA SITUATION DES ETUDIANTS SORTANT DU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE SANS AUCUN DIPLOME AUTRE QUE LE BACCALAUREAT (1)

1. LA SITUATION EN 1982 ET 1983

Un séjour de courte durée à l'université.

64 % des étudiants ne sont restés qu'une seule année en premier cycle universitaire, 13 % seulement ayant passé plus de deux années à l'université. En ce domaine, les comportements masculins et féminins sont relativement proches, avec cependant une tendance des femmes à être demeurées plus longtemps en premier cycle que les hommes : 5 % de celles-ci ont pris plus de trois années d'inscription contre 1 % seulement des hommes. Ce renoncement à la poursuite d'études en premier cycle universitaire intervient d'ailleurs fréquemment rapidement : plus de la moitié déclarent en effet, et quel que soit le sexe, avoir abandonné les études avant la fin de l'année universitaire.

Cette moindre fréquence des hommes à reprendre des réinscriptions de longue durée sans obtenir de diplôme peut s'expliquer au-delà des raisons institutionnelles (2) par le service national : celui-ci vient en effet limiter les durées maximales des sursis en fonction du niveau d'études. D'ailleurs dans tous les cas, l'arrêt de l'inscription universitaire s'accompagne d'un fort courant de départ au service national (39 %), l'arrêt des études après 2 ou 3 années d'inscription étant suivi dans plus de la moitié des cas du service national. 17 % seulement ont effectué leur service national avant ou pendant les études universitaires.

La prise d'emploi avant l'interruption des études concerne plus d'un étudiant sur trois. 37 % des sortants ont déjà accédé à un emploi avant d'interrompre les études universitaires, la plupart (22 %) ayant pris un premier emploi au cours de la dernière année d'inscription (1980-81).

La comparaison avec la proportion sortie en 1976 montre une stabilité remarquable en ce domaine.

Cette prise d'emploi semble d'ailleurs être fortement corrélée avec l'arrêt effectif des études : 70 % de ceux-ci déclarent ne pas avoir terminé l'année universitaire, et 81 % ne se sont pas présentés aux épreuves d'examen.

La majorité des étudiants sortants n'aborde donc le marché du travail qu'après l'arrêt des études universitaires.

(1) Baccalauréat ou équivalence : capacité en droit, examen spécial d'entrée...

(2) La réglementation impose en effet d'obtenir le DEUG normalement dans la durée maximale de 3 années, c'est-à-dire avec un seul redoublement.

Tableau 28
Processus d'insertion des sortants
du premier cycle sans aucun diplôme supérieur
au baccalauréat en 1981

En pourcentage

Processus d'insertion des non-diplômés	Homme	Femme	Ensemble
Emploi avant 07.80	16	15	16
Emploi en 1980-81	19	23	22
S/Total Salariés	35	38	37
Emploi après juin 81	47	46	46
Aucun emploi jusqu'à mars 1983	18	16	16
S/Total Scolaires	65	62	63
TOTAL	100	100	100
ENSEMBLE	3 848	9 099	12 947

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

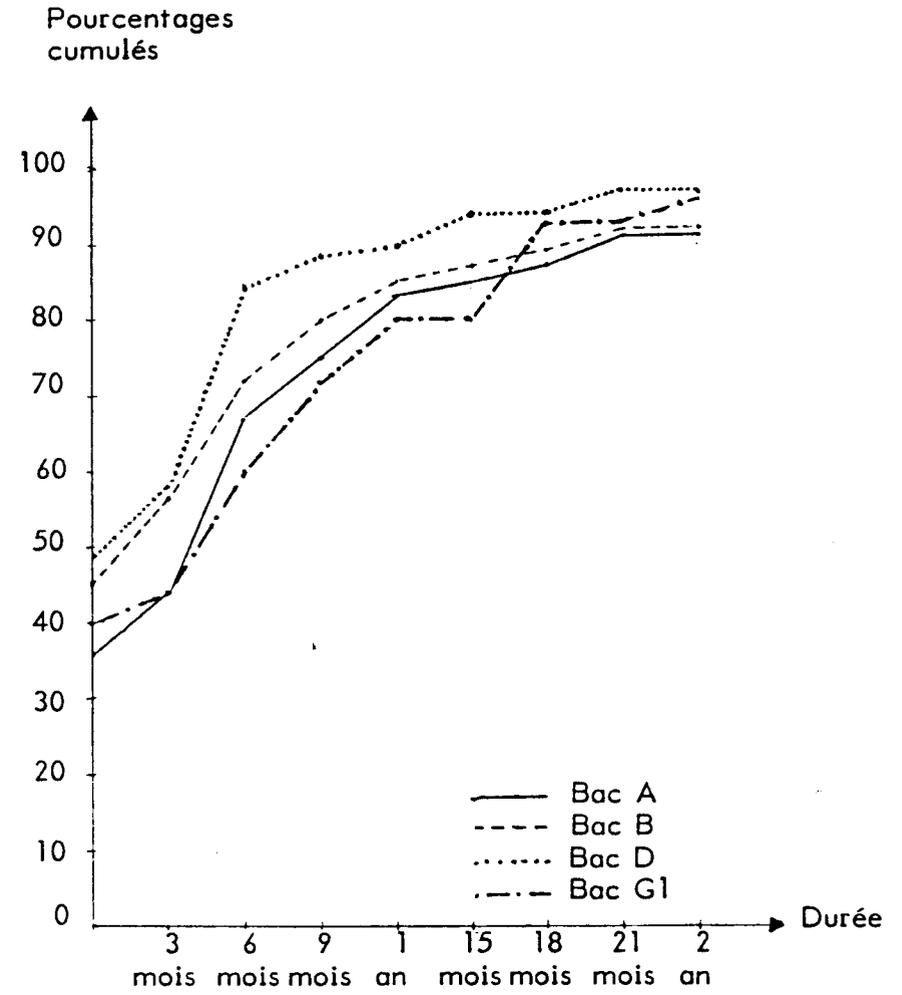
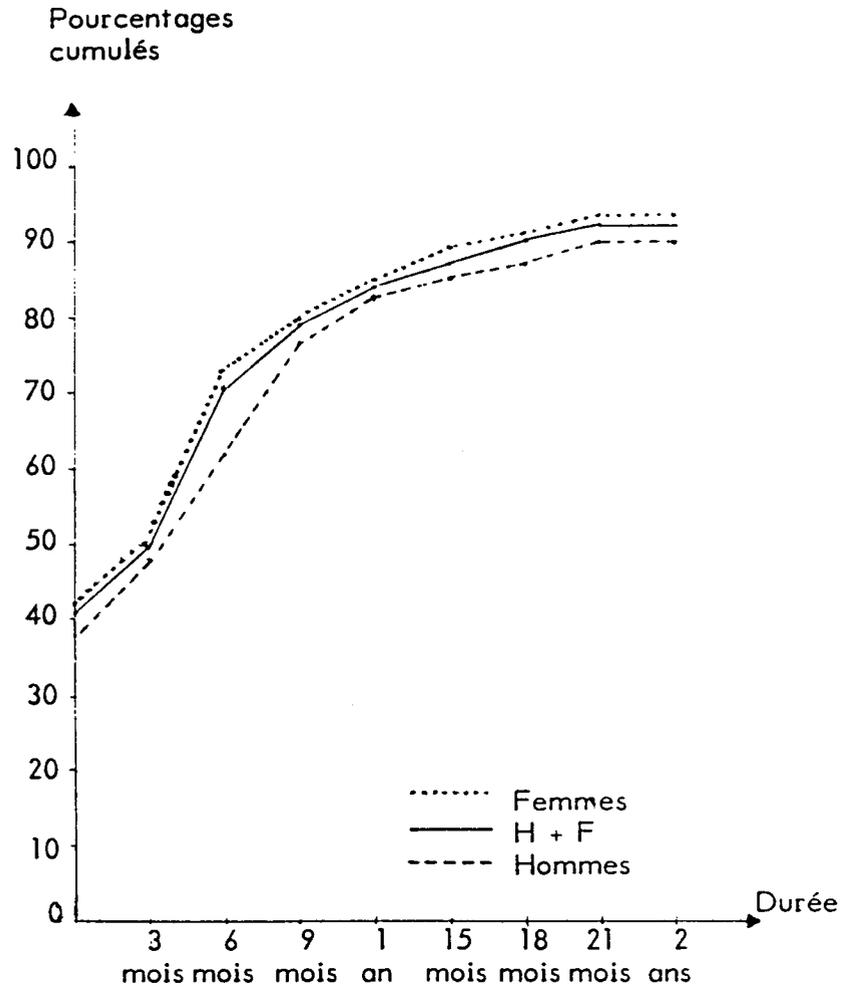
Tableau 29
Comparaison des processus d'insertion
entre 1976 et 1981 des sortants "non diplômés"
du premier cycle

En pourcentage

	Sortants de 1976			Sortants de 1981		
	H	F	Total	H	F	Total
Emploi pris pendant les études	36	40	38	35	38	37
Etudiants "scolaires"	64	60	62	65	62	63
TOTAL Sortants	100	100	100	100	100	100
Effectifs	2 732	5 729	8 461	3 448	9 099	12 947

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1981 et 1983.

Graphique 11
Durée d'accès à l'emploi des «non-diplômés»



Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Tableau 30
 Situation en 1977 et en 1982-1983
 des sortants du premier cycle sans aucun diplôme
 supérieur au baccalauréat

En pourcentage

	Sortants de 1976			Sortants de 1981					
	Situation Mars 1977			Situation Mars 1982			Situation Mars 1983		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Emploi <i>dont élèves-fonctionnaires</i>	62 (*)	77 (*)	72 (*)	51 (14)	65 (15)	61 (15)	66 (21)	70 (17)	69 (19)
Chômage	6	14	11	17	20	19	16	15	15
Service militaire	31	--	10	25	--	8	6	--	2
Reprise d'études	--	--	--	--	--	--	9	11	10
Autres inactifs	1	9	6	7	15	13	3	4	4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage	9 %	15 %	13 %	26 %	23 %	24 %	19 %	17 %	18 %

(*) non distingués.

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977-1983.

Tableau 31
 Situation en 1982 des sortants de premier cycle
 en 1981 selon le processus d'insertion

En pourcentage

Situation en mars 1982	Processus et sexe	Emploi pris avant juin 1981			"Scolaires"		
		H	F	Total	H	F	Total
Emploi <i>dont élèves fonctionnaires</i>		76 (27)	87 (25)	84 (26)	36 (6)	52 (9)	47 (8)
Chômage		8	10	10	22	26	25
Service national		12	--	3	32	--	10
Autres inactifs		3	3	3	10	22	19
TOTAL		100	100	100	100	100	100
Taux de chômage		9 %	10 %	10 %	38 %	33 %	35 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

Ces étudiants "scolaires" sont demeurés plus "présents" jusqu'à la fin de l'année universitaire (55 %) et dans la mesure où plus des deux tiers déclarent s'être présentés aux examens, on peut penser que beaucoup abandonnent les études sur un échec.

La sortie de l'université est suivie rapidement d'une prise d'emploi (37 %), plus rapidement pour les femmes (39 %) que pour les hommes (32 %) en raison du service national. Pour ces derniers, l'accès à l'emploi est donc plus étalé dans le temps, plus de 15 % entrant en emploi en 1982-83 contre 7 % des femmes.

Ces retards d'accès au marché du travail expliquent en partie qu'au moment de l'enquête 18 % des hommes n'ont encore jamais occupé d'emploi contre 16 % des femmes. Mais ces derniers ne peuvent être tous considérés à la recherche d'un emploi : en effet 10 % ont repris des études à temps plein après une année d'interruption. En réalité, l'accès au marché du travail et la prise du premier emploi s'étalent sur plusieurs années de part et d'autre de la date d'arrêt des études universitaires quel que soit le sexe et quelle que soit la formation.

Mais si ces rythmes différents d'accès à l'emploi induisent des écarts dans les situations observées à date identique après la fin de formation, l'utilisation d'un indicateur complexe (3) qui tient compte de ces différences spécifiques à chacune des filières montre en réalité que les "durées d'accès" à l'emploi après la sortie des études universitaires présentent peu de différences (graphique 11) : 80 à 85 % d'une cohorte d'étudiants sortants du premier cycle ont accédé à un emploi dans l'année qui suivait la fin des études (ou le retour du service militaire), quel que soit le sexe et quelle que soit la série du baccalauréat.

Ceci fait apparaître une grande similitude avec le processus d'accès à l'emploi des diplômés du second cycle en lettres-sciences humaines.

Entre 1977 et 1982, le chômage a connu une augmentation importante.

Le taux de chômage en mars 1982 est de 24 % contre 13 % seulement en mars 1977 parmi les sortants de 1976, c'est-à-dire dans les deux cas, neuf mois après la sortie. L'évolution a été identique pour les hommes et les femmes avec une baisse du taux d'emploi et une hausse du chômage, l'inactivité ayant également fortement augmenté, mais elle a été encore plus défavorable aux hommes qu'aux femmes : le taux de chômage masculin est passé de 9 à 26 % sur la période contre 15 à 23 % pour les femmes.

La dégradation du marché de l'emploi a ainsi atteint fortement les bacheliers passés par l'université sans y avoir obtenu une certification supplémentaire. Certes, les taux de chômage observés ont connu une forte hausse, mais celle-ci demeure cependant largement inférieure à la très forte croissance du chômage qui a atteint tout particulièrement les jeunes des niveaux inférieurs de formation (4) à la sortie de l'enseignement secondaire.

Si l'on se place avec une année supplémentaire de recul par rapport à la sortie, ces taux de chômage connaissent une diminution très sensible tandis que les prises d'emploi s'accroissent. Encore que pour les garçons, les retours du service national s'accompagnent à la fois d'une prise d'emploi et de chômage, ce

(3) Cf. encadré 4, *supra*, seconde partie.

(4) Voir sur ce point CEREQ-INSEE-SPRESE, Bilan Formation Emploi - 1983 - INSEE. Collection D/110 - 1986. Et également A. Charlot, F. Pottier "L'université et l'emploi : stabilité des relations entre deux milieux en évolution", art. cité.

qui a pour effet de maintenir le taux de chômage masculin à des niveaux supérieurs à celui des femmes parmi une même cohorte d'étudiants sortis à la même date de l'université.

En réalité, cette situation difficile sur le marché du travail est liée essentiellement aux étudiants "scolaires" qui quittent l'université et accèdent au marché du travail sans expérience professionnelle : les taux de chômage de ces étudiants, en recherche de premier emploi, sont particulièrement élevés neuf mois après l'abandon du premier cycle : 38 % pour les hommes et 33 % pour les femmes. A l'inverse, les taux sont seulement respectivement de 9 % et 10 % pour ceux et celles qui ont déjà pris un emploi pendant les études.

Cependant, cet arrêt des études universitaires en premier cycle n'est pas toujours définitif : la situation observée en 1983 montre en effet l'importance des reprises d'études à temps plein (10 %) pour les hommes comme pour les femmes. En particulier, les retours du service national pour les hommes sont fortement suivis d'une reprise d'études (18 %). Mais pour l'essentiel le service national est suivi d'une entrée sur le marché du travail ; aussi le chômage observé en 1983 est dans la plupart des cas un chômage récent : moins d'un tiers des chômeurs en 1983 étaient déjà chômeurs en 1982.

Pour les femmes, les reprises d'études après une année d'interruption sont également importantes (11 %). Elles proviennent pour partie du chômage (26 %), mais également d'une population qui se déclarait inactive en 1981-82 (41 %). Cependant, si l'on observe que plus de la moitié des chômeuses en 1983 se déclaraient déjà au chômage en 1982, il semble que ces reprises d'études soient liées pour partie à certaines difficultés féminines sur le marché du travail.

2. LES EMPLOIS OCCUPES

Entre 1977 et 1982, la structure des emplois occupés neuf mois après la sortie a subi les mêmes effets (5) déjà observés ci-dessus pour les diplômés du deuxième cycle : accroissement des enseignants titulaires (instituteurs) et à l'inverse baisse des non-titulaires (maîtres auxiliaires). Les non-diplômés issus des premiers cycles littéraires ont ainsi bénéficié à plein de la politique de résorption de l'auxiliariat développé par le ministère de l'Education nationale : 30 % des hommes et 24 % des femmes ont ainsi accédé à des emplois d'instituteurs titulaires. Cependant la baisse des emplois de non-titulaires a surtout concerné les femmes, ceux-ci passant de 36 % à 15 % des emplois féminins sur la période. Les hommes en revanche semblent être demeurés plus fréquemment dans des situations d'attente du type "surveillants", ce qui à l'inverse des femmes a accru la part des emplois précaires masculins entre 1977 et 1982. Mais les femmes se retrouvent très souvent sur des postes d'employés (42 %) contre 21 % seulement des hommes, essentiellement dans des emplois de secrétaires et d'employées administratives, voire d'employées non qualifiées, phénomène qui était déjà le même en 1977.

Quant aux emplois de niveau moyen, hors fonction publique, les non-diplômés semblent avoir accédé à ces emplois dans des conditions relativement identiques à celles de 1977 malgré la dégradation de l'emploi privé sur la période : 12 % des emplois en 1982 contre 11 % en 1977 (éducateurs, animateurs, cadres moyens du commerce et pour les hommes programmeurs).

(5) Et en particulier l'existence de concours spécifiques réservés aux instituteurs suppléants depuis 1978.

Tableau 32
Les emplois occupés en 1977 et 1982 - 1983 par les «non-diplômés»

	SORTANTS DE 1976			SORTANTS DE 1981					
	Situation en mars 1977			Situation en mars 1982			Situation en mars 1983		
	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)									
PROF. CERT. AGREG.									
PROF. ENS. SUP. TITUL.									
CADRES SUP. LIT. FONCT.									
CONSEIL ORIE. PSY SCOL.									
AUTRES CADRES SUP. FONCT.	1						1		
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	1						1	1	1
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.				1			2		1
CHERCH. SC. SOC. LIT.				2					
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.		2	1						
PSYCHOLOGUES									
AUTRES CADRES SUP.							1		
S/T CADRES SUP.		2	1	3		1	2	1	1
INST., AUTRES TITUL.	7	4	5	29	23	25	27	26	26
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.				1	1	1	2	1	1
DOCUM-BIBL. FONCT.		1	1						
EDUCATEUR					1			1	
C.M. MEDICO-SOCIAL							1		
AUTRES C.M. FONCT.	12		4		2	1	3	3	3
S/T C.M. FONCT.	19	5	9	30	27	28	33	31	31
C.M. ADM.-SECRET. DIRECT.	3		1					1	1
TRADUCT. INTERPR.									
EDUCATEUR	5	3	3	4	5	5	1	2	2
ANIMATEUR CULT. FORMAT.		5	4	8	2	4	2	1	2
AUTRES C.M. MEDIC. SOCIA.				1			1		
DOCUMENT. BIBLIO.		1	1					1	1
AUTRES C.M. (COMMERC.)	2		1	2	2	2	4	2	3
TECHNICIENS, PROGRAM.	5		1	3		1	5		2
S/T CADRES MOYENS	14	10	11	18	10	12	13	8	10
MAITRE INTERN. SURV.	2		1	9	3	5	7	2	3
MAITRES AUXILIAIRES	5	30	23	8	10	9	6	5	6
PROF., M.A. PRIVE		6	4		2	1	2	2	2
S/T ENSEIG. NON TITUL.	7	36	28	16	15	15	15	9	11
EMP. Q. SECRET.		13	9		10	7		10	7
EMP. Q. ADM.	6	7	7	9	11	11	11	13	12
EMP. Q. INFORMATIQUE		1	1		1		1	1	1
E. Q. MEDIC.-SOCIAL				2	3	3	1	2	2
E. N. Q. COMMERCE		3	2	4	5	5	1	5	4
AUTRES ENQ	16	16	16	5	12	11	5	12	10
S/T EMPLOYES	23	39	35	21	42	36	19	44	37
AUTRES EMPLOIS	36	8	15	12	7	8	16	7	10
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	1390	3798	5188	2039	6011	8050	2593	6375	8968

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977 et 1983.

Tableau 33
Les emplois occupés en mars 1983 par les «non-diplômés» selon la série du baccalauréat d'origine

	SERIE BAC					ENSEM- BLE (1)
	A	B	C	D,D'	G1	
EMPLOI A 21MOIS						
CONSEI.ORI.PSY SCOL.		1				
AUTRES CADRES SUP.FONCT.		1				
S/T FONCTIONNAIRES SUP.		2				1
CADRES SUP.ADM.FIN.COM.	1		9			1
AUTRES CADRES SUP.		1				
S/T CADRES SUP.	1	1	9			1
INST.,AUTRES TITUL.	22	28	58	41		26
PEGC,AUTRES ENS.TITUL.			6	2		1
EDUCATEUR				2		
C.M.MEDICO-SOCIAL		2				
AUTRES C.M.FONCT.	3	2	6	7		3
S/T C.M.FONCT.	26	32	70	51		31
C.M.ADM.-SECRET.DIRECT.	1				4	1
EDUCATEUR	4	1			6	2
ANIMATEUR CULT.FORMAT.	1	5		1		2
AUTRES C.M.MEDIC.SOCIA.		2				
DOCUMENT.BIBLIO.	1			2		1
AUTRES C.M.(COMMERC.)	2	5	5	3	4	3
TECHNICIENS,PROGRAM.	1	1		4		2
S/T CADRES MOYENS	8	15	5	10	14	10
MAITRE INTERN.SURV.	3	2		3	7	3
MAITRES AUXILIAIRES	7	2	6	3	10	6
PROF.,M.A. PRIVE	2	3		3		2
S/T ENSEIG.NON TITUL.	11	7	6	8	18	11
EMP.Q.SECRET.	8	4		1	28	7
EMP.Q.ADM.	13	10		9	9	12
EMP.Q.INFORMATIQUE						1
E.Q.MEDIC.-SOCIAL	3	2		1		2
E.N.Q.COMMERCE	6	3		3	9	4
AUTRES ENQ	10	14		7	18	10
S/T EMPLOYES	40	33		21	64	37
AUTRES EMPLOIS	12	9	11	9	4	10
TOTAL	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	3866	1636	303	1298	439	8968

(1) Y compris les autres baccalauréats à effectifs trop faibles pour être distingués.
Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

La situation en 1983, donc avec une année supplémentaire de recul, montre la prolongation des tendances observées sur la période 77-82 : augmentation des emplois de fonctionnaires moyens, baisse des emplois de non-titulaires de l'enseignement et relative stabilité des cadres moyens et employés.

Ces différences par sexe dans les structures d'emplois occupés sont en partie la conséquence d'une répartition différente des hommes et des femmes entre les séries du baccalauréat (6), et en particulier entre les séries du baccalauréat général ou du baccalauréat technique. S'il existe un effet "discipline"(7) comme nous l'avons déjà observé qui détermine un profil d'emploi propre à chaque grande filière universitaire quelle que soit la série du baccalauréat général d'origine, les "non-diplômés", issus des baccalauréats techniques ne suivent pas ce modèle et leur profil d'emploi demeure largement spécifique de leur baccalauréat.

En définitive, les bacheliers techniques et singulièrement ceux de la série G1, quasi-exclusivement féminine, lors de leur passage dans les études universitaires ne semblent pas avoir adhéré en quelque sorte à la "logique" de la filière suivie : ainsi, ces "non-diplômés" occupent dans presque deux cas sur trois des postes d'employés - surtout de secrétariat, voire d'employés non qualifiés - ; à l'inverse, les non-diplômés titulaires du baccalauréat général (A, B, D) accèdent dans des proportions beaucoup plus élevées à des emplois de niveau moyen d'abord comme enseignants titulaires (instituteurs), mais également hors de la fonction publique comme éducateurs, animateurs, programmeurs, cadres moyens du commerce... Cette capacité d'accéder à des emplois de niveau moyen par concours le plus fréquemment (8) est extrêmement réduite pour les bacheliers techniques (G).

(6) 8 % des femmes sont titulaires d'un baccalauréat technique G contre 5 % seulement des hommes, mais surtout il s'agit pour les premières du baccalauréat G1 (6 % contre moins de 1 % des hommes).

(7) Voir A. Chariot "Des emplois pour les non-diplômés" Projet. Mai-juin 1987 p. 47.

(8) 24 % des bacheliers A, 35 % des B et 42 % des D ont obtenu un concours de l'enseignement ou de la fonction publique administrative. Ce qui n'est le cas d'aucun des bacheliers des séries techniques.

Tableau 34
Situation en 1977 et en 1982/1983 des étudiants
sortant de l'université avec seulement le DEUG

En pourcentage

	Sortants 1976			Sortants 1981					
	Situation mars 1977			Situation mars 82			Situation mars 1983		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Emploi <i>dont élèves-fonctionnaires</i>	40	81	65	56 (17)	71 (9)	67 (7)	79 (17)	66 (8)	69 (10)
Chômage	12	8	10	8	15	14	14	17	17
Service national	43	--	16	35	--	8	3	--	1
Reprise d'études	--	--	--	--	--	--	1	10	8
Autres inactifs	5	11	9	1	14	11	3	7	5
TOTAL Effectifs	100 603	100 1 023	100 1 626	100 457	100 1 561	100 2 018	100 457	100 1 561	100 2 018
Taux de chômage	23 %	9 %	13 %	13 %	17 %	17 %	15 %	20 %	20 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1977 et 1983.

Tableau 35
Situation en Mars 1982 et Mars 1983 des étudiants
sortant avec le DEUG selon le cycle d'origine

En pourcentage

	Situation Mars 1982						Situation Mars 1983					
	Sortants du premier cycle			Sortants du deuxième cycle			Sortants du premier cycle			Sortants du deuxième cycle		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Emploi <i>dont élèves fonctionnaires</i>	43 (33)	75 (14)	66 (19)	65 (6)	69 (7)	68 (7)	88 (33)	65 (14)	71 (19)	73 (6)	67 (56)	69 (6)
Chômage	--	16	11	13	15	15	12	16	15	15	18	18
Service national	57	--	15	19	--	4	--	--	--	6	--	1
Reprise d'études	--	--	--	--	--	--	--	19	14	2	5	4
Autres inactifs	--	9	7	3	16	14	--	--	--	4	10	9
TOTAL Effectifs	100 187	100 516	100 703	100 270	100 1 045	100 1 315	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage	0	18 %	14 %	17 %	18 %	18 %	12 %	20 %	17 %	17 %	21 %	21 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1983.

CHAPITRE 2

LA SITUATION DES ETUDIANTS SORTANT DE L'UNIVERSITE AVEC SEULEMENT LE DEUG (9)

On traitera ici de l'ensemble des étudiants sortant de l'université avec seulement un DEUG, un tiers de ceux-ci étant des étudiants qui ont abandonné le premier cycle directement après avoir obtenu leur diplôme de fin de premier cycle sans reprendre une ou plusieurs inscriptions en deuxième cycle. La majorité est donc constituée d'étudiants qui ont abandonné les études universitaires au niveau du deuxième cycle, mais sans y avoir obtenu une certification supplémentaire. Chaque fois que cela présentait un intérêt, on a distingué ces deux populations.

1. LA SITUATION EN 1982 ET 1983 ET COMPARAISON 1977

Globalement la situation en mars 1982 des sortants de 1981 est très voisine de celle des sortants de 1976 en mars 1977, avec une légère augmentation du chômage sur la période : 17 % en 1982 contre 13 % en 1977.

Mais cette évolution est très différente selon le sexe : si les hommes ont amélioré leur situation, le taux de chômage masculin passant de 23 à 13 % neuf mois après la sortie de l'université, les femmes à l'inverse ont connu une dégradation de leur situation, leur taux de chômage doublant presque sur la période.

On l'a déjà rappelé ci-dessus, la période 77-82 est marquée par la reprise des recrutements d'enseignants et par des titularisations importantes de non-titulaires à partir du début des années 80 : ces effets favorables semblent avoir pleinement profité aux hommes (17 % d'élèves fonctionnaires), mais beaucoup moins aux femmes.

L'accès à un emploi de fonctionnaire semble d'ailleurs avoir joué un rôle important parmi les sortants directs du premier cycle avec le DEUG : ainsi un tiers des hommes et 14 % des femmes se déclaraient élèves-fonctionnaires l'année suivante, ces proportions n'étant respectivement que 6 et 7 % parmi les sortants du deuxième cycle.

La prise d'un emploi (10) apparaît bien ainsi comme l'une des raisons principales d'arrêt des études dès l'obtention du DEUG pour les sortants du premier cycle.

(9) Titulaires d'un DEUG de lettres-sciences humaines ayant soit quitté directement l'université après l'obtention du DEUG, soit abandonné le deuxième cycle sans avoir obtenu un diplôme supérieur au DEUG.

(10) Ainsi que le service national pour les hommes.

Tableau 36
Les emplois occupés par les sortants de l'université avec un DEUG

	SORTANTS DE 1976			SORTANTS DE 1981					
	Situation en mars 1977			Situation en mars 1982			Situation en mars 1983		
	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS	HOMME	FEMME	ENS
FONCT. ADM. SUP (IMPOT, P&T)		1	1						
PROF. CERT. AGREG.									
PROF. ENS. SUP. TITUL.									
CADRES SUP. LIT. FONCT.					1			1	
CONSEIL ORIE. PSY SCOL.									
AUTRES CADRES SUP. FONCT.	1						1	1	1
S/T FONCTIONNAIRES SUP.	1	1	1		1	1	1	2	2
CADRES SUP. ADM. FIN. COM.									
CHERCH. SC. SOC. LIT.									
JOURNAL. PUBL. REL. PUBL.							1		
PSYCHOLOGUES									
AUTRES CADRES SUP.				1			2		1
S/T CADRES SUP.				2		1	3		1
INST., AUTRES TITUL.	3	6	5	18	14	15	15	15	15
PEGC, AUTRES ENS. TITUL.		1		3	3	3	2	3	3
DOCUM-BIBL. FONCT.				2		1	2		1
EDUCATEUR									
C. M. MEDICO-SOCIAL									
AUTRES C. M. FONCT.	5	4	4	3	6	6	2	9	7
S/T C. M. FONCT.	8	10	9	26	24	24	21	28	26
C. M. ADM. -SECRET. DIRECT.		4	3		1	1	1	6	4
TRADUCT. INTERPR.				2		1			
EDUCATEUR	6	3	4		3	2		3	2
ANIMATEUR CULT. FORMAT.	10	9	9	3	4	4	2	3	3
AUTRES C. M. MEDIC. SOCIA.		2	1		1	1		1	1
DOCUMENT. BIBLIO.					1	1		1	1
AUTRES C. M. (COMMERC.)	4		1	2	6	5	1	3	3
TECHNICIENS, PROGRAM.	1	4	3	3	1	1	3	1	1
S/T CADRES MOYENS	21	22	22	9	16	15	8	17	15
MAITRE INTERN. SURV.	10	2	4	13	1	4	17	1	5
MAITRES AUXILIAIRES	11	15	14	6	7	7	4	6	6
PROF., M. A. PRIVE	20	17	18	2	9	8	2	8	6
S/T ENSEIG. NON TITUL.	41	35	36	21	17	18	22	15	17
EMP. Q. SECRET.		10	8		10	8		11	8
EMP. Q. ADM.	6	7	7	13	7	8	13	7	9
EMP. Q. INFORMATIQUE							1	1	1
E. Q. MEDIC. -SOCIAL		3	2		1	1		1	1
E. N. Q. COMMERCE		4	3	2	8	7	2	2	2
AUTRES ENQ	20	6	9	13	5	7	9	6	7
S/T EMPLOYES	27	30	29	27	32	31	25	28	27
AUTRES EMPLOIS	2	1	2	14	9	10	19	9	12
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE	267	811	1078	295	1032	1327	375	1023	1398

Contrairement à ce qu'on observait pour les autres diplômés, l'année 1983 ne montre pas d'amélioration sensible des situations : si les retours du service national sont suivis pour les hommes d'une hausse du niveau d'occupation, les femmes enregistrent en revanche une baisse de l'emploi et une hausse du chômage entre mars 1982 et mars 1983, quel que soit le niveau de sortie. Ceci indique que si certains avaient saisi l'emploi qui se présentait à eux, beaucoup ont perdu cet emploi l'année suivante. Ces difficultés semblent avoir entraîné pour les femmes un flux important de reprises d'études en 1983 (10 %), en particulier parmi celles qui avaient arrêté leurs études dès l'obtention du DEUG (19 %). Ainsi l'abandon des études pour accéder rapidement à un emploi ne constitue pas toujours une véritable insertion professionnelle. Il apparaît ainsi qu'une partie des emplois occupés dès la sortie des études étaient des emplois peu stables : plus de 60 % des femmes ayant repris des études en 1983 étaient en emploi en 1982. En outre, plus de la moitié des femmes au chômage en 1983 se déclaraient déjà chômeuses en 1982, indice de difficultés durables pour celles-ci.

2. LES EMPLOIS OCCUPES PAR LES TITULAIRES D'UN DEUG EN 1982/83 ET COMPARAISON 1977

La situation 1982 par rapport à celle de 1977 se caractérise (11) par une hausse importante des emplois d'enseignants fonctionnaires au niveau moyen : 15 % d'instituteurs et 3 % de professeurs du premier cycle du secondaire ou du technique court et adjoints d'enseignement contre 5 % seulement en 1977. La modification des conditions de recrutement des instituteurs intervenue en 1977-78 et surtout en 1979 avec l'exigence d'une formation universitaire de premier cycle(12) a ainsi eu des effets immédiats sur les situations professionnelles des étudiants titulaires d'un DEUG.

Si l'on ajoute à cela les concours administratifs, c'est presque un quart des emplois occupés qui concernent des fonctionnaires de niveau moyen (cadres "B" de la fonction publique) contre moins de 10 % en 1977. A l'inverse, les emplois de non-titulaires ont fortement regressé (maîtres auxiliaires et enseignants du privé), leur importance ayant diminué de moitié entre 1977 et 1982.

En revanche, les débouchés vers le secteur privé se sont fortement réduits : 15 % de cadres moyens en 82 contre 22 % en 1977 à l'exception des emplois du commerce.

Les déclassés sont demeurés du même ordre avec 31 % d'employés.

La structure des emplois connaît peu de modifications entre 1982 et 1983 si l'on excepte la légère baisse des emplois du commerce (cadres moyens et employés) au profit des emplois administratifs et la diminution des emplois d'employés quel que soit le sexe.

(11) Comme d'ailleurs on l'observe également pour les autres niveaux de diplômes.

(12) Création du DEUG "enseignement 1er degré".

ANNEXE 1

CODE 2 : DISCIPLINE OU SPECIALITE DES DIPLOMES

- 01 - Métiers sociaux ou de santé
- 02 - Information, relations publiques
- 03 - Mathématiques, statistiques
- 04 - Informatique
- 05 - Autres sciences et techniques
- 06 - Secrétariat, documentation

LETTRES

- 14 - Formation générale (exemple : DEUG)
- 15 - Lettres classiques
- 16 - Lettres modernes
- 17 - Grammaire, phonétique
- 18 - Linguistique
- 19 - Littérature comparée

LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS

- 20 - Formation générale (exemple : DEUG de lettres et civilisation étrangères)
- 21 - Allemande
- 22 - Anglaise
- 23 - Espagnole
- 39 - Portugaise
- 24 - Italienne
- 25 - Des autres pays européens
- 26 - D'Afrique et d'Asie
- 27 - Des autres pays
- 28 - Langues étrangères appliquées
- 29 - Interprétariat, traduction

ARTS, ARCHITECTURE

- 30 - Formation générale
- 31 - Arts plastiques
- 32 - Musique, art lyrique, danse
- 33 - Théâtre, cinéma, photo, arts audio-visuels
- 34 - Archéologie, histoire de l'art, conservation et restauration des œuvres d'art
- 35 - Esthétique
- 36 - Architecture
- 37 - Arts appliqués
- 38 - Arts publicitaires

HISTOIRE

- 40 - Études générales (exemple : DEUG, CAPES, ...)
- 41 - Préhistoire
- 42 - Études anciennes
- 43 - Études du moyen-âge
- 44 - Civilisation de la renaissance
- 45 - Histoire moderne
- 46 - Histoire économique et sociale
- 47 - Histoire des sciences et des techniques

GÉOGRAPHIE - URBANISME

- 50 - Études générales (exemple : DEUG, CAPES, ...)
- 51 - Géographie physique, géomorphologie
- 52 - Géographie humaine
- 53 - Géographie économique
- 54 - Géographie urbaine, urbanisme
- 55 - Géographie régionale, aménagement du territoire
- 56 - Géographie rurale
- 57 - Climatologie
- 58 - Démographie
- 59 - Océanographie
- 48 - Cartographie
- 49 - Écologie

PHILOSOPHIE - THÉOLOGIE

- 60 - Études générales (exemple : DEUG, CAPES, ...)
- 61 - Histoire de la philosophie
- 62 - Logique, épistémologie
- 63 - Métaphysique
- 64 - Morale
- 65 - Histoire des religions
- 66 - Théologie catholique
- 67 - Théologie protestante
- 68 - Études islamiques
- 69 - Autres religions

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

- 70 - Études générales de sociologie (exemple : DEUG, ...)
- 71 - Sciences sociales du travail
- 72 - Sciences sociales du monde rural
- 73 - Informatique et statistiques appliquées aux sciences sociales
- 74 - Ethnologie

PSYCHOLOGIE - SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- 80 - Études générales de psychologie (exemple : DEUG, ...)
- 81 - Psychopathologie, psychologie clinique
- 82 - Psychologie scolaire
- 83 - Psychologie du travail, de l'industrie
- 84 - Psychologie pratique
- 85 - Sciences de l'éducation, pédagogie
- 86 - Orientation scolaire et professionnelle

INFORMATION - COMMUNICATION - DOCUMENTATION

- 90 - Études générales
- 91 - Journalisme
- 92 - Communication, relations publiques, publicité
- 93 - Documentation, bibliothèque
- 94 - Animation socio-culturelle
- 95 - Tourisme
- 96 - Techniques audio-visuelles

ANNEXE 2

CODES EMPLOIS REGROUPES ET DETAILLES

<u>Code publication CEREQ</u>	<u>Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)</u>	<u>Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)</u>
Fonctionnaire supérieur	7923 à 7929 7919 à 7922 7936	Inspecteur impôt, PTT, trésor, jeunesse et sport, travail. Attaché d'administration centrale, d'administration universitaire. Elève fonctionnaire (catégorie "A"), élève IRA.
Autre cadre supérieur Fonctionnaire	8801 à 8829, 8837, 8838 7801 à 7840, 7701, 7702 9103 à 9114 9207 à 9209 9213 à 9215 9011, 9022 à 9024, 9125 à 9137 9702 8903, 8904	Médecin, pharmacien... (fonctionnaires). Conseiller d'éducation. Directeur d'établissement secondaire Huissier, officier ministériel (fonctionnaire). Officier.
Professeur de l'enseignement supérieur titulaire	9028 à 9034, 9044	Assistant, maître assistant, maître de conférence, professeur de l'enseignement supérieur.
Cadre supérieur administratif financier et commercial	7901 à 7904 7905 à 7909 7910 à 7915 7916 à 7918, 7931 7932 à 7935 9201 à 9203, 9205 9204	Directeur, chef d'agence banque, fondé de pouvoir, inspecteur banque, agent de change... Directeur financier, contrôleur gestion, réviseur interne, assistant gestion, cadre de gestion. Cadre commercial, directeur commercial, directeur des ventes - des achats, directeur marketing, attaché commercial, directeur d'établissement commercial, assistant marketing. Chef du personnel, responsable-adjoint service du personnel, gestion personnel, assistant gestion personnel. Attaché de direction, économiste chargé d'études économiques, directeur administratif, chargé de mission, chef de service sécurité sociale.

<u>Code publication CEREQ</u>	<u>Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)</u>	<u>Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)</u>
Autre cadre supérieur, ingénieur, chercheur (scientifique)	7801 à 7823, 7834 à 7839 7701, 7702 7824 à 7833 9125 à 9137 8801 à 8829, 8837, 8838 9103 à 9114 9213 à 9215	Ingénieur. Conseiller gestion, audit, ingénieur commercial, technico-commercial, ingénieur ventes, ingénieur conseil... Scientifique, attaché, chargé de recherche, technicien ingénieur de recherche, chargé d'études, statisticien. Médecin, pharmacien... Chercheur, technicien et ingénieur de recherche, attaché, chargé de recherche, chargé d'études (sciences sociales).
Journaliste, spécialiste publicité, relations publiques	9115 à 9121	Rédacteur publicité, chef de publicité, attaché de presse, de relations publiques, journaliste, responsable publicité.
Traducteur interprète	9201, 9202	Traducteur. Interprète.
Instituteur et autre enseignant titulaire	9003 à 9005, 9008, 9012, 9013, 9041	Instituteur, adjoint enseignement, directeur d'établissement, élève instituteur.
Autre cadre moyen fonctionnaire	8010 à 8015 8016 à 8021, 8027 9211, 9212	Secrétaire d'administration, secrétaire d'administration universitaire, secrétaire administratif, secrétaire général rédacteur de mairie, adjoint cadre hospitalier, attaché communal. Contrôleur impôt, PTT, trésor, douanes, inspecteur police. Elève fonctionnaire catégorie "B". Secrétaire-greffier.
Cadre moyen administratif-secrétaire de direction	8022 à 8024 8025, 8026, 8116 9217, 9218	Agent général d'assurances, agent d'assurances, inspecteur d'assurances, rédacteur contentieux. Cadre administratif, agent administratif, secrétaire de direction, liquidateur caisse de retraite, attaché SNCF.

<u>Code publication CEREQ</u>	<u>Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)</u>	<u>Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)</u>
Autre cadre moyen	8001 à 8009 8301 à 8306 8317 à 8327 8401 à 8408 8120	<p>Chef de groupe banque, responsable antenne, démarcheur-prospecteur banque, rédacteur crédit, gestionnaire fortune, analyste financier, contrôleur administratif, cadre de banque...</p> <p>Gérant magasin, succursales multiples, acheteur, cadre commercial, chef de rayon, chef des ventes, responsable rayon.</p> <p>Agent commercial, animateur-ventes, animateur-commercial, représentant de commerce, VRP, agent général, visiteur médical, inspecteur commercial, démarcheur, chef de secteur.</p> <p>Entrepreneur BTP, hôtelier, restaurateur, éditeur, commerçant de détail, libraire, commerçant grossiste, gérant de société.</p> <p>Comptable.</p>
Technicien	7501 à 7645	Dessinateur, technicien, analyste programmeur, programmeur, agent technique, agent technico-commercial.
Maitre d'internat	9009, 9021	Maitre d'internat, surveillant.
Maitre auxiliaire divers (enseignement public)	9001, 9002, 9004, 9008, 9010, 9012, 9013, 9016 à 9018, 9020, 9025 à 9028, 9034	Maitre auxiliaire, instituteur remplaçant, adjoint d'enseignement, chargé de cours, vacataire enseignement supérieur.
Professeur certifié et agrégé	9014, 9015, 9019 9303, 9401, 9018, 9310	Professeur agrégé, certifié, adjoint d'enseignement (lycée). Professeur de musique. Professeur de dessin.
PEGC, autre enseignant titulaire	9001, 9006, 9007, 9042, 9043, 9025	PEGC, PEGET (PLP) (PETT). Elève PEGC, élève ENNA.
Conseiller d'orientation, psychologue scolaire	8901, 8902, 8921	Conseiller d'orientation (élève). Psychologue scolaire.
Psychologue	8903, 8904, 8842	Psychologue industriel, psychologue clinicien, psychanalyste.
Documentaliste, bibliothécaire	9122 à 9124	Bibliothécaire, archiviste, documentaliste, conservateur (musée).

<u>Code publication CEREQ</u>	<u>Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)</u>	<u>Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)</u>
Animateur socio-culturel Animateur de formation	8905 à 8907 9002	Animateur socio-culturel. Moniteur de centre culturel (directeur), éducateur scolaire.
Cadre moyen médico-social	8912 à 8914, 8839 8919, 8920, 8831 à 8833, 8836	Assistante sociale. Infirmière, kinésithérapeute...
Educateur	8915, 8916, 8918	Educateur spécialisé, moniteur-éducateur, éducateur de l'éducation surveillée.

ANNEXE 3

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES

AES : Administration économique et sociale

BTS : Brevet de technicien supérieur

CAPA : Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

CAPES/CAPET : Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire/technique (professeurs certifiés)

CEJ : Certificat d'études judiciaires

DEA : Diplôme d'études approfondies

DECS : Diplôme d'études comptables supérieures

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

DEUG : Diplôme d'études universitaires générales

DGRST : Délégation générale à la recherche scientifique et technique

DUT : Diplôme universitaire de technologie

ENI : Ecole normale d'instituteurs

ENNA : Ecole nationale normale d'apprentissage

ESCAE : Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises

IEJ : Institut d'études judiciaires

IEP : Institut d'études politiques

IRA : Instituts régionaux d'administration

IUT : Institut universitaire de technologie

LEA : Langues étrangères appliquées

MASS : Mathématiques appliquées aux sciences sociales

MST : Maîtrise de sciences et techniques

PEGC : Professeur d'enseignement général des collèves

PLP : Professeur de lycée professionnel (ex-professeur de CET et ex-professeur de lycée d'enseignement professionnel)

ABBREVIATIONS (utilisées dans les tableaux)

AUCUN DIP SUP : Aucun diplôme supérieur au baccalauréat

AUTRES C. M. MEDIC. SOCIA : Autres cadres moyens médico-sociaux

AUTRES CADRES SUP. FONCT. : Autres cadres supérieurs fonctionnaires

AUTRES C. M. FONCT. : Autres cadres supérieurs fonctionnaires

ANIMATEURS CULT. FORMATION : animateurs culturels ou de formation

AUTRES C. M. (COMMERC.) : Autres cadres moyens (de commerce...)

EMP. Q. et E. Q. : Employé qualifié

E.N.Q. : Employé non qualifié

INFORM/DOC : Information (journalisme, relations publiques...)/ Documentation

INSTIT/ECO 1er CY. : Diplôme d'un institut ou école de niveau 1er cycle

INSTIT/ECO 2IEM CY : Diplôme d'un institut ou école de niveau 2ème cycle

INSTIT/ECO 3IEM CY : Diplôme d'un institut ou école de niveau 3ème cycle

PE 3 C(Y). : Poursuite d'études en troisième cycle

PE : Poursuite d'études

PROF. M.A. PRIVE : Professeurs et maîtres auxiliaires de l'enseignement privé

C.M. ADM : Cadres moyens administratifs

INST., AUTRES TITUL. : Instituteurs et autres enseignants titulaires du premier degré

PEGC, AUTRES ENS. TITUL. : Professeurs de collège et autres enseignants titulaires de l'enseignement secondaire

CADRES SUP. LIT. : Cadres supérieurs littéraires

CONSEIL ORIE. PSY SCOL : Conseiller d'orientation, psychologue scolaire

CHERCH. SC. SOC. LIT. : Chercheurs en sciences sociales

FONCT. ADM. SUP. : Fonctionnaires administratifs supérieurs

ENT PUB NAT : Entreprises publiques ou nationalisées

VACAT. : Vacataires

ANNEXE 4

ANNEXE STATISTIQUE

1. Le champ de l'enquête

L'enquête a été effectuée au mois de mars 1983. Elle a porté sur les étudiants français inscrits en 1980-1981 en premier ou deuxième cycle universitaire de lettres-sciences humaines et non réinscrits dans ces mêmes études en 1981-1982, mais y compris ceux qui ont poursuivi, à l'issue du deuxième cycle, des études en troisième cycle en 1981-1982. Ce champ incluait donc les préparations aux concours de recrutement de professeurs dans le domaine des lettres et sciences humaines.

2. L'échantillonnage

La population mère ainsi estimée par le SPRESE était de l'ordre de 70 000 étudiants dont 3 000 environ avaient repris une inscription en première année de troisième cycle l'année 1981-1982. L'échantillon tiré parmi ces individus a été obtenu de la manière suivante :

Taux de sondage	Niveau d'inscription
1/4	1er cycle
1/1 (exhaustif)	- Préparation aux concours - 2ème cycle (y compris réinscrits en 3ème cycle)

3. L'enquête

Le questionnaire a été adressé par voie postale (avec deux relances) aux 30 000 étudiants retenus dans l'échantillon.

Le tableau page suivante montre les différents envois et retours, et les taux de réponse obtenus.

Le rendement brut de l'enquête qui comptabilise le nombre de questionnaires reçus par rapport au nombre de questionnaires envoyés est de 28 %. Le taux de réponse net - après déduction des adresses inconnues et retournées par les services postaux - s'élève à 36 %.

Après contrôle des questionnaires et des réponses, 1 459 questionnaires ont été éliminés (inexploitables, hors champs...) et c'est donc 6 984 questionnaires qui ont fait l'objet de l'exploitation (1).

(1) En fait, lors de l'exploitation, quelques questionnaires ont été à nouveau éliminés et c'est seulement 6 963 questionnaires qui ont été en définitive exploités.

Effectifs interrogés et répondants et taux de réponse

Niveau de dernière inscription	Effectifs interrogés	Effectifs répondants	Inconnus PTT	Taux de réponse	
				brut en %	net en %
Premier cycle, niveau 1er cycle	8 301	1 983	1 721	24	30
Deuxième cycle, niveau 2ème cycle	16 242	4 663	3 828	29	38
Préparation aux concours	5 674	1 797	1 372	32	42
TOTAL	30 217	8 443	6 921	28	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Evolution des effectifs totaux et du flux annuel d'entrants dans les études de lettres-sciences humaines.	14
Tableau 2	Taux de croissance annuel des premières inscriptions en première année	14
Tableau 3	Les diplômes délivrés en lettres-sciences humaines (second et troisième cycles). Evolution 1971 - 1984	15
Tableau 4	Le rendement interne des premiers cycles de lettres-sciences humaines (1977-1984)	19
Tableau 5	Estimation du flux annuel moyen d'étudiants français traversant le premier cycle (étudiants sortant en 1976 et sortant en 1981)	19
Tableau 6	Les études poursuivies hors des universités à la sortie du premier cycle	20
Tableau 7	Diplôme le plus élevé obtenu à l'issue d'une formation initiale de second cycle. Y compris poursuite d'études en troisième cycle (ensemble des sortants de l'enseignement supérieur)	30
Tableau 8	Doubles diplômes ou concours possédés par les sortants du second cycle. Y compris poursuite d'études en troisième cycle	32
Tableau 9	Diplôme terminal ou concours de la fonction publique à la sortie du second cycle	33
Tableau 10	Poursuite d'études à la sortie du second cycle (troisième cycle et autres études supérieures)	34
Tableau 11	Date du diplôme le plus élevé obtenu à l'issue du second cycle	35
Tableau 12	Date du diplôme le plus élevé obtenu en fonction de la spécialité des études universitaires (diplômés du second ou troisième cycle uniquement).	35
Tableau 13	Processus d'accès au premier emploi et ancienneté d'emploi (ensemble des sortants avec une licence-maîtrise)	41
Tableau 14	Situation en mars 1982 et mars 1983 des sortants diplômés du second cycle selon les sous-populations étudiantes	43

Tableau 15	Situation des sortants diplômés du second cycle (sans aucune poursuite d'études) neuf mois après la sortie (comparaison 1977-1982).	43
Tableau 16	Situation en mars 1982 et mars 1983 des sortants diplômés du second cycle selon les sous-populations étudiantes (par sexe)	48
Tableau 17	Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du diplôme obtenu à la sortie du second cycle (licence-maîtrise). Sans aucune poursuite d'études l'année suivante	54
Tableau 18	Situation en mars 1983 des étudiants ayant poursuivi des études de troisième cycle en 1981 - 1982	58
Tableau 19	Emplois occupés par les sortants de second cycle avec une licence-maîtrise en 1981 et 1983 et comparaison 1977 . . .	60
Tableau 20A	Statut de l'emploi occupé en 1983 par les sortants diplômés du second cycle selon le sexe.	62
Tableau 20B	Statut de l'emploi occupé en 1983 selon la spécialité du diplôme de second cycle (licence-maîtrise)	62
Tableau 21	Les emplois occupés par grand secteur d'activités économiques	64
Tableau 22	Emplois occupés selon le diplôme.	66
Tableau 23	Les emplois occupés en mars 1983 par les sortants diplômés du second cycle selon la spécialité du diplôme (par sexe). .	72
Tableau 24	Les emplois occupés en mars 1983 par les sortants du second cycle ayant poursuivi des études en troisième cycle	75
Tableau 25	Les emplois occupés par les étudiants ayant poursuivi en troisième cycle selon la spécialité du diplôme	75
Tableau 26	Nombre d'années d'études universitaires des sortants "non diplômés" du premier cycle, par sexe	80
Tableau 27	Nombre d'années d'études universitaires en fonction du service national	80
Tableau 28	Processus d'insertion des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat en 1981	82
Tableau 29	Comparaison des processus d'insertion entre 1976 et 1981 des sortants "non diplômés" du premier cycle	82
Tableau 30	Situation en 1977 et en 1982-1983 des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat	84
Tableau 31	Situation en 1982 des sortants de premier cycle en 1981, selon le processus d'insertion	84
Tableau 32	Les emplois occupés en 1977 et 1982/1983 par les "non-diplômés"	87

Tableau 33	Les emplois occupés en mars 1983 par les "non-diplômés", selon la série du baccalauréat d'origine	88
Tableau 34	Situation en 1977 et en 1982/1983 des étudiants sortant de l'université avec seulement le DEUG.	90
Tableau 35	Situation en mars 1982 et mars 1983 des étudiants sortant avec le DEUG selon le cycle d'origine	90
Tableau 36	Les emplois occupés par les sortants de l'université avec un DEUG.	92

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Les diplômes délivrés en lettres-sciences humaines (étudiants français)	16
Graphique 2	Les DEUG délivrés en lettres-sciences humaines (ensemble des étudiants).	18
Graphique 3	Estimation d'un flux d'étudiants français traversant les études de lettres-sciences humaines au début des années 80 . .	22
Graphique 4	Les flux d'étudiants quittant les premier et second cycles universitaires en 1981.	24
Graphique 5	Les sous-populations étudiantes qui sortent des premier et second cycles.	25
Graphique 6	Date d'entrée en emploi des sortants diplômés du second cycle (licence-maîtrise)	39
Graphique 7	Date d'entrée en emploi des sortants diplômés du second cycle (hommes - femmes).	40
Graphique 8	Date d'entrée en emploi et durée d'accès à l'emploi des sortants diplômés du second cycle (licence-maîtrise). Sortants de 1976	44
Graphique 9	Date d'entrée en emploi des étudiants ayant poursuivi des études en troisième cycle	59
Graphique 10	Structure des emplois occupés en 1982 et 1983 selon le diplôme	68
Graphique 11	Durée d'accès à l'emploi des non-diplômés.	83

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



**Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications**

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75015 PARIS - Tél. : (1) 45.75.62.63 PRIX : 100 F